



HAL
open science

Le district de Mayama, si près de Brazzaville Diagnostic territorial et multisectoriel du district de Mayama en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)

Elisabeth Dorier

► To cite this version:

Elisabeth Dorier. Le district de Mayama, si près de Brazzaville Diagnostic territorial et multisectoriel du district de Mayama en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC). [Rapport de recherche] LPED Aix Marseille Université; PARSEGD (Projet d'appui a la réinsertion socio économique des groupes défavorisés) - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE. 2011. hal-01948851

HAL Id: hal-01948851

<https://hal.science/hal-01948851>

Submitted on 8 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Coopération République du Congo-
Banque Africaine de Développement



**MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET
DE LA SOLIDARITE**
PARSEGD (Projet d'appui a la réinsertion socio économique des groupes défavorisés)

Le district de Mayama, si près de Brazzaville

Diagnostic territorial et multisectoriel du district de Mayama en vue du *Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)*



Rédaction : Elisabeth Dorier

Laboratoire Population Environnement Développement - UMR151.
Université de Provence - Institut de Recherches pour le Développement

Sommaire

AVANT PROPOS	4
1- Contexte et justification de la mission de diagnostic territorial.....	4
2-Description de la mission de diagnostic territorial.....	4
3- le district de Mayama, peu documenté	5
1 – CONTEXTE GENERAL	6
1-1 SITUATION ET PEUPEMENT	6
1-1-1 De faibles densités de peuplement	6
1-1-2 Relief et Hydrographie :	7
1-1-3 Sols, végétation naturelle et potentiels de culture	8
1-2 DYNAMIQUES HISTORIQUES ET SOCIALES, L'IMPACT DES CONFLITS	12
1-2-1 Un peuplement historiquement très dispersé.....	12
1-2-2 Le district dans les conflits, événements marquants, déplacements de populations	15
1-2-3 Présence des ex- combattants et sécurité dans le district	19
1-2-4 Une stabilisation fragile de la démographie.....	19
1-2-5 Migrations hors du district, vers Brazzaville et vers Igné (axe de la route nationale 2)	21
1-2-6 Migrations internes au district, vers ses marges est/nord-est.....	21
1-3 ENCADREMENT ADMINISTRATIF DU TERRITOIRE	23
1-3-1 hiérarchie des villages administratifs	23
1-3-2 le chef lieu de district : Mayama.....	24
1-3-3 Nkoué, en tête de la hiérarchie des villages administratifs	27
2 – TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	28
2-1 UN RESEAU DE VOIRIE PEU DENSE ET SOUS AMENAGE	28
2-1-1 La route Brazzaville-Mayama :	28
2-1-2 Les voies internes au district et la desserte automobile:	33
2-2 UNE COUVERTURE INEGALE DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.....	37
3 – ACTIVITES AGRICOLES	37
<i>L'activité économique ou productive est limitée à l'agriculture.</i>	37
3-1 LES CONDITIONS DE L'ACTIVITE DE PRODUCTION VIVRIERE	38
3-2 DISPARITES DES CONDITIONS DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION.....	41
3-3 DES PRODUCTIONS AFFAIBLIES	46
3-3-1 La difficile relance et diversification des produits maraichers	46
3-3-2 Une relance timide et conflictuelle de la riziculture de bas-fonds	46
3-3-3 Un élevage ruiné par les pillages	47
3-4 DES CONDITIONS DE COMMERCIALISATION DEFICIENTES.....	48
3-4-1 Les inégalités de desserte par véhicules (carte 13).....	48
3-4-2 Le faible rôle de transit du chef lieu.....	52
3-4-3- La faiblesse des marchés	52
3-4-4 Des circuits de commercialisation aux marges du district	53
3-5 DEFIS ENVIRONNEMENTAUX	54
4- PRECARITE D'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS	57
4-1 HABITAT	57
4-2 ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ENERGIE	57
4-3 – STRUCTURES DE SANTE ET ACCES AUX SOINS	58
4-3-1 Répartition de l'offre sanitaire, état des locaux et personnel présent dans les structures	58
4-3-2 Equipement des centres de santé en personnel et en matériel	60
4-3-3 Dégradation de l'accessibilité financière aux soins, le paradoxe du post-conflit	62
4-3-4 Supervision de l'offre de services de santé par la Circonscription socio sanitaire (CSS)	63
4-3-5 Référencement hospitalier théorique et dépendance à l'égard de Brazzaville.....	64

4-4– STRUCTURES EDUCATIVES.....	66
4-4-1 Répartition des écoles et accessibilité	66
4-4-2 Problèmes d'hébergement et de repas des élèves venant de loin	67
5 – DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	73
5-1 –LES EFFETS DISPERSÉS DES PROJETS POST CONFLIT DEVELOPPEMENT.....	73
5-2 RETOUR DES INITIATIVES PUBLIQUES.....	74
5-3 – INITIATIVES PRIVEES, ASSOCIATIVES ET COMMUNAUTAIRES.....	76
6- SYNTHESES DU DIAGNOSTIC.....	78
6.1 – BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMÉS PAR LES POPULATIONS (TABLEAU ANALYTIQUE, N°13).....	78
6.2 – BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMÉS PAR LES POPULATIONS (SYNTHESE).....	80
6-3 BILAN DES FORCES ET FAIBLESSES DU DISTRICT DE MAYAMA.....	81
6-4 RECOMMANDATIONS:	81
ANNEXES	84
ANNEXE 1 – LISTE ET POPULATION DES 79 LOCALITES DU DISTRICT DE MAYAMA ET LEURS VILLAGES ADMINISTRATIFS EN 2006	84
ANNEXE 2 - LISTE DES GROUPEMENTS AGRICOLES PRECOOPERATIFS ET ASSOCIATIONS DU DISTRICT DE MAYAMA..	86
ANNEXE 3 - METHODOLOGIE D'ENSEMBLE	88
ANNEXE 4 - FORMULAIRE D'ENQUETE DES CHEFS LIEUX DE DISTRICTS ET VILLAGES	94
ANNEXE 5 - MODELE DE FICHE D'ENQUETE DES STRUCTURES D'EDUCATION ET DE SANTE.....	116
ANNEXE 6 - PERSONNALITES RENCONTREES	122
ANNEXE 7 - BIBLIOGRAPHIE	123

Avant propos

1- Contexte et justification de la mission de diagnostic territorial

Le Ministère en charge des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire exécute avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement, le **Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés** (PARSEGD). Ce projet, à travers ses multiples composantes, vise à rendre autonomes les personnes vivant dans la précarité, en facilitant leur accès aux services sociaux de base et en favorisant notamment la création d'emplois et le développement des Très Petites Entreprises (TPE). Le PARSEGD est un exemple de partenariat entre des ministères, les collectivités locales, les ONG, les entreprises privées. Tenant compte des leçons du PARSEGD, le Ministère des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire élabore un nouveau projet appelé **Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)**, concernant des zones rurales particulièrement marginalisées, enclavées, ou qui ont été touchées par les conflits. Le projet est basé sur le développement humain et intervient sur plusieurs secteurs d'activités. Il vise la mise en œuvre des OMD au niveau territorial, l'amélioration des conditions de vie des communautés de base, le développement des activités économiques, la valorisation des ressources locales et l'accompagnement des communautés par les agents sociaux. Il permettra de rétablir les mécanismes d'accès au revenu, de remettre en place les infrastructures de base : école, santé, pistes rurales, eau potable avec l'appui des communautés elles-mêmes. Il va opérationnaliser au niveau local entre autres : le DSRP, la Stratégie nationale de prise en charge des groupes sociaux défavorisés, la Stratégie nationale HIMO. Pour une plus grande efficacité, plusieurs approches de développement seront associées (villages du millénaire, télécentre communautaire, centres Songhaï, Plateformes multifonctionnelles, Initiative PNUD Capacity 2015...).

Comme tout projet communautaire, son développement repose sur un diagnostic territorial complet et multisectoriel. C'est pourquoi, des discussions ont été entreprises avec le LPED afin de réaliser le diagnostic territorial de certaines zones d'intervention du PADEC, en particulier dans certaines zones rurales du Pool fortement touchées par les conflits et qui, jusqu'à présent ont peu bénéficié des programmes de reconstruction, du fait de la persistance de l'insécurité.

2-Description de la mission de diagnostic territorial

L'intervention de l'Université de Provence et de son Laboratoire Population Environnement Développement (LPED, Unité mixte de recherche Université-IRD) a porté sur 7 districts où un protocole commun d'enquêtes, de traitement des données et de cartographie a été mis en place, sous la direction d'E.Dorier (géographe, professeure à l'Université de Provence) et d'H.Mazurek (agronome et géographe, chercheur à l'IRD), tous deux membres du LPED. Un partenariat avec l'université Marien Nguabi a spécifiquement porté sur les questions agricoles (Y.Ofouémé Berton, géographe, Maître de Conférence).

Les enquêtes (janvier-avril 2011) et leurs traitements (mai-juin 2011) ont été menées de manière simultanée et coordonnée par plusieurs sous-équipes de chercheurs, de praticiens du développement et d'étudiants stagiaires.

- enquêtes participatives conduites dans les chefs lieux ainsi que des échantillons de localités des districts de Kindamba, Mayama, Vinza, Kimba, Kingoué et Lékana
- mise en place d'un SIG (bases de données sectorielles géoréférencées, sous Mapinfo), conception d'une cartographie exclusive détaillée de localisation des zones ciblées et d'analyses thématiques à finalité opérationnelle pour les interventions du PADEC
- le rapport ci-dessous, qui concerne Mayama, fait donc partie d'une ensemble de 7 rapports territoriaux associés à une cartographie originale conçue par le LPED à partir de sources de première main portant sur :

- | | |
|---|--|
| - le secteur routier et des transports | - le système de santé et l'accès aux soins |
| - l'habitat | - le secteur de l'éducation |
| - l'accès à l'eau potable et à l'énergie- l'activité économique et agricole | - le développement durable |

3- le district de Mayama, peu documenté

Pour élaborer notre enquête sur la base d'hypothèses de la situation sociale, et faute de pouvoir accéder aux résultats socio-économiques du recensement national de la population de 2007 qui ne sont pas encore publiés, nous nous sommes appuyés sur les résultats des enquêtes nationales (EDS 2005, CNSEE 2005) et régionales sur la pauvreté et l'évolution post-conflit (Caritas 2004 et 2007, OCHA 2004, Ministère du plan 2006). Nous nous sommes notamment fondés, à titre indicatif et pour définir les critères à prendre en compte, sur les résultats des consultations participatives sur la pauvreté menées dans certains districts du Pool en 2004 (Caritas, OCHA), 2006 (Ministère du plan, enquêtes régionales pour l'élaboration du DSRP) les diagnostics participatifs villageois menés à Mindouli et Goma tsé Tsé en 2008 (Caritas), ainsi que sur les résultats de l'enquête ECUCSI menée en 2010 par le CNSEE.

Il faut noter que, compte tenu de problèmes persistants d'insécurité et de difficulté d'accessibilité, la partie nord-ouest du Pool ciblée par la présente enquête (Mayama, Vindza, Kindamba, Kimba), n'avait pas été prise en compte dans les études conduites depuis les années 2000, qui se sont toutes centrées sur Kinkala, Mindouli, Igné ou Goma tsé tsé. Le district de Mayama bien que proche de Brazzaville est marginalisé, enclavé, sous peuplé. Il a été profondément et durablement touché par les conflits. Sa situation est à ce jour très mal documentée. En effet, la zone qui est restée longtemps mal maîtrisée peu été investiguée lors des enquêtes menées au sortir des guerres.

Ainsi l'excellent rapport CARITAS (2004) qui dresse le tableau des populations du Pool au sortir de la guerre est-il basé sur des enquêtes-ménages majoritairement menées dans le Pool sud. Les localités ciblées par l'enquête-ménages Caritas (865 ménages enquêtés) ont été choisies dans la zone très impactée par les conflits, le long de l'axe du CFCO dans les districts de Kinkala, Mindouli (ces deux districts regroupent 71% des ménages enquêtés) et Mbanza Ndounga (13% des ménages). Les districts périphériques du Pool Nord-encore trop mal sécurisés à cette époque ont été enquêtés de manière secondaire par CARITAS, à travers des localités-témoins: le chef lieu de district de Kindamba (6% des ménages), 2 villages du district de Mayama à la limite Kinkala/Mayama et Kindamba/Mayama (6% des ménages)¹. Quelques localités témoins à Vindza. Le district de Kimba n'y a pas été investigué.

L'enquête de l'OCHA 2004 a été conduite dans un délai de temps rapide, sous forme d'une série de missions conjointes d'évaluation du niveau de sécurité, de l'état des infrastructures et de l'accès aux services dans le département du Pool en 2004 avec le PAM, l'UNICEF et la FAO. L'étude assume sa dimension opérationnelle qui « *ne correspond pas à un travail à caractère scientifique mais se veut plutôt comme un outil de décision rapide, sous la forme d'enquêtes simples et de compilations de données.* » Elle s'est déroulée principalement par rencontre de personnes ressources, (autorités publiques, ONG) et visites circonscrites aux chefs lieux de 4 districts du Pool, avec observations rapides dans les localités traversées (Kinkala, Mindouli, Mayama et Kindamba).

En préparation au DSRP les consultations participatives sur la pauvreté menées auprès de focus groupes dans le département du Pool, (2005-2006) se sont ensuite déroulées dans quatre districts seulement : Kinkala, Goma Tsé-Tsé, Igné, Mindouli. Ces documents apportent un éclairage pertinent sur les formes et profils de profils au niveau des individus, des ménages, des groupes, mais sans approche territoriale. Et là encore, les districts du Pool nord n'ont pas été représentés. Enfin depuis la relative stabilisation depuis 2008, quelques enquêtes diagnostics villageois ont été menées, notamment par Caritas, dans les districts de Mindouli, Goma tsé tsé.

En réponse à la demande du PARSEGD nous voulons donc ici réaliser un état des lieux de ce district « oublié » de Mayama, en développant principalement une analyse territoriale de l'impact des conflits dans cet espace, mais aussi d'un abandon ancien en termes d'aménagements, d'une forme de pauvreté géographique... afin d'identifier avec la plus grande précision les pistes d'améliorations possibles. Nous avons peu développé la dimension monétaire et sociale de la pauvreté qui auraient nécessité des enquêtes ménages et qui ont déjà été abordé, pour des espaces voisins, dans les travaux cités ci-dessus.

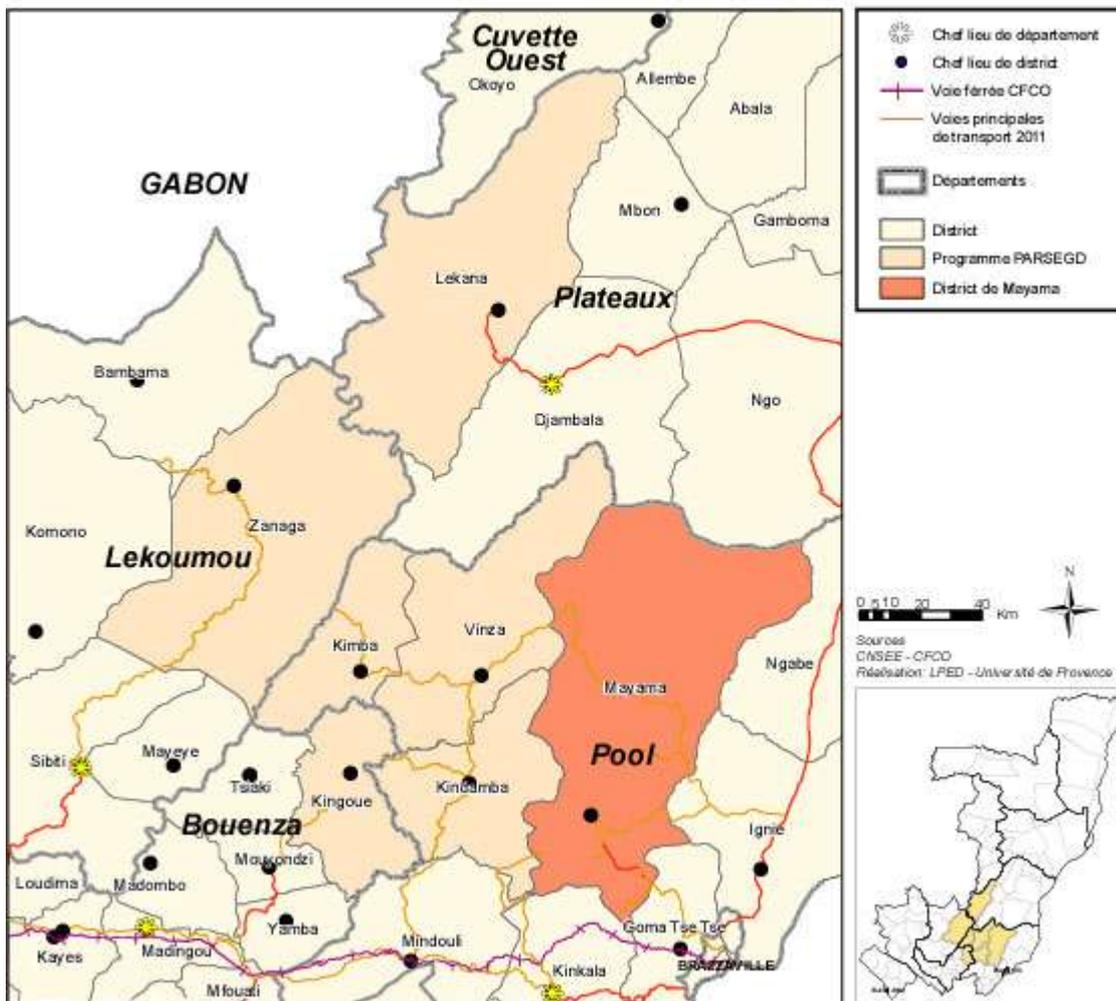
NB. On trouvera dans les Annexes (3 à 6) la méthodologie détaillée de la présente enquête ainsi que la composition de l'équipe qui a contribué à ce travail.

¹ Il s'agit de Kindamba Pota et Mouvimba, accessibles par les pistes venant de Mindouli par le sud-ouest.

1 - contexte général

1-1 Situation et peuplement

DISTRICTS DU PARSEGD SITUATION DU DISTRICT DE MAYAMA



Carte 1 : Situation du district de Mayama. En orange, les districts concernés par le programme PARSEGD

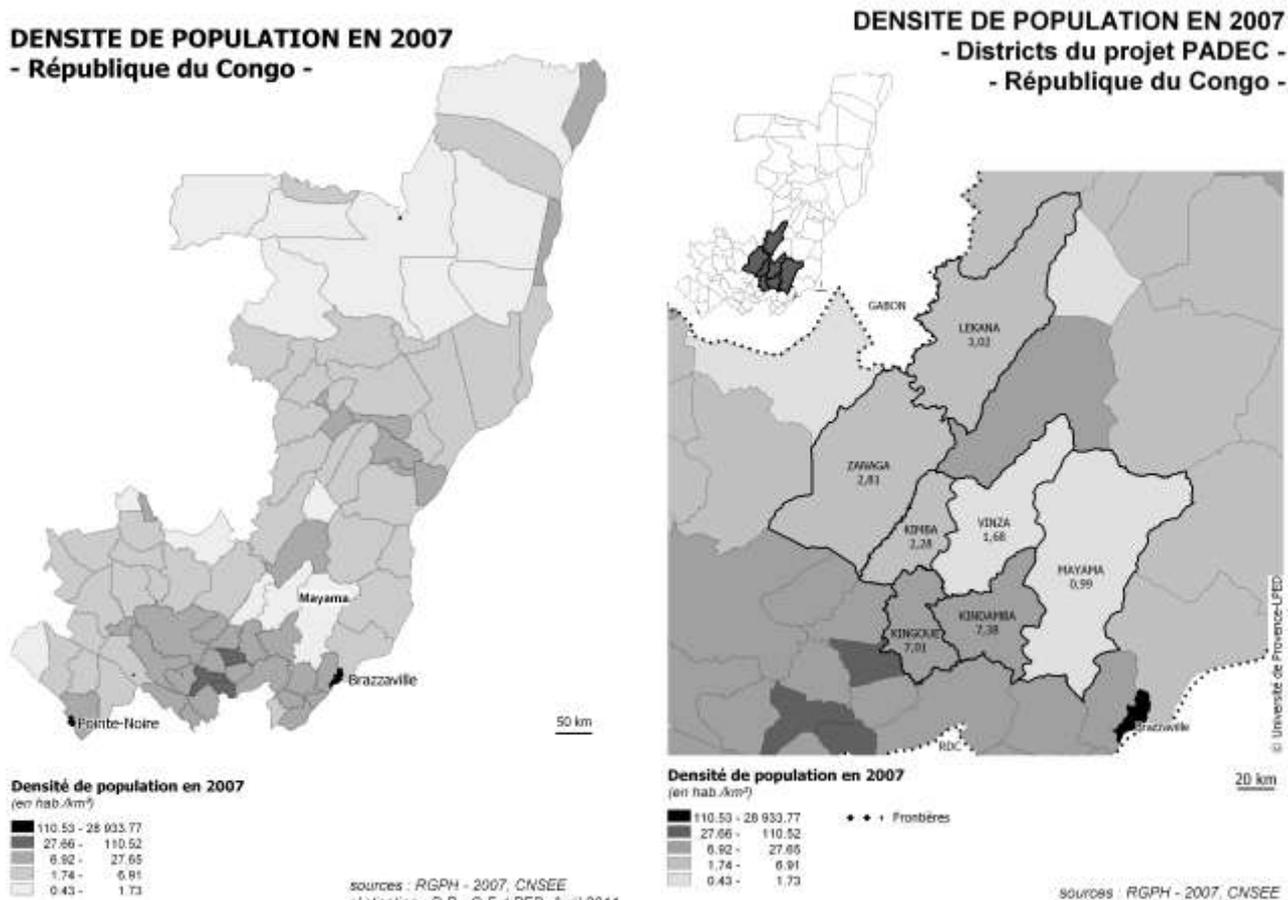
Mayama est l'un des 13 districts du département du Pool (le plus vaste), situé à l'ouest, non loin de la capitale.

- Au Sud il jouxte le district de Goma Tsé Tsé (Pool) que traverse la voie principale Mayama-Brazzaville (83 km de voie très dégradée dont un tronçon est goudronné);
- A l'Ouest il est voisin des districts de Kindamba et de Vindza (Pool), deux districts ruraux enclavés, difficilement joignables par des pistes rurales en mauvais état. Seule la piste du nord (Igné-Vindza) est accessible aux véhicules lourds. Depuis Mayama, Kindamba n'est accessible qu'aux véhicules 4X4 légers.
- Au Nord et à l'Est, il est en contact avec le département des Plateaux (districts de Ngo et de Djambala, mais aucune voie carrossable ne permet le passage de véhicules) et avec deux districts du Pool nord eux-mêmes constitués de relief de plateaux (Ngabe et Igné à l'Est) où passe la route nationale 2 goudronnée. Des pistes secondaires récemment ouvertes, difficiles et non entretenues, mais accessibles aux véhicules lourds, permettent de rejoindre cet axe de communication majeur à travers les savanes.

1-1-1 De faibles densités de peuplement

Le district de Mayama est le plus vaste de ceux qui ont été retenus pour le projet PADEC, c'est l'un des dix plus vastes du pays. Il mesure 7071,58 km². Avec à peine 1 hab au km² (en 1996 comme en 2007), Mayama offre donc un contraste saisissant avec la capitale (située à 80 km) ou avec les autres zones rurales situées

dans le même rayon de 80 km autour de Brazzaville. Mayama est depuis longtemps le district le plus faiblement peuplé du Pool, et l'un des 5 districts les moins densément peuplés du pays (avec une densité aussi faible que les zones forestières de la Sangha). On peut aujourd'hui qualifier ce district d'espace « sous peuplé », ce qui constitue d'ailleurs un défi pour d'éventuels aménagements. Ce sous-peuplement est ancien, bien antérieur aux guerres récentes.



Cartes 2 et 3 : Densité de population du district de Mayama dans l'espace congolais en 2007.

SUPERFICIE du district de Mayama	7071,6
Population district 2007 RGPH validé	7036
densité hab/km2 2007	1,0

La population est inégalement répartie, en majorité concentrée au Sud-Sud-Ouest du district tandis que la partie nord, composée de savanes incultes sur sols sableux, est presque vide, à l'exception de hameaux égrenés le long de la piste Milele-Igné (qui permet de rejoindre le district de Vindza vers le nord-ouest et celui d'Igné vers l'Est).

1-1-2 Relief et Hydrographie :

Au contact des plateaux gréseux batéké situés au nord-nord-est, la zone du district de Mayama principalement composée de collines sableuses assez élevées (comme on le voit sur la carte de la page suivante, l'altitude des interfluvies oscille entre 500 et 800 m) issues de l'érosion chimique de diverses formations gréseuses. La moitié nord du district, la plus élevée (presque vide d'habitants comme on le verra ci-dessous 1.3.1) correspond au bassin versant de la Loubikili qui se jette dans la Léfini, affluent du Congo. La Léfini définit la limite entre le département du Pool et celui des Plateaux. Du fait du substrat géologique (grès à fort coefficient d'infiltration), cette moitié nord du district de Mayama est peu drainée, comme le sont les plateaux batéké plus au nord. Au sud du district en revanche (bassin hydrographique du Djoué, affluent du Congo), les collines gréseuses (500-600m) plus découpées sont entrecoupées de

nombreuses petites vallées souvent bien incisées, qui, faute d'aménagements (voir ci-dessous), constituent des obstacles locaux à la circulation des véhicules. Le Djoué constitue la limite entre le district de Mayama et celui de Vindza au nord ouest, puis il traverse en son centre la moitié sud du district. Le chef lieu, Mayama est situé au bord du Djoué.



Carte 4 : Géologie de la zone du projet PADEC.

extrait de : BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979.
Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST no 44
République du Congo Brazzaville à 1/500 000, ORSTOM, p 10.

1-1-3 Sols, végétation naturelle et potentiels de culture

Des sols en majorité pauvres.

Les sols de la région de Mayama sont dans leur majorité pauvres et lessivés, ce qui, dans les conditions techniques, économiques et sociales qui prévalent depuis bien des décennies –bien avant les guerres - (faiblesse démographique, quasi absence d'encadrement, d'intrants, de services à la production, difficulté

des transports), ne favorise pas un développement agricole. Ils sont constitués de 3 types de valeur inégale, comme le montre la carte pédologique no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000 , ORSTOM, et son excellente notice explicative. (BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979)

La végétation naturelle est essentiellement composée de savanes arbustives.

Dans cet espace bien arrosé par une abondante pluviométrie (1700 mm en moyenne à la station de Mayama), les vastes étendues de savanes sont pour l'essentiel d'origine anthropique.

Selon de nombreuses références de recherche (entre autres : SCHWARTZ et al, 1996), la formation historique des savanes qui dominent le district de Mayama est liée à la récurrence des brûlis motivés par la chasse, le défrichement etc. Les savanes de cette zone, comme la plupart des savanes du Congo ne sont pas la conséquence récente des activités humaines actuelles qui provoqueraient une déforestation : celle-ci est ancienne. Les travaux de l'ORSTOM dans les années 60 à 90 ont montré l'origine ancienne (-3000 BP.) et complexes des savanes, plus ou moins ponctuées d'arbustes, qui dominent largement dans l'occupation des sols du district, surtout dans les 2/3 nord de cette zone.

Les faciès actuels de savanes, formations végétales plus ou moins ponctuées d'arbustes qui dominent largement dans le district de Mayama, s'expliquent par la conjonction de trois facteurs:

- un facteur paléoclimatique : l'assèchement de l'Holocène supérieur, qui est le moteur premier de la dégradation de la végétation, ca. 3000 BP;
- un facteur édaphique : les savanes sont essentiellement apparues, et se sont maintenues dans les zones les moins favorables à la forêt, c'est-à-dire celles où le bilan Précipitation-Evapotranspiration- Réserve hydrique du sol est le plus faible. Ici la pluviométrie n'est pas en cause, mais le drainage excessif des sols sableux ;
- un facteur anthropique contemporain: les brûlis, pratiqués par les populations de chasseurs et peut-être d'agriculteurs itinérants, qui ont imprimé précocement une marque définitive au paysage. Les brûlis continuent à être pratiqués ponctuellement pour fertiliser le sol, sur les interfluves de savanes pour la chasse, y compris la collecte d'insectes consommés à certaines saisons. (Schwartz et al, 1996)
- les savanes sont ponctuées de forêts résiduelles situées sur les versants. Soumises aux brûlis pour la mise en culture, elles se reconstituent ensuite difficilement à cause des érosions provoquées par la mise à nu des sols.

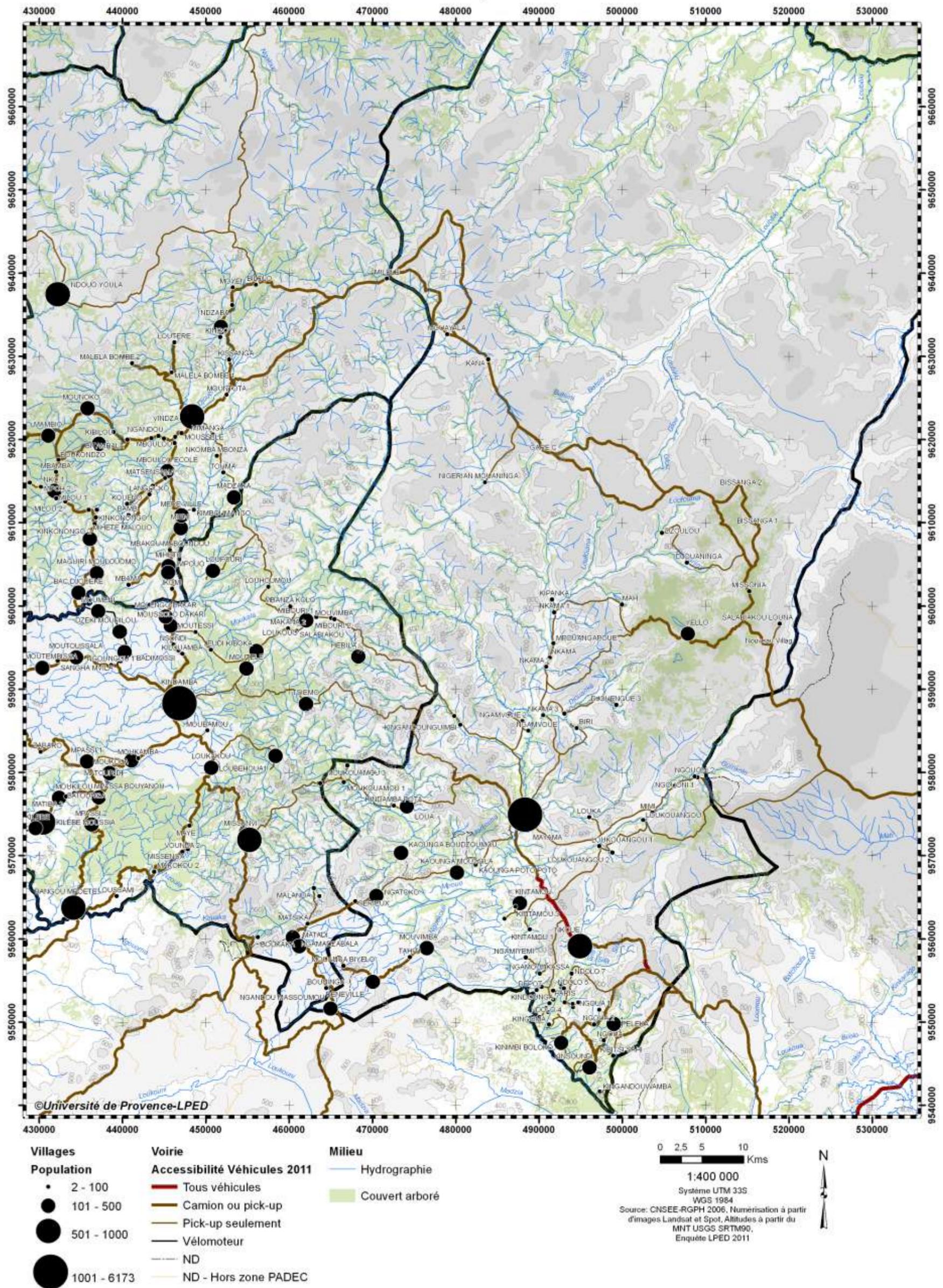


- Au nord du district, de vastes zones de collines et plateaux sableux sont peu ou pas mises en valeur, ni par l'agriculture ni par l'élevage. La majorité des surfaces y sont composées de sols provenant de la dégradation des grès, ce sont des sols sablonneux acides, siliceux appauvris en fer.

Selon BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979, ces terres de savanes d'interfluves sont faciles à travailler, mais lessivées et très acides à faible potentiel chimique ce qui constitue un facteur limitant de la production agricole sur ces terres.

Photo 1 : Plateaux dans la moitié nord du district un peu à l'ouest de Gare C.

District de Mayama



Carte 5 : Relief, hydrographie et occupation du sol dans le district de Mayama.



- Au Sud du district, relativement plus peuplé, le relief est beaucoup plus disséqué en collines de savanes séparées par des vallées étroites mais incisées. Elles aussi demeurent quasiment incultes pour les mêmes raisons (sols pauvres, très acides, facteur pédologique auquel s'ajoute l'enclavement, l'éloignement des points d'eau) Les versants sont sableux et pentus, facilement ravinés, ce qui rend la circulation très difficile pour les véhicules.

Photo 2 : Collines au sud ouest du district (entre Mayama et Kaounga Boundzoumou).

- Les versants forestiers et rajeunis par l'érosion sont plus favorables aux cultures, car ils ont une teneur en bases un peu moins faible. (ibid, p 127) Ceci est confirmé par les enquêtes dans les villages. Dans la vallée de la Loukouangou, les terres les plus prisées pour la culture d'ananas sont ces terres de versants à 600 m. Mais le défrichement les fragilise.



Photo 3 : Paysage type de versants forestiers. Partie sud-ouest du district (entre Mayama et Kaounga moustsila).



Photo 4 : Défrichement et fertilisation par brûlis, dans la vallée de la Loukouangou (sud-est de Mayama).

Vers 600 m d'altitude, versants de sols forestiers propices à la culture d'ananas.

- Des forêts galeries s'étirent le long des cours d'eau : Djoué, Nkoué, Djoulou, Fiya, Loukiri, Moukala, Louka...

Les terres cultivées de préférence et qui ont les plus fortes valeurs foncières se trouvent dans les zones forestières ou anciennement forestières de la partie sud-ouest (terres argileuses et humifères), et dans/près des bas-fonds. Les cultures les plus exigeantes sont pratiquées sur des défriches forestières. Les teneurs en azote total dans les sols sont en général bonnes pour les sols forestiers. En outre le brûlis de la litière et de la forêt abattue apporte en début de culture une fumure minérale importante. (ibid, p 130).

Les cultivateurs interrogés lors des focus groupes signalent ces différences importantes de potentiel agronomique en fonction de la végétation naturelle qui recouvre les sols. Partout dans le district, on note une différence significative de prix à la location entre les terres de savane et les terres forestières, plus chères (Cf. 3-1-1).



Photo 5 : Savanes arbustives sur les collines et forêts galeries des vallées.

Partie sud-ouest argilo-sableuse du district de Mayama (zone de Kintamou)



Photo 6 : Bas fonds avec sols hygromorphes cultivables en riziculture.

Vallée de la Loukouangou, près du hameau de Mimi (sud-est du district).

1-2 dynamiques historiques et sociales, l'impact des conflits

1-2-1 Un peuplement historiquement très dispersé

Non seulement le district de Mayama est peu peuplé, mais en plus son peuplement est extrêmement dispersé en hameaux parfois minuscules. Cela correspond à un mode d'organisation traditionnel combattu à l'époque coloniale car il ne facilitait pas le contrôle administratif ni le développement souhaité d'une culture commerciale d'arachide dans la zone. Les cellules d'habitat et d'exploitation ne comptaient souvent que l'effectif d'une famille étendue (Sinda p 207).



Photo 7 : Le « centre » du village administratif de Kaounga Moustsila.

Le « centre » du village administratif de Kaounga Moustsila au sud-ouest du district, dont la population estimée en 2006 était de 136 hab. (182 pour le village administratif). La maison du chef de village s'y trouve, le mbongui, visible au centre est le lieu des discussions et de réception des délégations, l'école se trouve à quelques centaines de mètres. Une partie des habitants réside dans des hameaux qui n'ont même pas le statut de « localité » au recensement.

Comme dans d'autres régions, une tentative de regroupements des « hameaux » familiaux en grands villages destinés à introduire une culture intensive d'arachide tentée dans les années 30 a été freinée ici par une forte opposition, dans un contexte d'effervescence politique, lié au mouvement « amicaliste » d'André.G Mastoua (revendication d'égalité des droits entre indigènes et français, collecte de cotisations, mouvement dissout et réprimé par l'administration française mais qui a durablement influencé la culture politique locale). Quelques regroupements ont été pratiqués de force et des hameaux familiaux détruits. Sur fond de ce « sous-peuplement » ancien, le district de Mayama a encore perdu des habitants depuis une décennie du fait des conflits (7974 hab en 1996² contre 4100 personnes en 2004 selon le rapport de l'OCHA). Les destructions, les déplacements de populations, de leurs conséquences en termes de perte d'équipements et de mauvais entretien des voies de communications rendent la vie difficile.

² C'est une estimation, le recensement de 1996 n'ayant jamais été officiellement validé du fait de la guerre de 1997. Mais il est considéré par tous les spécialistes comme une source sérieuse et fiable et largement utilisé comme référence.

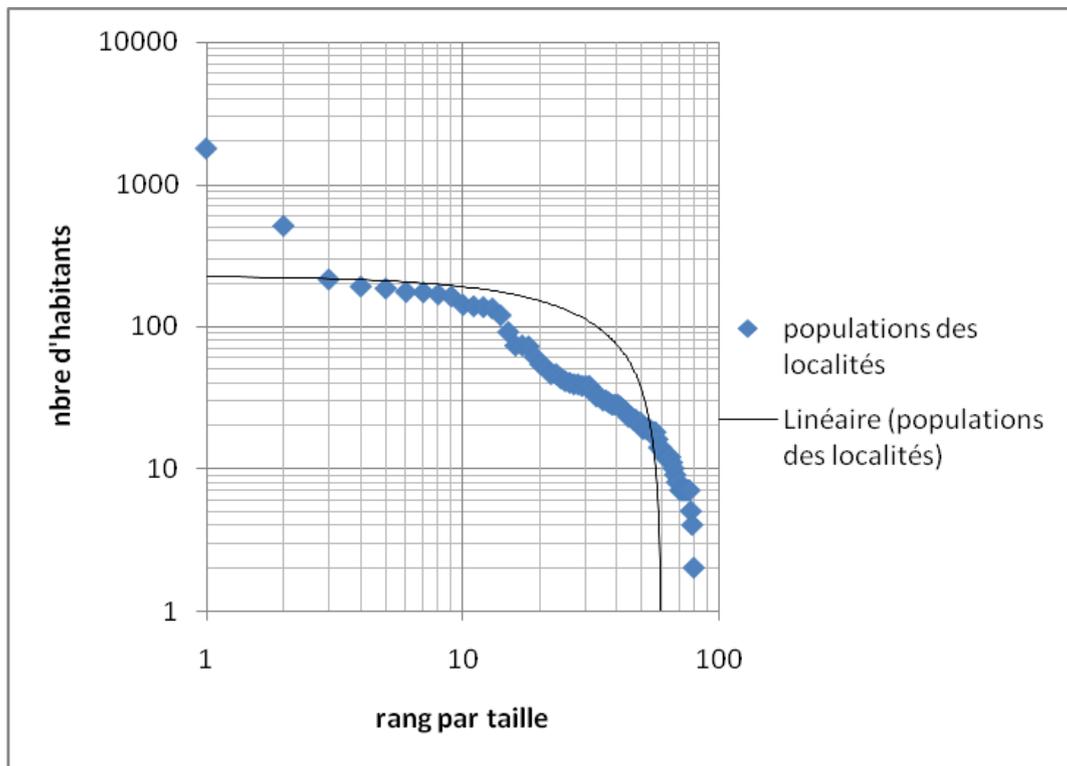
La population est aujourd’hui dispersée en 79 localités permanentes (inventoriées par la cartographie du recensement en 2006) séparées par de vastes espaces non peuplés.

L’inventaire cartographique et la géolocalisation des localités du Pool, en particulier Mayama a été réalisé en 2006 pour la préparation du recensement national de 2007 dans un contexte particulier d’équilibre encore fragile entre présence des « ex combattants » et de l’Etat. A Mayama, les chefs Ninjas auraient à la fois « sécurisé » l’opération et veillé à ce que chaque localité, même minuscule soit inventoriée.

La liste intégrale et la population estimée de ces 79 localités est reproduite en Annexe 1. Cependant, les noms des très petites localités mentionnés dans ces documents du CNSEE ne sont pas toujours conformes à ce que déclarent sur le terrain les habitants ou les chefs de villages administratifs : la dénomination usuelle est souvent une dénomination par nom de famille. Mais les agents du CNSEE, par souci de mieux faire apparaître les cohérences (liste des hameaux rattachés à un même village administratif) et par manque de temps, créent les appellations énumératives (de type Ndollo 1 2...à 7 pour le village de Nkoué) qui n’ont pas de sens culturel pour les habitants et que l’on ne retrouve pas non plus sur les cartes topographiques anciennes.

Il peut aussi y avoir des changements de toponymes, des abandons de villages (Fia) des créations ou re-créations (le long de la piste Milele-Igné, des hameaux bien identifiés sur les cartes topographiques anciennes se sont repeuplés à la suite de déplacements de populations lors des guerres (comme Mouayala, Kana).

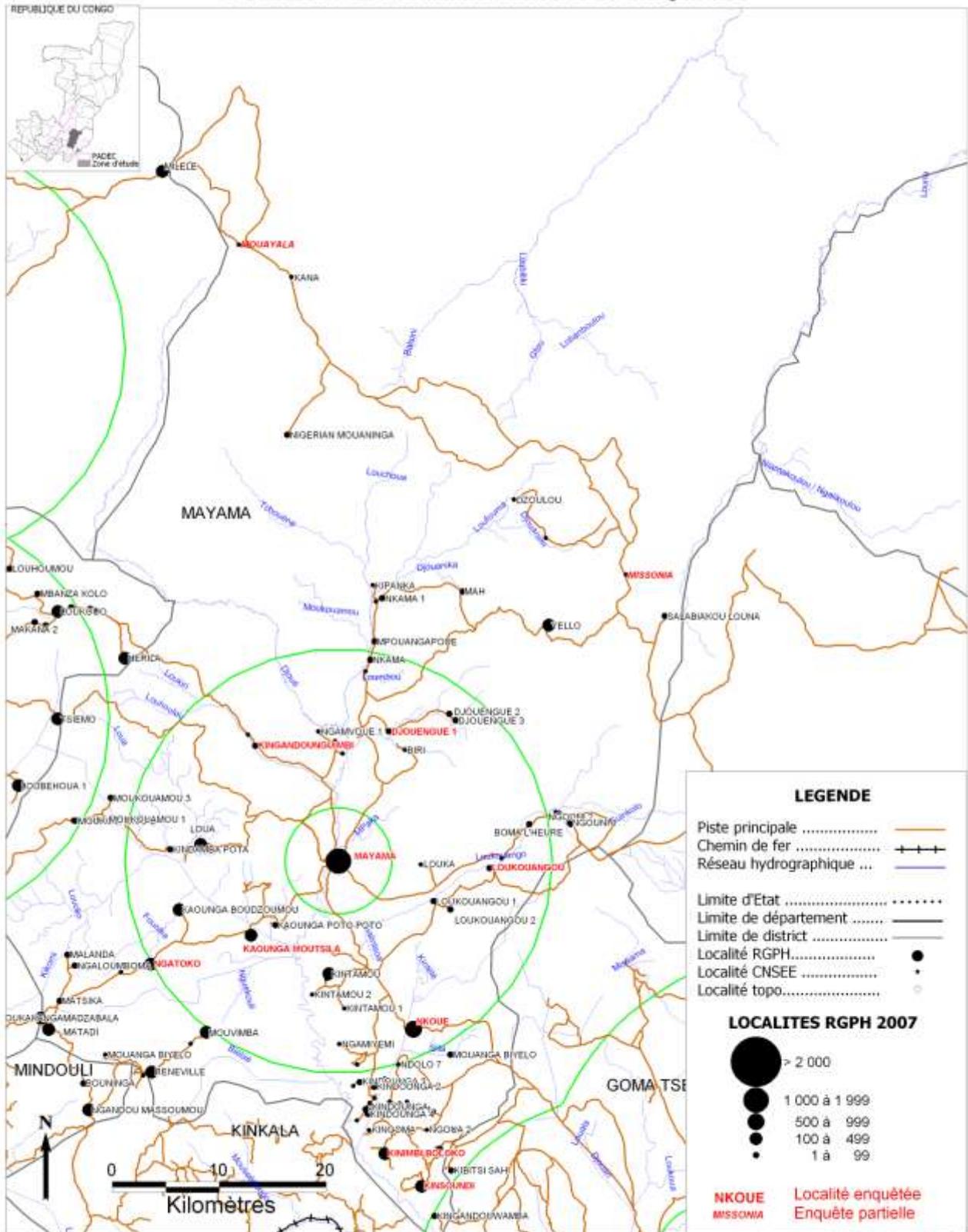
Seules 15 localités dépassent 100 habitants, et la plupart d’entre elles ont été enquêtées pour ce diagnostic (Mayama centre, Nkoué, Kinsoundi³, Ngatoko, Kaounga Mousila, Kinimbiboloko). Certaines n’ont pu l’être pour des raisons d’accessibilité alors qu’il aurait été important d’évaluer leur évolution post-conflit : Reneville et Mouvimba sont très difficilement accessibles depuis Mayama en raison de l’état des pistes, et pour les atteindre, il faut venir de Kinkala ou de Kindamba.



Graphique 1 : courbe rang-taille des localités du district de Mayama (estimation démographique CNSEE 2006, pour le recensement national de 2007).

³ Kinsoundi est également orthographié, selon les sources, Ntsoundi ou Nsoundi.

DISTRICT DE MAYAMA : VILLAGES ENQUETES

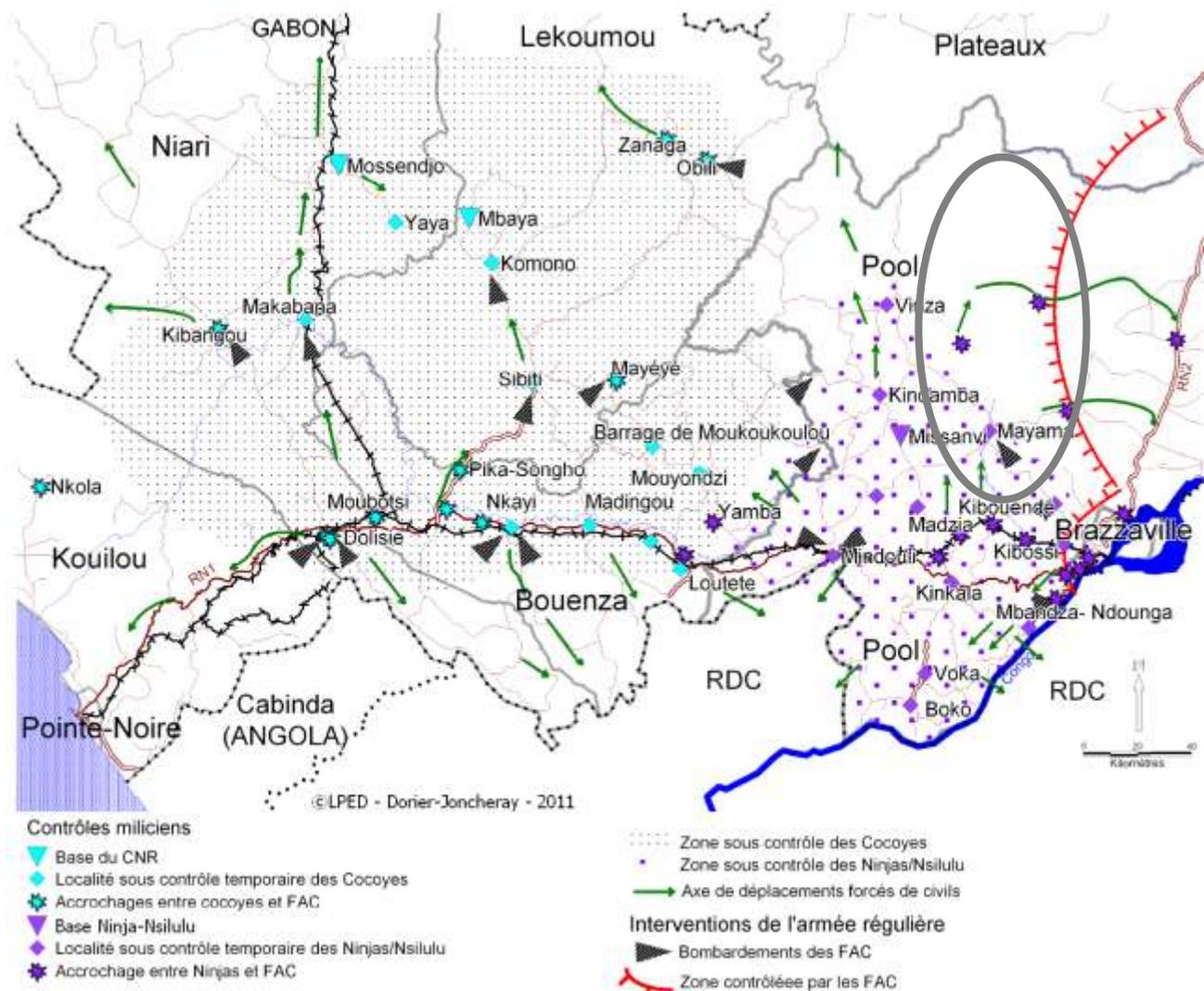


Carte5: Localisation des villages enquêtés dans le district de Mayama.

1-2-2 Le district dans les conflits, événements marquants, déplacements de populations

La zone de Mayama a déjà été précocement le théâtre d'enjeux de rivalités politiques entre leaders de l'opposition, et d'incidents, violences, pillages perpétrés par des miliciens Ninjas dès 1993-94 (qui entraînent déjà la fermeture de l'exploitation agricole Louta-ferme). En 1997 Mayama se trouve sur un axe de repli hors de la capitale des milices tant Ninjas que Cocoyes et des habitants de certains quartiers nord de Brazzaville qui sont alors en majorité peuplés de ressortissants du sud du pays (Moungali, sud de Moukondo).

Entre 1998 et 2003, le district de Mayama a été très touchée par les guerres et les ouvements de populations. Il est l'un des points de départ des miliciens ninjas dans le déclenchement de plusieurs incidents, notamment des attaques ciblant des localités près de la RN2 ou le nord de Brazzaville. Le district constitue un espace d'approche du nord de Brazzaville (en particulier de la zone stratégique de l'aéroport ou de la télévision) par les miliciens qui maîtrisent les pistes de savanes permettant d'atteindre discrètement la capitale.



Carte 6 : Le district de Mayama dans les conflits du sud Congo (1998-1999).

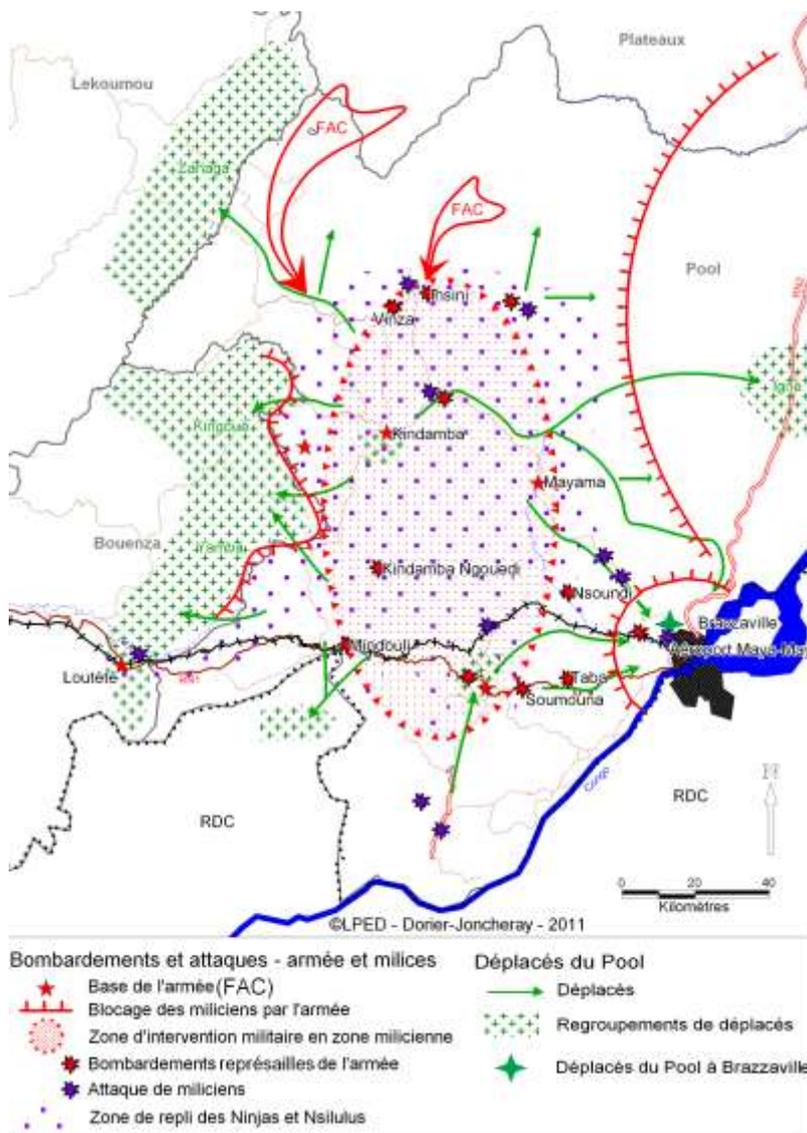
Après la répression qui s'abat sur les quartiers sud de la capitale, il constitue une zone refuge pour les Brazzavillois et ceux du district de Goma tsé tsé (venus par le sud), puis pour les habitants de la zone du CFCO (chemin de fer) venus du sud-ouest (Kimbouende, Madzia) fortement touchés par les combats.

Les villages du sud du district (Nsoudi, Kaouga Moutsila) ont alors accueilli des masses de déplacés. Certains sont restés de quelques mois à un an, dormant chez des parents ou en plein air dans les villages. D'autres

n'ont fait que traverser le district à travers les savanes pour regagner Brazzaville via Loukouangou en décrivant une boucle vers la route du nord (RN2).

Puis c'est le repli des miliciens ninjas repoussés par l'armée en 1999. Après avoir accueilli les déplacés en 1998-99, les villageois ont du fuir l'arrivée des Ninjas repliés du CFCO. A partir de 1999 les miliciens ninjas et nsilulu venant du sud du Pool et de l'axe du CFCO refluent vers Mayama, pourchassés par l'armée qui peine à consolider ses positions dans la zone.

A partir de là, et au cours des années 2000-2001 les habitants témoignent de pillages (en particulier le pillage des troupeaux de bovins) qui les amènent souvent à fuir leurs villages et se réfugier des semaines ou des mois en forêt. Ces miliciens venus de l'extérieur s'ajoutent aux jeunes des villages qui étaient sympathisants ou bien enrôlés, de gré ou de force, dans les milices ninjas, ce qui explique que plusieurs villages ont subi des représailles militaires d'abord en 2000 puis en 2002.



Carte 7 : Le district de Mayama dans la « guerre du Pool » de 2002-2003.

Tous les villages que nous avons traversés ou visités dans le cadre de cette étude sont aujourd'hui (janvier 2011) « reconstruits » en matériaux traditionnels (peu de toits de tôle) : les traces matérielles des destructions sont moins visibles dans cet habitat traditionnel et pauvre (terre battue et de paille) que dans les quartiers ou équipements urbains qui étaient construits en dur. Ce qui est perceptible en revanche, c'est le découragement des habitants, profondément appauvris, qui se traduit par la modestie de cette

En 2002-2003, Mayama et ses environs se trouvent au cœur de la dernière guerre du Pool : c'est par là que passent les Ninjas qui visent l'aéroport de Maya-Maya, et le contrôle de la zone est donc prioritaire pour les forces armées congolaises (FAC).

Les bombardements de juin 2002 sur Nsoudi (au sud du district) visent à éradiquer les derniers réduits Ninjas-Nsilulus d'où sont programmées des opérations visant Brazzaville.

Le chef lieu de district est occupé par l'armée. Il est contrôlé plus tôt et plus solidement que ceux de Kindamba et Vindza où subsistent des positions ninjas. Dès 2004 la mission d'observation de l'OCHA signale une cohabitation pacifiée entre miliciens et militaires positionnés dans le chef lieu. Le sud du district continue encore quelques années à être parcouru par des éléments incontrôlés, provenant notamment de l'axe du CFCO et qui se livrent à des actions de banditisme.

Dans le district de Mayama, aucune des localités que nous avons enquêtées n'a été épargnée par les pillages et les destructions, parfois répétés, perpétrés tant par les miliciens que par les militaires.

« reconstruction » et, pour ceux qui en auraient les moyens, dans l'absence d'investissement dans des édifices plus élaborés.

Certaines minorités ont été spécifiquement touchées : le peuplement est majoritairement composée Bassoundis avec des minorités Tékés, au Nord du District (zone de Fia) et de « peuples autochtones » (désignation politiquement correcte des Pygmées) implantés dans et autour des villages de Kingandou-Nguimbi, Loua, Kindamba-Pota ainsi que dans certains quartiers de Mayama centre. Lors des conflits, et selon les informations données par les chefs de villages et l'administration du district, ces minorités ont été prises à parti par les milices ninjas et ont été contraintes à se replier, plus au nord vers les plateaux pour les habitants tékés de Fia (ce village a été abandonné), et à se réfugier plusieurs années dans les forêts pour les autochtones de Kingandoungui qui ont résolument refusé de prendre les armes.

A la fin de la dernière guerre du Pool (2002-2003), certains Autochtones ont préféré se réfugier à Mayama-centre, qui était militarisé, pour échapper aux pressions et exactions des Ninjas. Ils sont donc nombreux (plus de 100 ?) à résider dans le quartier n°1 de Mayama. Selon le Sous Préfet, ils demeurent très mobiles, repartent souvent au village, par exemple pour les accouchements (traditionnels). Ceux qui vivent à Mayama seraient « désœuvrés », « sans activité », surtout les femmes dont certaines se livreraient à la prostitution (en particuliers avec les militaires). Des activités de prévention spécifiques (prévention HIV) ont été mises en place à leur attention au CSI en partenariat avec le CNLS.

Le tableau qui suit n'a pas de prétention à l'exemplarité ni à la vérité factuelle absolue, il peut y avoir des erreurs, des oublis. Mais ces témoignages collectés en focus groupes comprenant les chefs de villages, des jeunes, des femmes dans chacun des villages concernés montrent les conditions extrêmes dans lesquels ont du survivre les habitants du district de Mayama.

Dans plusieurs des villages enquêtés au sud-ouest du district (Kaounga Moutsila, Nsouidi, kinimbiboloko), des miliciens ninjas exogènes s'implantent entre 99 et 2002, s'approprient des cultures, pillent le cheptel, contrôlent les faits et gestes des habitants et s'arrogent un droit de violence. Les « Autochtones » (Pygmées) de la zone de Loua-Kingandoungui ont subi des violences des Ninjas pour avoir refusé de s'impliquer dans les combats, ainsi que des habitants téké du nord du district (Fia).

Mais c'est en 2002-2003 que se produisent ici les pires épisodes de pillages et violences (*carte 7*). Les populations de tous les villages enquêtés se sont réfugiées, parfois des mois dans des forêts relativement proches de leurs villages (4 à 5h de marche). Mais, même dans leur fuite en forêt, les populations sont parfois restées aux mains des Ninjas (cas relaté à Kingandoungui, où les habitants –« autochtones »- auraient passé presque 4 ans dans la forêt).

A la fin de la guerre (2003), Mayama était militarisée tandis que les zones rurales étaient encore mal contrôlées ou servaient de refuge aux Ninjas : certaines populations ont alors laissé leurs villages pour se réfugier au chef lieu (Kingandoungui). Mais d'autres au contraire, supposées soutenir ou entretenir les rebelles, sont alors la cible de représailles militaires, et dans ce cadre, plusieurs exactions sont signalées (Djouengue-Nkama).

Certains habitants de la partie sud, vivant à proximité de sentiers, ont alors pu fuir vers Brazzaville (Kouanga Moustila, Nkoué), ou même vers Pointe Noire en passant par l'axe du CFCO, Nkayi, Kitongui. Ceux qui ont pu gagner les villes et y être hébergés y ont passé quelques années. La majorité de leurs retours se situent après 2003-2004.

Les habitants de l'est et du nord du district se sont principalement dirigés vers l'axe de la RN2 et le district d'Igné (zone de Maty) où de nombreux déplacés des pays de Mpangala (Mayama, Kindamba, Vindza) sont toujours implantés. Dans certains de ces secteurs (Loukouangou), moins de la moitié sont revenus. Certains villages ont disparu ou se sont vidés de manière durable (*Fiya*). Les habitants ont fui vers la région des plateaux ou été dispersés en plusieurs villages, certains sont partis à Oka école (district Igné), d'autres plus loin vers la RN2 (Maty), d'autres vers Brazzaville.

Au nord ouest, à la limite avec Vindza et Kindamba, le village de Milele a été détruit (reconstruit). Les habitants de Fiya, en majorité tékés, ont été victimes d'attaques ninjas, puis ont été déplacés lors de l'avancée militaire en 1999. Beaucoup se sont déplacés à Mbouemba lefini, vers Oka école et l'ancien village est abandonné.

	1998-99		2002-2003	
Nkoué (sud, sortie de Mayama, sur route Mayama-Brazzaville)	98-99 réfugiés de Brazza pendant guerre	nombreuses destructions, bétail pillé.	Fuite des habitants vers les forêts et surtout vers Brazzaville.	
Nsoundi (sud près axe Mayama-Brazzaville)	98-2000 : Arrivée de nombreux déplacés de Ngoma tsé tsé, Brazza,	cases, dispensaire, école brûlés, bétail pillé.	Pillages, bombardement, fuite de la population vers Kimbouendé BZV, Maty, Pointe Noire...	Population revenue en 2003
Kinimbiboloko (sud)	98 : Arrivée de nombreux déplacés de brazza et kimbouendé	Tout a été détruit pendant la guerre.	Fuite vers Kibouendé (chef de village resté 9 ans à kibouendé)	La moitié sont partis et revenus vers 2002 2003. Reconstruction sans appui, en matériaux traditionnels.
Ngatoko (sud-ouest, 4h de Mayama à pied, près de l'axe CFCO)	1998-1999 arrivée de réfugiés : parents connaissances	Tirs sur l'école, cases détruites et pillées. Bétail pillé intégralement par miliciens venus du CFCO. Elevage bovin (+ de 1000 tête, + de 10 familles) ruiné.	Afflux de miliciens, les habitants partent vers Brazzaville via Madzia, certains à Pointe Noire.	15 familles pas revenues. Aide récente du député (2009) à la réhabilitation du poste de santé. Difficultés de commercialisation agricole.
Djouengue-Nkama (nord-ouest de Mayama, 4h à pied)	Séjour prolongé en forêt de mars 1999-à janv 2000	Toutes les maisons du village (sauf 2) brûlées, pillages.	Nouveau séjour prolongé en forêt en 2002, repli à 10 km au nord, près de la rivière Fia. 2002, accusés d'être un fief ninja. Chef village tué par militaires. bétail pillé.	La sortie de forêt doit être négociée par le chef de district car les habitants craignent les militaires. 20 familles parties à Brazzaville ou Igné, ne sont jamais revenus.
Loukouangou (sud-est, proche district Igné)	1997 puis 1998-99 passage dans la vallée de réfugiés de Brazza, qui sont ensuite repartis	Un des villages a été brûlé. Tous les biens ont été pillés. Bétail pillé (300 têtes).	Tout le monde est parti dans les forêts des environs. Puis nombreux départs vers Igné.	Vallée sous peuplée. Sur 58 familles moins de 40 sont revenues. Plus de 20 maisons abandonnées. Ecole délabrée. Emigration.
Kaounga Moustila (sud-ouest, 3h de Mayama à pied, orienté vers axe CFCO)	1998-1999 : arrivée de déplacés de Brazza, (des centaines) un village est créé (Moukala) de l'autre côté de la rivière, qui a aujourd'hui disparu	2000 avancée miliciens puis militaires, bétail pillé intégralement par miliciens venus du CFCO.	Fuite et séjour des habitants dans les forêts. Puis vers Brazza (une semaine de marche en passant par Kimbouendé et Mabaya). Entrent à Brazzaville par Ngangalingolo.	Les premiers sont rentrés au village en 2003 (chef du groupement agricole les patients est rentré en juin 2004). Elevage bovin qui était important est ruiné.
Kingandoungumbi (village d' « autochtones »)		Village brûlé par les militaires. Puis (2002) investi par les Ninjas qui s'approprient les récoltes et prennent la population en otage.	Fuites dans la forêt. 2 morts dans la forêt. Difficultés dans la forêt (sont pourchassés par les Ninjas). Souffrent du changement de régime alimentaire.	Village s'est dépeuplé. Fin de la guerre 2003 : les Ninjas se replient ici, des habitants ont pu fuir à Mayama (militarisée). Les autres restent sous la coupe des Ninjas.

Tableau 1 : Les localités enquêtées de Mayama touchées par les conflits.

1-2-3 Présence des ex- combattants et sécurité dans le district

Le rapport Caritas (2004, p 10) signalait dès 2004, dans le district de Mayama, une cohabitation entre ex miliciens Ninjas et troupes gouvernementales « *respectant en cela un accord négocié localement de ne pas porter d'armes en public* » alors qu'il a fallu attendre 2006 pour parvenir à un compromis similaire à Vindza et Kindamba, cœur des positions de repli ninjas-nsilulus, et encore 2010 (opération Kimia) pour que cet accord soit vraiment effectif dans certaines parties sensibles de ces districts (voir les rapports spécifiques).

La pacification du chef lieu de Mayama est donc acquise depuis plusieurs années et la position des forces publiques tend à s'y normaliser. L'accès à la route de Mayama depuis Brazzaville est néanmoins interdit la nuit par deux barrages militaires successifs à la limite de Brazzaville (Mont Barnier) et fermé après 19h. Un contrôle peut également être effectué à Mayama au poste de police situé face à l'ancienne prison.

A l'intérieur du district, les rares voies de circulation praticables par des véhicules (cf. partie2) semblent actuellement plutôt sûres. Mais la circulation y est extrêmement faible. Les équipes mobilisées pour cette enquête ont sillonné le district de jour et de nuit sans problème en janvier et mars 2011. Certains ex-combattants originaires de la zone sud du district contribuent à leur manière (forte ...) à la lutte contre quelques « éléments incontrôlés » qui persistent à se livrer, de manière sporadique (cas signalé en mars 2011), à des rackets ou attaques de véhicules de transport sur les déviations de la route Brazzaville-Mayama, à la limite entre les districts de Goma Tsé Tsé et Mayama.

La plupart des Ex-combattants du district de Mayama sont des jeunes intégrés dans leur milieu familial où ils participent plus ou moins à la vie sociale et aux travaux des champs (souvent présents dans les villages, ils ont assisté aux focus groupes sans souhaiter être identifiés). En tous cas, les chefs de familles et aînés rencontrés cherchent à éviter d'évoquer leur présence comme un problème en insistant sur la bonne cohabitation des générations.

A ces jeunes originaires du district se sont cependant ajoutés d'autres qui sont arrivés de l'axe du chemin de fer, depuis la zone de Mouvimba (villages limitrophes avec district de Kindamba et Goma Tsé Tsé). Après la guerre, beaucoup sont venus se replier au chef lieu (parfois avec un appui du Haut Commissariat). Selon les autorités du district, beaucoup parmi eux peuvent être qualifiés de « nécessiteux ».

Les retards pris par le PNDDR dans le Pool du fait des attermolements du pasteur Ntoumi entre 2007 et 2009 ont fait que les ex-combattants Ninjas recensés dans le district ont pu seulement toucher les compensations liées aux dépôts d'armes mais n'ont pas pu bénéficier des mesures de réintégration prévues sur projet. Après avoir rendu leurs armes ils ont –parfois seulement- touché une contrepartie financière. Les ex-combattants rencontrés dans les villages et qui ont bien voulu évoquer cette question épineuse ont le sentiment d'être laissés pour compte. Des opérations de ramassage d'armes ont eu lieu en 2009 dans le cadre du PNDDR et un inventaire des demandes de réinsertion a été réalisé. Mais comme ailleurs dans le Pool, cet inventaire a été effectué au moment de la clôture du PNDDR, la majeure partie des demandes de réinsertion n'a donc été suivie d'aucun effet. Plusieurs d'entre eux ont subi la honte de ne pas être intégrés à la force publique car jugés « inaptes ».

Un seul projet communautaire mobilisant des ex-combattants a été financé dans le district de Mayama, c'est la réhabilitation du CSI de Nsoundi. Mais il est difficile de connaître le niveau de réalisation effective⁴. Certains ex-combattants tentent de s'intégrer dans des structures productives susceptibles de bénéficier d'appuis. Ainsi, sur 11 groupements agricoles officiels du district, l'un est un groupement ouvertement composé d'ex combattants. Il s'agit du groupement agricole "Mayama debout" (156 personnes) qui a reçu du petit matériel (machettes, arrosoirs) dans le cadre du PCR (programme de consolidation de la réinsertion ?). L'entreprise chinoise qui assure les relevés topographiques pour le tracé de la future route du Pool (Mindouli-RN2) emploie certains d'entre eux pour la logistique et la surveillance.

1-2-4 Une stabilisation fragile de la démographie

Depuis la (très) progressive stabilisation depuis les accords de paix de mars 2003, une partie des habitants sont revenus, que ce soit dans les villages ou au chef lieu du district. Celui-ci passe de 700 habitants en 2004 à 1773 en 2007.

Cependant la population d'ensemble du district en 2007 évaluée à 7036 (recensement, chiffre définitif) montre juste un rattrapage de l'hémorragie subie pendant les guerres. Selon les autorités rencontrées, du

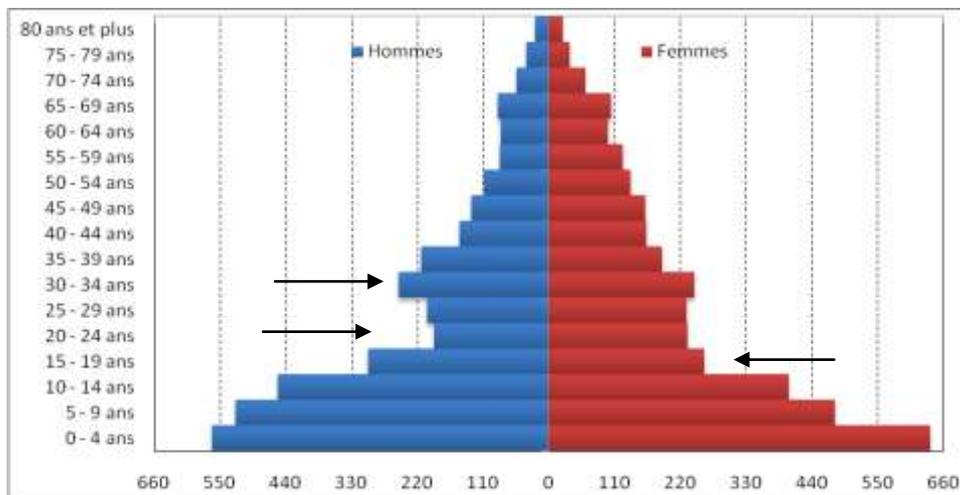
⁴ Ce CSI aurait été également réhabilité (par le député) en 2010.

chef de district aux chefs de villages, un mouvement de départs de population se poursuit dans la phase actuelle post-conflit. Il est attribué à l'enclavement, aux difficultés de l'agriculture, aux incertitudes d'écoulement des productions et de la vie quotidienne, au manque de commerces locaux, au manque d'efficacité des écoles (un seul enseignant diplômé fonctionnaire par école, classe unique), notamment aux carences de l'enseignement secondaire, aux difficultés de la prise en charge sanitaire (l'hôpital de référence théoriquement le plus proche est Kindamba mais les liaisons Mayama Kindamba sont très difficiles) aussi l'orientation se fait-elle naturellement vers Brazzaville).

SUPERFICIE	7071,6
population estimée 1996 RGPH CNSEE	7974
Population estimée au sortir de la guerre 2002-2003 (estimation OCHA2004)	4100
population estimée 2006 cartographie préparatoire au RGPH CNSEE	5916
Population district 2007 RGPH validé	7036
écart entre estimation 2006 et chiffre validé 2007	16%
Population du chef lieu Mayama-centre estimée 1996	2779
Population du chef lieu Mayama-centre estimée au sortir de la guerre 2002-2003 (OCHA 2004)	700
Population du chef lieu Mayama-centre estimée 2006	1773
taux d'hab dans le chef lieu en 2006	0,3

NB. Les autorités du district n'ont pas voulu se risquer à avancer une estimation de population trop incertaine pour 2011.

La pyramide des âges du recensement national de 2007 marque un creux significatif dans les tranches 15-30 ans qui peut être lié aux migrations. Selon les démographes du Ministère du plan, la base très large de la pyramide alors que le district est en déficit de jeunes adultes pourrait s'expliquer par le phénomène d'enfants de migrants confiés aux grands parents restés en zone rurale. Le surplus de jeunes hommes de 30-40 ans pourrait éventuellement s'expliquer par le retour ou la fixation d'ex combattants dans cette zone. Ces interprétations restent conditionnées par la qualité des données démographiques du recensement de 2007.



Graphique 2 : Pyramide des âges du district de Mayama (source CNSEE, recensement 2007).

1-2-5 Migrations hors du district, vers Brazzaville et vers Igné (axe de la route nationale 2)

L'importance de l'émigration hors du district est doublement facilitée par l'attractivité et la facilité d'accès de Brazzaville vers le sud, et celle de la route nationale 2 vers l'est. La proximité de Brazzaville explique les départs, non seulement de jeunes partant se scolariser à la capitale, mais aussi (selon des responsables du district) de personnes « âgées » qui rejoignent leurs enfants en ville, notamment parents de fonctionnaires qui rejoignent leurs enfants. Selon le sous-préfet, les départs vers Brazzaville toucheraient même des habitants de certains quartiers du chef lieu (en particulier le quartier de Mienanzambi, quelques kilomètres avant l'entrée du quartier administratif en venant de Brazzaville). Du fait de l'état désastreux de la piste et d'un pont, ce quartier se trouve, à certaines saisons, déconnecté du centre de Mayama.

1-2-6 Migrations internes au district, vers ses marges est/nord-est

Nombre d'habitants des villages situés à l'est (vallée de la Loukouangou), au nord du district (entre Milele et Fia) et même au centre (Kaounga Moustila) ont quant à eux rejoint, vers l'Est, les marges du district de Mayama (Essio, Missonia) et le district voisin d'Igné, en particulier les localités situées sur la RN2 (Cf. carte 7). Ils suivent l'axe de pistes qui rejoignent directement de nouvelles zones de mise en valeur agricole vouées aux productions marchandes pour le marché brazzavillois, situées aux abords de la RN2, route goudronnée en excellent état, qui dessert Brazzaville. Ils ont souvent transité par Brazzaville pour remonter s'implanter dans cette nouvelle zone agricole⁵.

Ces migrations amorcées dans les années 60-70 (période où ont été créés, par migrations de population kongo, plusieurs de ces villages situés le long de la RN2 dans une zone de peuplement téké) se sont très fortement accélérées pendant les trois conflits notamment à la suite d'attaques Ninjas (en 1999, contre plusieurs hameaux tékés situés au nord-nord-est du district) et des représailles militaires qui ont suivi, toutes deux accompagnées de pillages. Ainsi, BISSANGA 2, à la limite entre le district de Mayama et celui d'Igné est-il un nouveau village créé par des déplacés qui viennent de Bitambala (district de Vindza).

Cette dynamique migratoire semble continuer aujourd'hui, à la faveur des relations de parenté ou d'interconnaissance existant avec des originaires du district implantés à Igné ou Maty. Là, le long de la route du nord, les habitants peuvent rejoindre des parents ou connaissances qui s'y sont réfugiés pendant les guerres. Il est assez facile, bien qu'onéreux, d'y louer un terrain avec l'accord des chefs de terres locaux tékés (à condition de n'y pas planter d'arbres fruitiers). Il surtout très est aisé d'accéder à du matériel agricole de location (tracteurs, pulvérisateurs) et aux intrants, puis de commercialiser la production, principalement manioc et arachide, grâce à une excellente desserte vers Brazzaville en une heure environ. Après quelques séjours de durée limitée, des migrants venus de Mayama Vindza et Kindamba s'installent ainsi le long de ce véritable « front pionnier agricole ». Ils contribuent parfois à aider, par des envois d'argent, les parents restés au village d'origine. Beaucoup sont organisés en mutuelles d'entraides régionales.

Leur position sur un éventuel retour est partagée. Lors d'un entretien de groupe avec la mutuelle Ami Bolingo, composée de 52 membres originaires des pays de Mpangala, la réponse unanime était : non ! Et ceci malgré la hausse des prix de location, du fait des ventes croissantes de terres à des citadins, malgré une baisse constatée des rendements en manioc. Les arguments principaux sont la sécurité, la hausse des prix de vente du manioc, l'accessibilité à Brazzaville, l'opportunité de revenus complémentaires pour les femmes grâce à la vente d'aliments préparés le long du goudron, la facilité de scolarisation des enfants. Cependant, le long de la piste qui relie la RN2 à aux confins des districts de Mayama et Vindza, nous avons rencontré d'anciens migrants de retour dans leur village d'origine, « chassés » pour des questions notamment foncières.

⁵ Source : idem

Cas de la piste Milele-Boulankio : un axe d'implantations

Depuis la fin des conflits, des habitants ont continué à migrer de l'intérieur du district en direction de la limite ente Mayama et Igné, sans aller jusqu'à la RN2. L'émigration est d'abord périodique avant de perdurer : le trajet Mayama-Igné peut s'effectuer en 8h à pied, 1 jour aller, 1 jour retour. Des groupes de cultivateurs s'implantent à la saison le long des pistes de savanes, situées vers l'Est (Mah, Yello, Bissanga1 et 2), qui, en étant assez bien desservies par des véhicules, permettent de créer des spéculations agricoles marchandes. Le long de cette piste, on rencontre aussi des citadins investisseurs originaires du district appartenant à des familles de propriétaires fonciers, ainsi que des cultivateurs pratiquant une double activité rurale et urbaine, tel M J Baptiste, chauffeur mécanicien résidant principalement à Brazzaville, qui cultive plusieurs ha de maïs pour porcs⁶ (porcs donnés par FAO Mayama). Investisseur, il a également acheté un parc à bœufs à Kaounga Poto Poto, au sud ouest du district.

L'axe d'implantation de ces hameaux est une piste sommaire, mais accessible aux véhicules lourds (ce qui permet donc la commercialisation des produits agricoles), qui relie le district de Vindza, via Milele et Boulankio à la Route goudronnée (RN2) à travers une zone de plateaux sableux couverts de savane.

La voie a été ouverte et est régulièrement desservie par un entrepreneur- transporteur dynamique, qui est aussi le député de Vindza depuis 2007⁷. Des hameaux de cultures s'implantent actuellement le long de cet axe qui est assez régulièrement parcouru par des véhicules de collecte des produits agricoles. On observe un chapelet encore très lâche de petits villages de création récente, plus denses vers l'est en arrivant vers le district d'Igné puis à proximité de la route nationale 2. Certains sont de simples campements temporaires.

Malgré le caractère un peu aléatoire du passage des véhicules, certains pratiquent des navettes vers Brazza (jeunes, fonctionnaires, entrepreneurs de cultures). Le principal problème de cette partie, qui handicape le peuplement est la difficulté d'accès à l'eau en saison sèche. Les sols sableux sont faciles à travailler mais nécessitent des engrais.

Le retour de groupes de déplacés

Plusieurs hameaux ont également été fondés plus au nord du district de Mayama, dans une zone sur la piste qui conduit de Vindza à Igné (Kana, Mouayala, Gare C) par d'anciens déplacés en provenance des districts de Kindamba ou Vindza. Lors des enquêtes, nous y avons également rencontré plusieurs groupes d'habitants tékés revenus s'installer après avoir été déplacés de leur village d'origine lors des conflits (cas des habitants de Fiya). Certains ont passé quelques mois ou quelques années à Brazzaville ou le long de la RN2.

L'exemple du hameau Gare C situé sur la piste nord du district (près du village abandonné de Fiya et de Mouayala, à 113 km du goudron de la RN2) témoigne des difficultés d'un groupe d'habitants déplacés par les guerres, venus se réinstaller dans le district après quelques années passées à Igné.

Ce minuscule hameau est peuplé d'anciens habitants du district de Vindza, tékés, qui ont fui à Brazzaville puis à Igné pendant guerre et sont venus récemment se réinstaller ici il y a 2 ans à la suite de difficultés matérielles et sociales à Igné. Ils sont propriétaires fonciers dans cette zone presque vide, et peuvent donc y disposer de terres gratuitement.

Dans le village se trouve un jeune qui a grandi à Brazzaville pendant les conflits, où il a suivi l'école primaire et le CEG. En 1998-99 il s'est réfugié ici. Puis quand l'armée est arrivée (2002) tous sont repartis à Igné. Il est venu aider son père à se réinstaller ici. Comme plusieurs autres rencontrés dans des hameaux le long de cette piste, ce jeune effectue des navettes régulières vers Brazzaville (quartier populaire central de Ouenzé), où il mène quelques petites activités de « débrouille » comme manœuvre du côté de l'abattoir.

Ces déplacés réinstallés depuis 2 ans dans une zone marginale du district se plaignent de l'absence des autorités ; Ils ont reçu la veille seulement la première visite du nouveau sous-préfet.

Ils pratiquent un maraîchage d'autoconsommation avec vente des surplus (tomate oignon piment), et une pêche d'autoconsommation.

⁶ Le prix de la location s'élève à 30 000 CFA par hectare.

⁷ Bien que ses 80 ha de cultures (situés entre Missonia et Bissanga) et ses machines agricoles aient été pillées successivement par des populations tékés, des miliciens ninjas et des militaires...

C'est leur première campagne de manioc, il n'y a pas encore eu de récolte, l'un des problèmes est donc la dépendance pour ce produit de première nécessité (des commandes sont passées à Igné). Leurs besoins prioritaires sont les suivants : semences, caprins (avant guerre ils pratiquaient l'élevage de cabris), un moteur/ tronçonneuse-défricheuse pour couper le bois (ont 9 ha de forêts).

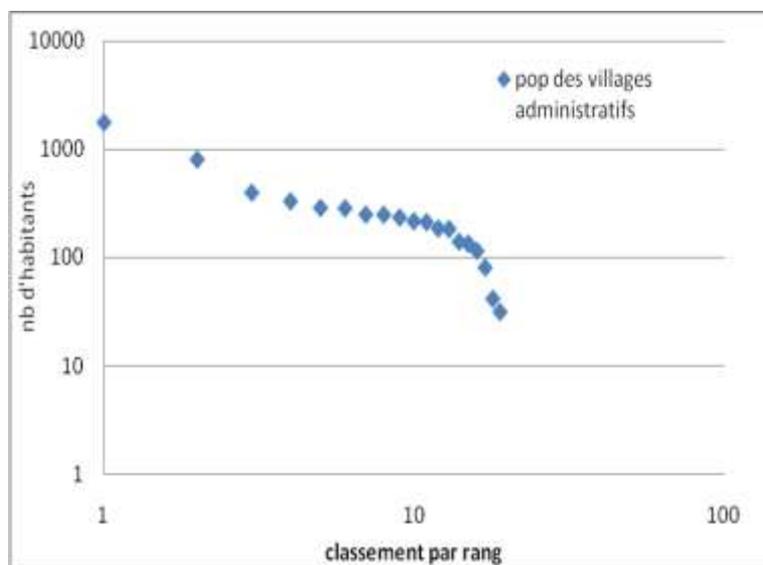
La commercialisation des produits est liée au passage d'un camion le jeudi en direction de Brazzaville (véhicule du transporteur Matsima, qui vient de Vindza). Un autre véhicule vient parfois spécialement acheter maraîchage tomate oignon piment ... Il n'y a aucun équipement commercial dans toute cette partie du district, pas de boutique, pas même un kiosque.

Comme dans tous les hameaux qui jalonnent cette piste au milieu des savanes, il n'y a pas de service : pas d'école à Gare C. les enfants vont à l'école à Mouayala (école « mal construite ») et le maître n'y est arrivé que depuis 1 semaine (bénévole payé par député). Pas de centre de soins : le rattachement officiel est le CSI de Mayama accessible en 9h de marche (pour un bon marcheur) car il n'y a pas de desserte par véhicule entre cette piste située au nord du district et le chef-lieu. On doit passer la nuit à Mayama. Mais depuis Mayama, si le cas est grave, les malades sont réorientés vers Brazzaville. Donc, pour anticiper cela, les habitants de Gare C, en cas de besoin sanitaire grave se dirigent directement vers Brazzaville où ils ont des parents susceptibles de les héberger. De même pour les femmes enceintes (pesée ou accouchement): il est jugé plus facile, plus « rapide » (1 journée au moins en véhicule) et plus sûr d'aller directement à Brazzaville que de passer par Mayama.

1-3 Encadrement administratif du territoire

1-3-1 hiérarchie des villages administratifs

Les 79 localités du district sont rattachées à 18 villages administratifs dotés de comités de village⁸. Les « villages administratifs » qui constituent la référence de base d'encadrement territorial du pays regroupent ici en général plus de 100 habitants. Mais à la différence d'autres districts comme Zanaga où la population est très groupée, les « villages administratifs » de Mayama sont souvent des entités virtuelles définies par l'administration, sans véritable centre, composés d'une nébuleuse de petits hameaux ayant parfois entre eux des liens fonctionnels ou familiaux, mais parfois assez éloignés les uns des autres.



Graphique 3 : Courbe rang-taille des villages administratifs du district de Mayama.

La courbe rang-taille construite à partir de la population des « villages administratifs » (cartographie préalable au recensement national, 2006) montre une structure qui ne correspond pas à la réalité spatiale du peuplement mais montre bien la volonté publique de donner une cohérence à l'encadrement des populations :

⁸ Chiffres CNSEE 2006, le sous préfet mentionne l'existence de 20 comités de village en 2011.

Tableau 2 : Population estimée en 2006 des 18 villages administratifs.

MAYAMA	1773
NKOUÉ	804
KINDOUNGA	396
RENEVILLE	329
NTSOUNDI	286
NGOUA	113
KINGANDOUNGUIMBI	248
NGATOKO	247
YELLO	162
NKAMA	215
MOUVIMBA	211
KAOUNGA BOUDZOU MOU	184
KAOUNGA MOUTSILA	182
NKAMA 1	139
KINIMBI BOLOKO	133
LOUKOUANGOU	114
MOUKOUAMOU	80
KINDAMBA POTA	41
FIYA	31

source CNSEE. En gris: lieux visités/enquêtés dans le cadre de cette étude.

NB. Le site originel de l'ancien Fia est abandonné mais l'équipe a visité les nouvelles localités rattachées à cette dénomination situées sur la piste (Kana, Gare C).

1-3-2 le chef lieu de district : Mayama

Créé en 1900 au bord du Djoué, le poste de Mayama a été le 1^{er} chef lieu de district doté d'une administration coloniale complète dans les *pays de Mpangala*, et notamment de la fameuse prison où ont été retenus plusieurs chefs de villages rétifs aux mesures coloniales et où A.G Mastoua est mort en 1942. La route Brazzaville-Mayama est ancienne, son premier tracé date de 1911. Dans les années 20-40, elle a drainé des migrations en provenance du Pool sud vers les Pays de Mpangala. Cependant, depuis l'indépendance, bien avant les conflits,



Photo 8 : Vestiges de la prison coloniale de Mayama.

Mayama n'est pas un centre très dynamique, notamment en raison de la pauvreté des ressources agricoles d'une grande partie du district, mais aussi d'une certaine marginalisation politique qui explique aussi en partie l'état dégradé de la voie menant à capitale. Mayama a été frappé de plein fouet par les destructions et pillages, dès 1998-99 du fait de la présence active des Ninjas. Base de repli, point de départ d'opérations visant la capitale, ce chef lieu est assez rapidement contrôlé par l'armée en 2002 qui se livre à des représailles. Les villages et le chef lieu se vident alors de leurs habitants. Selon le rapport OCHA (2004), au sortir de la deuxième guerre du Pool 95% des maisons de Mayama étaient « *détruites ou en état de délabrement avancé, sans toit ou simplement abandonnées et envahies par des mauvaises herbes* » (p 22). En 2004 il manquait toujours à la localité de Mayama la majeure partie de ses habitants. De plus de 2500 personnes (estimation recensement 1996), la population n'était plus que de 700 hab en 2004. Elle est

évaluée à 1773 habitants en 2006, aucun chiffre plus récent n'est disponible. Malgré la présence de la sous-préfecture et de diverses administrations, d'un CEG, d'un CSI, la localité n'a pas le statut de commune urbaine, si bien que les données de population du recensement de 2007 ne sont pas disponibles (en 2011, seules les données démographiques des communes urbaines sont publiées). Si la paix est revenue, le chef-lieu demeure peu actif, comme abandonné. Son tissu bâti extrêmement lâche et sa faible animation économique font en effet plus penser à un grand village un peu endormi (cf. plan et photographies ci-dessous).

Mayama est composé de 4 quartiers entrecoupés de zones de végétation et de cultures. L'animation y est faible. L'activité principale de ses habitants est l'agriculture de subsistance. :



CQ.1 MATSOUA
CQ.2 BITELEMONO
CQ.3 LOUTINI
CQ.4 MIENANZAMBI (12km au sud du centre administratif, au départ de la route vers Brazzaville, avant le pont sur la Loukouangou)

Photo 9 : Vue du centre administratif de Mayama.
(cliché pris au sud-est du centre, en direction de l'ouest)



Beaucoup de maisons détruites et de bâtiments du centre administratif n'ont pas été reconstruits ou ont été laissés à l'abandon. Devant les parcelles non occupées, les routes sont couvertes par l'herbe, attestant de la rareté des passages de véhicules.

Photo 10 : Centre administratif de Mayama.



Photo 11 Avenue du Marché de Mayama centre.



Photo 12 : Avenue du CEG de Mayama centre.

C'est pourtant au centre du chef-lieu qu'on trouve quasiment tous les services publics et les fonctionnaires du district (si l'on excepte les directeurs d'écoles et les rares agents titulaires de centres de santé dispersés dans les villages), là que se trouve concentrée la totalité de la force publique (armée police et douane) qui, à la différence de Vindza et Kindamba vient de commencer à être réorganisée pour un mode de fonctionnement normal (avec commissariat de police). Au total une trentaine de fonctionnaires sont en

poste en janvier 2011 dans les administrations et les établissements publics de Mayama-centre (*Tableau 3*). Aux fonctionnaires civils (ou militaires tenant des fonctions civiles, comme le sous préfet qui est colonel), il faut ajouter militaires et policiers dont les effectifs ne nous ont pas été communiqués pour des raisons de confidentialité et de sécurité et qui sont tous basés au chef lieu.

La sous préfecture de Mayama manque de bâtiments administratif et de logement de fonction pour les fonctionnaires des services déconcentrés. Le sous- préfet de Mayama travaille sous une pailote dans sa résidence de fonction. Certains fonctionnaires affectés sont démotivés parce qu'ils n'ont ni bureau, ni équipement.

fonction	Nb.	fonction	Nb.
Administration SP	9	personnel titulaire collège	1
Secrétariat de la sous préfecture	6	Personnel titulaire école primaire de Korogo	5
Percepteur/agent payeur	1 ⁹	Service social, CAS	1
Inspection scolaire	4	Secteur agricole	1
Inspecteur instruction civique et jeunesse	1	Eaux et forêt	1
Inspecteur EPS	1	Personnel CSI	2
Police ;, refuse donner le nb	1 commissaire	armée, gendarmerie : confidentiel	ND

Tableau 3 : Les fonctionnaires résidents au chef lieu de Mayama

Les conditions de vie quotidienne des fonctionnaires affectés à Mayama sont austères : certes, le chef lieu reçoit deux réseaux de téléphones depuis 2008 (Airtel et MTN), grâce à l'implantations récente de deux relais, l'un au centre de MAYAMA l'autre à quelques kilomètres au nord. Mais c'est le seul luxe : pas d'eau courante, pas d'électricité au chef lieu, quasiment aucun commerce (une seule boutique d'alimentation attenante au bar), absence de produits qui font partie de l'alimentation habituelle des citadins, un marché sans aménagements (voir 4-3).

En l'absence de tout service financier au chef lieu de district (ni banque, ni coopérative, ni microcrédit, ni transfert d'argent), les fonctionnaires doivent encore se déplacer pour percevoir ou pour distribuer leur traitement à leur famille restée à Brazzaville : c'est donc aussi à Brazzaville qu'ils effectuent l'essentiel de leurs achats. L'offre commerciale est réduite au strict minimum à Mayama.

Si la vie quotidienne manque d'animation, la sécurité semble revenue dans cette localité. Les ex-combattants sont bien présents et visibles, mais semblent relativement canalisés et faire l'objet d'une certaine attention de la part des autorités publiques.

Quelques aménagements privés et publics en cours, dans le secteur du marché pourraient renforcer le rôle de Mayama et redonner vie à son petit centre commercial très embryonnaire: réfection du bar avec sonorisation, aménagement d'un hôtel, équipement de la boutique d'alimentation d'un réfrigérateur (financés par un haut fonctionnaire du Pool originaire de Mayama). Non loin de là, installation d'un atelier de boulangerie et de couture destiné à de jeunes femmes en difficulté (Maison de la femme : financement initial ministère de promotion de la femme, 10 machines à coudre, petite savonnerie , gestion du projet à la charge de la sous préfecture) implantation d'une décortiqueuse de riz... (investissement privé, entreprise Louta ferme). Mais le bar étant un point de ralliement de jeunes désœuvrés et d'ex-combattants, il peut donc aussi constituer un pôle répulsif pour la fréquentation de ce secteur par les habitants.



Photo 13 : La Maison des femmes de Mayama.

⁹ Rarement présente. Les fonctionnaires du district vont se faire payer à BZV.

1-3-3 Nkoué, en tête de la hiérarchie des villages administratifs

Le premier « village administratif » par le nombre d’habitants après Mayama, est Nkoué (environ 800 hab), situé à une douzaine de km au sud de Mayama en direction de Brazzaville. Ce total est obtenu en additionnant les habitants de pas moins de 12 quartiers et hameaux, au sein desquelles la population est dispersée. Ils sont séparés par des étendues de champs, de savanes et de lambeaux forestiers. La localisation du village administratif a été opérée par le CNSEE sur la base de géolocalisation du CSI, situé au bord de la route. C’est aussi au bord de la route que se situe le lieu du « marché ».



Photo 14 : vue de Nkoué, une nébuleuse de hameaux et quartiers sans véritable centralité.

Si la distance entre Nkoué et Mayama paraît courte, il faut une bonne heure en véhicule pour effectuer ce parcours en raison de la présence de bourbiers et du délabrement du pont de Mienanzambi (dont la réhabilitation programmée par la DGGT¹⁰ est urgente car sa rupture couperait la route Mayama-Brazzaville). Equipé d’un CSI pourvu d’un agent titulaire et d’une école primaire (deux fonctionnaires dans le village), Nkoué pourrait cependant jouer un rôle d’animation.

Tout comme Reneville et Nsouli, Nkoué joue le rôle de *centre relais d’état civil*. Ces sites secondaires d’état civil animés par des membres des bureaux des comités de villages existaient avant les conflits, leur relance est en cours. Les actes de naissance et de décès sont gratuits, mais en cas de perte ou de destruction, ce qui a souvent été le cas, leurs duplicata (nécessaires pour voter, pour un recrutement, un examen) coûtent 2000 FCFA.

Si l’on continue à descendre dans la hiérarchie des villages administratifs du district, on remarque ensuite deux ensembles : les regroupements administratifs de plus de 100 habitants (qui rassemblent des hameaux parfois de taille minuscule dépendant d’un même comité de village. Ces villages administratifs sont généralement dotés d’une école, (souvent construite par les habitants eux-mêmes dans les années 70).

De manière plus marginale, on trouve des « villages administratifs » de très petite taille qui correspondent à des entités culturelles « autochtones » (Kindamba Pota) ou à des localités très isolées dans la zone « vide » du nord du district (« Fia » qui figure toujours dans la hiérarchie officielle du CNSEE, mais dont l’emplacement originel a été déserté au profit de relocalisations le long de la piste Milele-Missonia comme on l’a vu en 1-2-6).

¹⁰ DGGT : Délégation générale des grands travaux

2 – Transports et communications

2-1 Un réseau de voirie peu dense et sous aménagé

« Très mauvais : mettez carrément zéro » nous a dit le sous-préfet.

2-1-1 La route Brazzaville-Mayama :

Malgré la proximité relative de Brazzaville, d'une part (80km vers le sud, 3 heures de route environ en véhicule 4X4 léger et performant entre le chef lieu et la capitale), et de la route nationale 2 goudronnée, d'autre part (75 km vers l'est), le district de Mayama peut être qualifié d'enclavé. Certes, si l'on compare les temps d'accès à la capitale, ses marchés, ses équipements, par rapport aux autres districts du Pool Nord (*carte 8*), Mayama peut sembler « favorisé », d'autant plus que la route Brazzaville-Mayama est une route « départementale » selon classification officielle.

Mais cette voie ne dispose que d'un tronçon goudronné inachevé, abandonné et très érodé long de quelques dizaines de kilomètres. Le rapport destiné au *plan national des transports* de 2004 signale (p 17) que « *Suite aux érosions intensives, d'importants travaux de terrassement s'imposent tout le long de cette route dont les travaux ont démarré au cours du plan 1982-86.* ». En 1992 « *Afrique Entreprises Tabet Congo SA* » filiale du groupe Groupe Antoine Tabet SAL (GAT) avait décroché le marché relatif à la réhabilitation (asphaltage) de cette route (qui était déjà dans un état déplorable) pour un montant de 100 millions de francs français. Les travaux avaient démarré hors zone urbaine dans la partie jugée la plus délicate du fait des risques de ravinement (à Nkoué), mais ils ont été stoppés avant la guerre de 1997 à la suite d'incidents provoqués par les Ninjas 1993 à Mayama, puis d'un contentieux financier¹¹.

L'existence des résidus de tronçons goudronnés très dégradés de la « route Brazzaville-Mayama » ne fait qu'attiser le sentiment des faiblesses, voire de l'injustice ressentie par rapport à d'autres zones situées dans le même rayon de distance de Brazzaville. Le village de Nkoué, par exemple, se trouve au bord de ce morceau de goudron qui débouche de part et d'autre sur une piste large mais mauvais état ! L'état de ce axe a suscité en 2006-2007 l'initiative d'une association de ressortissants basée à Brazzaville, l'A.D.G.M (Association de développement des districts de Goma Tsétsé et de Mayama), elle-même affiliée à la mutuelle l'Amikale (mutuelle d'entraide et de santé, activiste et engagée dans la vie politique nationale, revendiquant l'inspiration historique d'A.G Mastoua). Recourant aux services d'un ingénieur, l'ADGM a fait réaliser un diagnostic qui semble pertinent et un devis financier de réhabilitation de la voie mis en ligne sur le web¹².

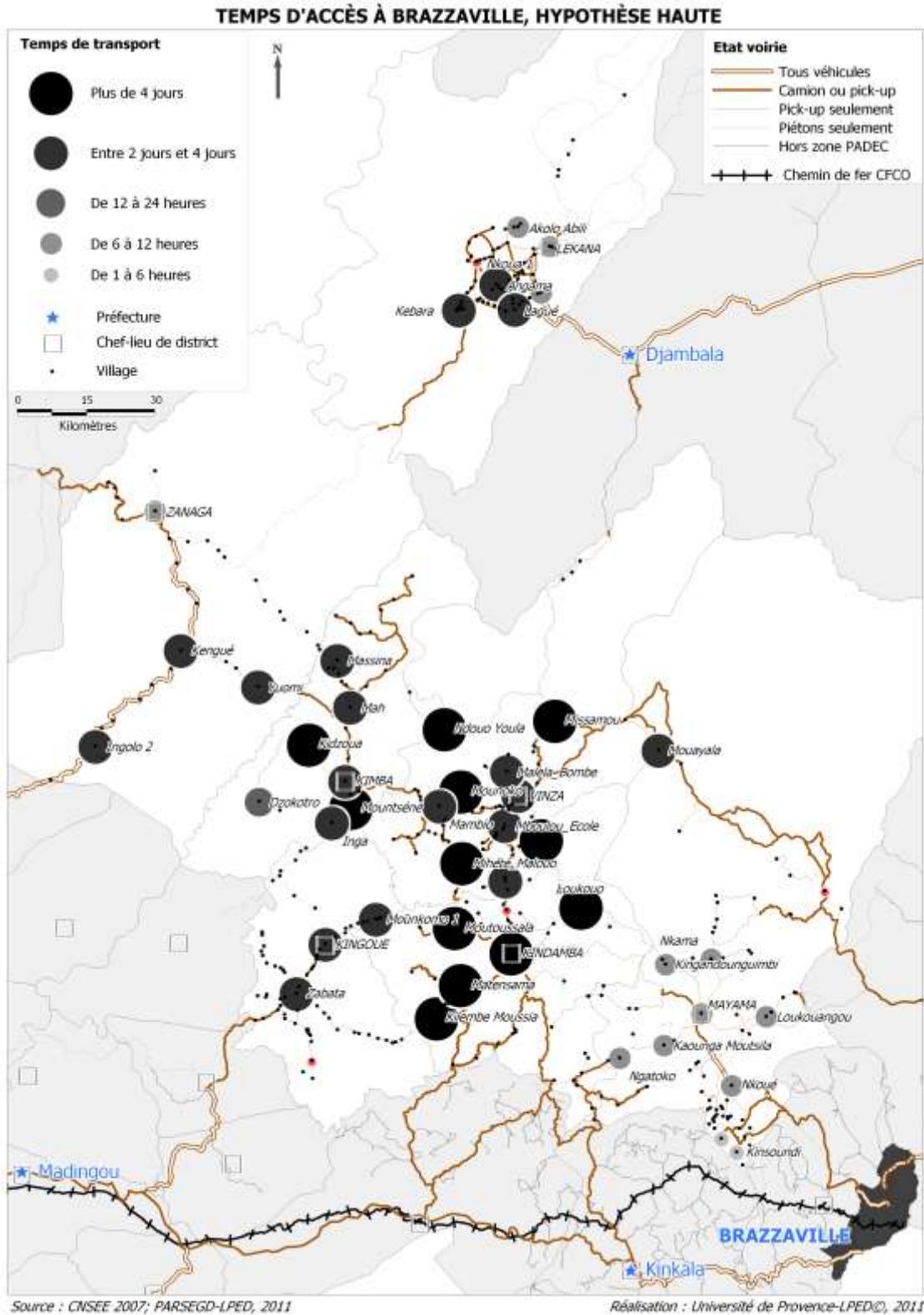
Unis pour contribuer à la reconstruction de la route Brazzaville-Mayama!

Les membres de l'A.d.g.m (Association de développement des districts de Goma Tsétsé et de Mayama) veulent sauver leurs contrées qu'ils estiment être en péril. Cela passe par la réhabilitation de la route Brazzaville-Mayama. Ils ont, pour cela, pris l'initiative d'y contribuer, comme pour dire « *ni l'Etat, ni une quelconque institution de financement, sauvons-nous, nous-mêmes* ». Ils sont prêts à se sacrifier, par souci des générations futures. Au cours d'une assemblée générale, tenue le 7 avril 2007, ils se sont accordés pour la mise en place d'une commission de collecte de fonds destinés à financer les travaux de construction du légendaire « *Nzila ya Mayama* » (la route de Mayama). Filles et fils, ressortissants des districts de Goma Tsétsé et Mayama, sont appelés à contribuer, financièrement, selon qu'ils soient hommes d'affaires, hommes politiques, acteurs de la société civile, salariés, membres de la diaspora ou habitants des villages. Le coût de financement des travaux de la route Brazzaville-Mayama est estimé à 89,5 millions de francs Cfa environ.

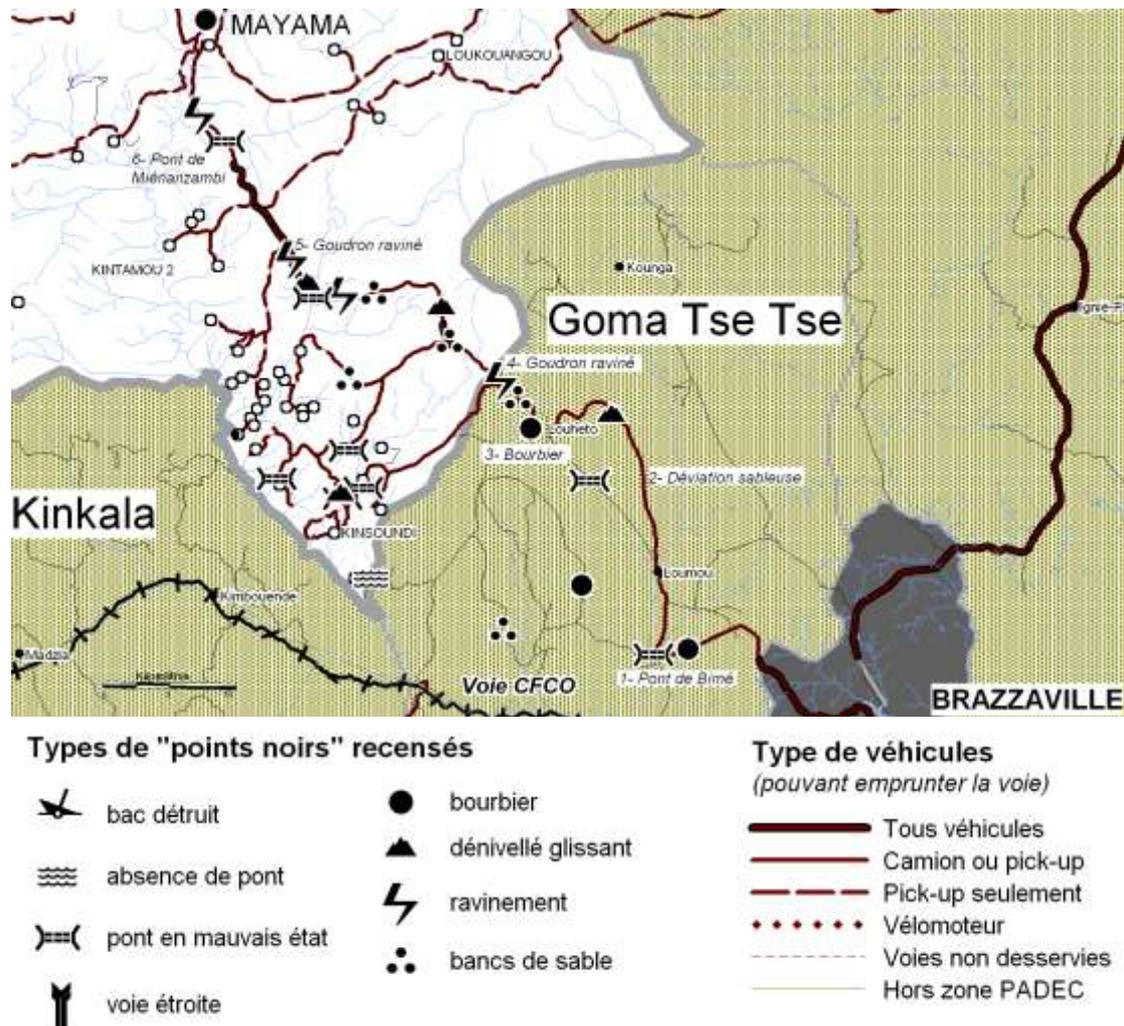
La Semaine africaine N° 2686 du Vendredi 13 Avril 2007

¹¹ Il était convenu que le Groupe Antoine Tabet SAL (GAT) avance les montants des travaux au Congo, prêt garanti par Elf Congo qui devait rembourser directement le groupe en déduisant les montants de sa redevance pétrolière due au Congo. Mais les travaux sont ralentis par les guerres et à partir de 1998, Elf Congo n'honore plus les échéances, un procès a opposé le groupe Tabet et Elf Congo (2001-2002).

¹² Faute de financement ce projet s'est finalement limité à une petite campagne de communication.



Carte 8 : Temps de transport vers Brazzaville (en hypothèse haute).
 Source : Entretiens auprès des Comités de village et des focus groupes dans les villages.



Carte 9 : Zoom sur les « points noirs » de la route Brazzaville-Mayama.

Brazzaville-Mayama par la « route » départementale (les chiffres de repérage renvoient à la carte 9)

Malgré les difficultés, l'axe est accessible tant aux camions qu'aux véhicules 4X4 de type pick-up. Il est assez fréquenté au départ de Brazzaville (voir carte 13). Au départ de Brazzaville la piste est large et desservie par plusieurs véhicules par jour jusqu'à Loumou. L'état de cette « route » est très inégal selon les tronçons et les saisons. Certains sont très mauvais en saisons sèche à cause des bancs de sable qui rendent les montées difficiles pour les véhicules lourds (le sol est plus stable après une pluie). Inversement, plusieurs gros bourbiers ou traversées de petits cours d'eau et bas fonds deviennent périlleux en période de pluie. La durée du trajet dépend de l'état de ces bancs de sable et bourbiers qui peuvent immobiliser durablement les véhicules (la durée minimale pour franchir les 80 km est de 2h30/3h pour un bon véhicule individuel et de 4/5h pour un véhicule collectif sans panne ni embourbement). Mais plusieurs passages difficiles (ponts endommagés) imposent des déviations malaisées au droit des collines.

**1- plusieurs ponts endommagés**

Certains ponts sont actuellement endommagés (pont sur la Bimé, district de Goma tsé tsé, quelques km avant Loumou, repère 1 sur la carte). La réparation a été programmée par Conseil Départemental dans le cadre du contrat Etat-département pour 2009-2010.

Photo 15 : Pont sur la Bimé (1), district de Goma tsé tsé (mars 2011).

Entre Loumou et Louheto l'état du pont sur la Louala (refait par les villageois, impraticable aux véhicules) impose un large détour par des collines sableuses et pentues. En redescendant de cette déviation, les véhicules doivent alors affronter une longue zone de borbiers liée à la confluence entre la Djouari et la rivière Nguidi.

2- Entre bancs de sable et borbiers



Photo 16 : Montée sableuse après Loumou (2)
Déviation nécessaire pour éviter le pont endommagé de la Louala



Photo 17 : Borbiers dans les sols hydromorphes de fonds de vallée (3)
Confluent Nguidi-Djouari, près de Louheto. en sortant de la déviation précédente.



Photo18 : Absence d'amélioration entre 2006 (cliché AGDM à gauche) et 2011 (cliché LPED).

3- Passages de goudrons ravinés et déviations

La partie goudronnée qui correspond à une zone majoritairement sableuse est ravinée et interrompue sur plusieurs tronçons (repère 4). Le goudron est tellement érodé qu'il disparaît (cf. évolution 2006-2011).

Photos19: Voie Brazzaville-Mayama. après Louheto.



2011



cliché AGDM 2006

Cliché AGDM



2011

Les « déviations » latérales, proches du goudron, se sont elles-mêmes encaissées du fait du ravinement dans le sol sableux très meuble, sous forme de très étroits en canyons: deux véhicules ne peuvent pas s’y croiser.

Photos 20 : Voie Brazzaville-Mayama. Passages en couloirs où deux véhicules ne peuvent pas se croiser.



Cliché AGDM

cliché AGDM 2006



2011



2011

La partie encore praticable de voie goudronnée, de part et d’autre de Nkoué, subit elle aussi de fortes dynamiques d’érosion en cirques à chaque amorce de cours d’eau (repère 5).



Photos 21 : 2011, état du second tronçon goudronné de part et d’autre de Nkoué.



La voie est franchement interrompue en plusieurs points. De nouvelles déviations (ici signalisée par le député, ce qui est une façon de protester contre l’absence d’intervention publique) permettent de contourner les ravins.

Photo 22 : Multiples déviations signalisées par le Député.



4- l'entrée sud de Mayama : bourniers et pont de Miéanzambi (repère 6).



A l'entrée dans le chef lieu de Mayama, le pont du quartier Miéanzambi sur la Loukouangou, situé à l'entrée du chef lieu de Mayama, à une dizaine de km du centre administratif, commande l'entrée des véhicules dans le chef lieu. Or il est proche de la rupture (réparation programmée DGGT 2011 ou 2012)

Photo 23 : Pont de Mienanzambi 2011. Réfection programmée par la DGGT en 2011.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'état des voies d'accès au district de Mayama.

Mayama-Brazzaville par les pistes des	Piste sableuse très meuble, forts dénivelés, montées difficiles.	Itinéraires très mal tracés et non signalés dans une zone non peuplée, accessible aux véhicules de transports légers.
Mayama-Kindamba via Kingandoungoumbi et Loukouo	Piste sableuse à forts dénivelés puis forestière et étroite via Kingandoungoumbi (risque de chute d'arbres). Pont sur la Loukiri récemment refait par l'entrepreneur Mimi, mais de capacité de charge insuffisante pour camion. qqs bourniers de fonds de vallée et en arrivant à Kindambahargé.	Inégal, inaccessible aux camions,
Mayama-Loukouangou - Igné	Piste sableuse étroite dans savane, fortes pentes au droit des versants - pont récemment refait par entrepreneur Mimi (Louta ferme) mais de capacité de charge insuffisante pour gros camion chargé.	accessible aux véhicules légers, tracés instables, non signalés.
Vindza-Mayama-Igné	Piste sableuse sommairement tracée et endommagée par les passages des gros camions du transporteur Matsima. Pentes sableuses difficiles. Quelques bourniers.	

2-1-2 Les voies internes au district et la desserte automobile:

Mauvais état des pistes rurales

En dehors la « route » mayama-Brazzaville, le reste du district est exclusivement desservi par des pistes rurales étroites et en mauvais état, la plupart ne sont accessibles qu'à des véhicules de petit gabarit (cf. Carte n° 10) Alors qu'il est drainé par un dense chevelu hydrographique surtout dans sa partie sud, il manque de ponts. Des aménagements sommaires sont parfois réalisés par les riverains, sans aide extérieures. Les clichés ci-dessous en montrent quelques exemples. Ces pistes ne sont pas accessibles aux véhicules lourds et même les véhicules de transport légers ne s'y aventurent qu'à leurs risques et périls et moyennant des temps de parcours très longs (pas moins d'une heure pour 15 km). Des bourniers persistants se forment dans les bas fonds qui jalonnent chaque vallée, aggravés par chaque pluie. Inversement, les pistes qui partent à l'assaut des fortes pentes de collines sont meubles et sableuses, et ne sont bien praticables ... qu'après une pluie.



**Photo 24 : Piste rurale au nord-ouest du district.
(mayama-Kingandoungimbi)**



**Photo 25 : Piste rurale vers Nkama, au nord du chef lieu.
Piste envahie par les herbes, ce qui atteste de la rareté de la
desserte automobile**

Malgré l'état catastrophique des pistes de proximité et des ponts, rares sont les initiatives communautaires de cantonnement ou de réparation. L'impression qui domine est celle d'un attentisme découragé et d'une infinie capacité d'adaptation à la pauvreté et au sous-équipement. On peut néanmoins citer quelques cas, par exemple celui de Nkama, dont le comité de village, avec l'appui du district, a financé la pose de poutrelles métalliques sur un cours d'eau sans pont qui bloquait l'accès de tout véhicule. La période pré-électorale pourrait, comme dans d'autres district, stimuler les aides émanant du député et des conseillers départementaux.



Photos 26: Passerelle de fortune de Djouengue.

Traversée délicate du « pont » de Djouengue, aménagé par le comité de village. Elle nécessite un ajustement des poutrelles à la largeur du véhicule. Une réfection de ce passage était prévue au budget du contrat Etat-Département du Pool en 2011.

Rareté des véhicules automobiles

La desserte interne automobile est très faible. Les véhicules présents en permanence dans cet immense district peuvent se compter sur la moitié des doigts d'une main et ils sont concentrés au chef lieu: les seuls permanents sont celui du sous-préfet et les véhicules de service de l'entreprise de TP chinoise actuellement basée à Mayama, mais qui ne prend pas de passagers. Le véhicule de l'entrepreneur Mimi qui ne réside pas dans le district mais à Brazzaville, celui du propriétaire du bar et de l'alimentation passe pour affaires... Un ou deux exploitants agricoles venant de Brazzaville se rendent parfois sur la piste du nord avec des véhicules particuliers, sans passer par le chef lieu.

Il n'y a aucune offre de transports en commun interne au district, aucune moto taxi, les déplacements internes doivent se faire à pied. Du fait de la pauvreté et des très fortes pentes sableuses, motos et bicyclettes sont absents. Cette absence de transports internes s'explique aussi par la rareté et la faible qualité des services et activités du chef lieu, qui ne polarise pas l'espace du district. Pour la plupart des recours sanitaires ou commerciaux, les habitants s'orientent directement vers Brazzaville.

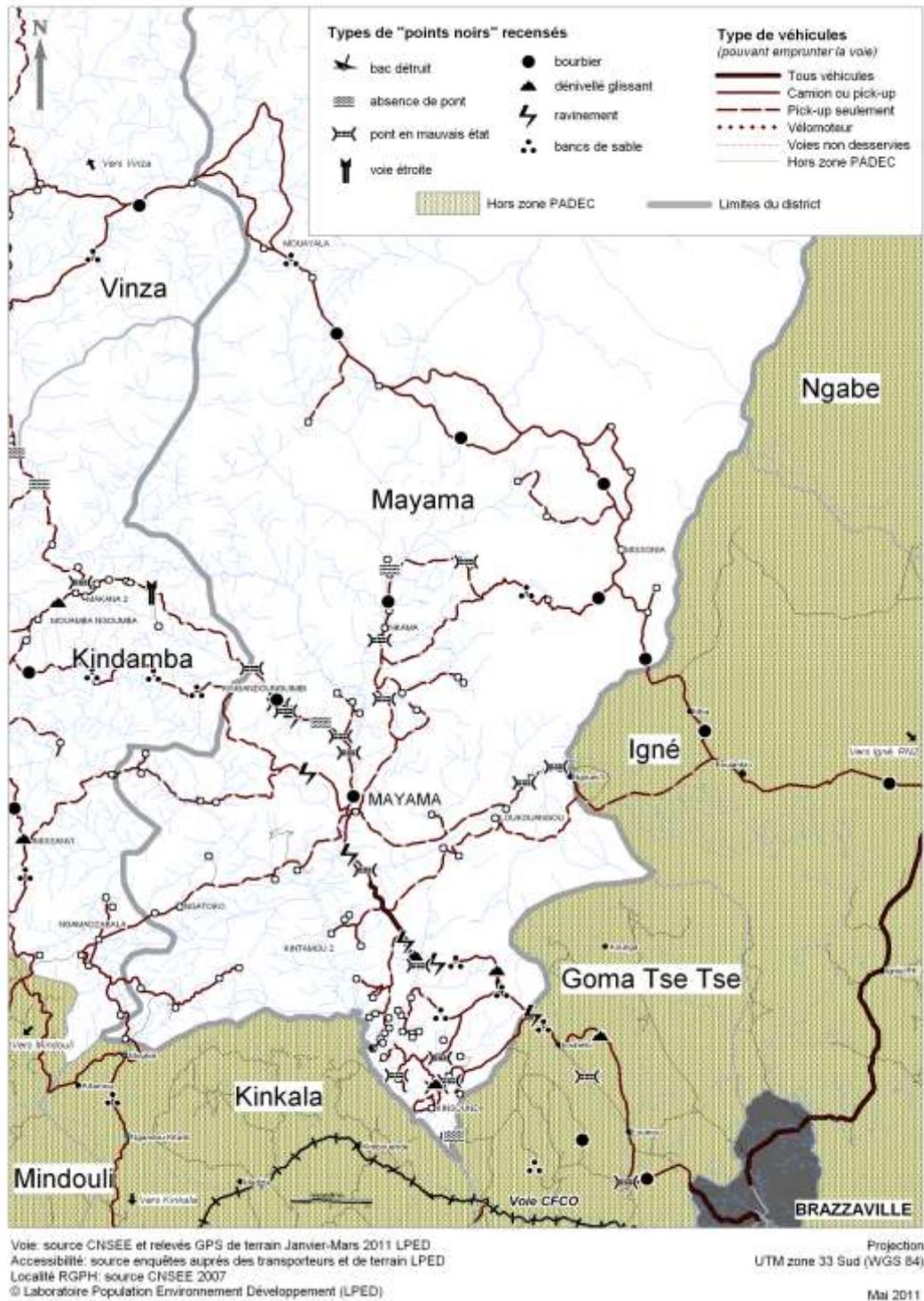
ACCESSIBILITE DES VEHICULES AU RESEAU DE TRANSPORTS : MAYAMA



Carte 10 : Accessibilité limitée des véhicules de gros gabarit dans le district de Mayama.

Source : Entretiens auprès des autorités des districts et des focus groupes dans les villages, complété par un inventaire des transporteurs. Cette carte est un aperçu du SIG qui permet d'obtenir des géolocalisations précises et des informations plus complètes.

"POINTS NOIRS" ET ACCESSIBILITE DES VEHICULES AU RESEAU DE TRANSPORTS : MAYAMA



Carte 11 : Les « points noirs » de circulation dans le district de Mayama.

Source : Entretien auprès des autorités du districts et des focus groupes dans les villages, complété par un repérage de terrain. Cette carte est un aperçu du SIG qui permet d'obtenir des géolocalisations précises et des liens vers des photographies de ces « points noirs ».

2-2 Une couverture inégale des réseaux de télécommunications

Le district de Mayama bénéficie de l'implantation de deux relais téléphoniques : AIRTEL (ex CELTEL) depuis 2008 (au chef lieu de district), puis, plus récemment, ZAIN (ex MTN), situé quelques km au nord du chef lieu. Cependant, si la sous-préfecture est en principe bien desservie (avec des irrégularités dans le temps), on déplore de fortes inégalités locales. Même à proximité du chef lieu, les villages situés le long des cours d'eau encaissés (la plupart) ne sont pas desservis. Les habitants doivent se déplacer sur les collines. Dès qu'on s'éloigne de plus de 30km des relais, les télécommunications deviennent également impossibles.



Photo 27: Système D pour recharger les GSM dans les zones sans électricité.

Enorme progrès donc, depuis quelques années, dans une zone qui n'avait jamais eu accès aux télécommunications, mais qui engendre paradoxalement des frustrations à la mesure de la banalisation de l'usage urbain du téléphone, surtout chez les jeunes. On est encore loin de pouvoir considérer le GSM comme d'usage courant dans cette zone d'habitat dispersé, malgré sa proximité de Brazzaville.

Chez les producteurs, l'usage du téléphone mobile pour contacter d'éventuels clients ou se renseigner sur les prix est aisé par endroit, mais impossible ailleurs, la zone étant inégalement couverte du fait de son relief accidenté. La dépendance à l'égard des transporteurs collecteurs (Cf. 3-3) fait que l'information sur les prix du marché éventuellement obtenue par téléphone n'empêche nullement les grossistes d'imposer leurs prix.

Faute d'électricité, la solution la plus courante pour recharger les téléphones hors du chef lieu est le système de batteries artisanales confectionnées à partir de piles. Seules de rares localités bénéficient d'une offre privée liée à la présence d'un groupe électrogène (par exemple Nkoué). Dans tous les cas, le prix d'un chargement de portable est de 250 F CFA.

3 – Activités agricoles

L'activité économique ou productive est limitée à l'agriculture.

Les opportunités demeurent faibles dans ce district qui appartient pourtant au bassin vivrier de Brazzaville mais est de longue date marginalisé, et ce, bien avant les conflits. Les terres sont d'une fertilité naturelle très inégale, inférieure à celle des districts de Kindamba ou Vindza, sauf dans la partie sud-ouest (cf partie1). Elles sont principalement, voire exclusivement traitées par une agriculture itinérante sur brûlis avec des jachères qui presque partout demeurent assez longues et quasi sans apports de fertilisants. Les productions sont moins riches que dans le district de Kindamba. Néanmoins, autour du manioc, principalement destiné à l'autoconsommation, elles sont relativement diversifiées et semblent au moins permettre aux habitants de s'alimenter, malgré le manque déploré de produits animaux.

Selon la Direction de l'agriculture, la production agricole actuelle du district est inférieure à celle d'avant la guerre, en raison des déplacements de cultivateurs, notamment vers le district d'Igné où

ils sont restés implantés car les conditions y étaient meilleures : terres plus fertiles, possibilité d’avoir recours à des tracteurs, proximité de l’axe nord avec la RN 2...¹³.

Malgré la proximité de Brazzaville, du fait de la déficience des voies de communication, notamment l’état désastreux des pistes agricoles, l’agriculture s’est majoritairement orientée vers l’autosubsistance avec commercialisation des surplus, sauf dans les quelques zones (au sud du district) qui se spécialisent dans quelques productions commerciales grâce à de meilleures conditions d’accès. Partout ailleurs, le caractère aléatoire de la desserte et des situations de pertes de produits destinés à la vente liés aux irrégularités de passage des transporteurs sont signalées.

Malgré la densité du réseau hydrographique, la pêche est très limitée et ne donne lieu à aucune commercialisation. La pisciculture est mentionnée comme une activité en cours de possible « relance », les villageois « attendant » les dons d’alevins promis par divers projets (notamment *Congo San*, Cf. ci-dessous 5-1) pour ensemençer leurs étangs. La chasse est beaucoup moins présente que dans les districts forestiers (Kimba, Vindza) et peu mentionnée (en période de fermeture théorique).

3-1 Les conditions de l’activité de production vivrière

Les services de technique, d’appui ou même de conseil à la production, à la conservation et à la transformation quasiment inexistantes (ils se limitent à la personne du chef de secteur agricole) et devraient être « relancés » (ou créés...). Le district compte une seule exploitation dotée d’engins (deux tracteurs) appartenant à l’entrepreneur « Mimi » de Brazzaville et qui vient à peine d’être relancée (Louta ferme, à 15 km du chef lieu). Les initiatives communautaires sont quasi inexistantes, à l’exception de cas isolés de culture et de location groupée d’un camion par des jeunes de Nkama-Djouengue. Les groupements se mettent en place principalement sur incitation des pouvoirs publics (direction de l’agriculture) à l’annonce des « projets » qui conditionnent leurs financements à l’existence de structures collectives.

3-1-1 L’accès au sol

Un des freins au développement agricole de la zone semble d’origine foncière. La terre est considérée comme propriété collective du lignage. Le chef de lignage est garant de la terre laissée par les ancêtres. Seuls les descendants des lignages fondateurs disposent d’un droit d’accès gratuit au sol, en leur qualité de « propriétaires fonciers », droit qui leur a été reconnu par la Conférence nationale après les décennies communistes. Ces familles de « propriétaires fonciers » devenus minoritaires bloquent de fait toute transaction. Il n’y a quasi pas de ventes (qui nécessiteraient un consensus familial auquel devraient être associés les membres de la famille non résidents etc.) ce qui ne favorise pas les investissements économiques exogènes.

La rumeur autour du projet d’autoroute du Pool qui concerne certains villages du sud du district est peut-être actuellement un facteur supplémentaire de blocage du fait des expropriations attendues avec indemnisation des ayants-droits.¹⁴ Les investissements agricoles dans la zone ne peuvent quasiment donc être effectués que sous la forme de location de terre, toujours précaire, ou être le fait de propriétaires fonciers eux-mêmes, éventuellement résidant à Brazzaville ou ils sont titulaires d’autres sources de revenus... Les paysans qui ne disposent pas de terres trouvent facilement à louer pour la durée d’une campagne agricole (18 mois environ pour le manioc).

La *carte 12* (ci-dessous) représente le prix de location des terres « de forêt », mises en valeur par brûlis, et naturellement plus fertiles. Dans la zone, le prix des « terres de savanes » est partout plus faible¹⁵. Outre le type de sol, et sa plus ou moins grande disponibilité, d’autres facteurs sont associés

¹³ Source : entretien avec le chef de secteur agricole de Mayama, Mr Nsikassisa, en mars 2011.

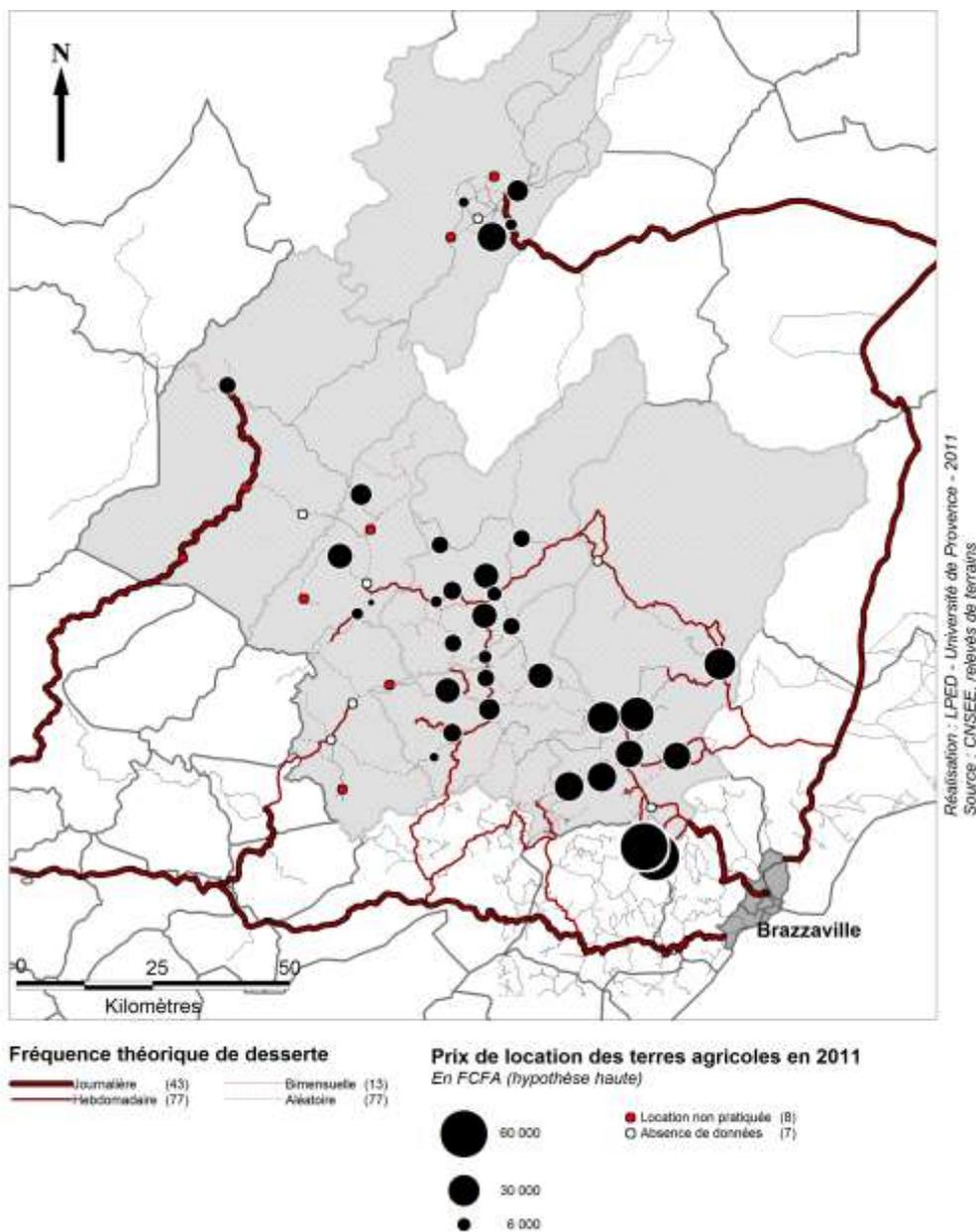
¹⁴ Cette bretelle viendrait de la RN1 à Mindouli et passerait par Kindamba-Gouedi puis Ngatoko et Nkoué dans le district de Mayama avant de relier la RN2.

¹⁵ Mais le long de la RN2, juste à l’Est de notre zone, les « terres de savane » du plateau, exploitées avec apports d’intrants (et la garantie d’écoulement des produits à Brazzaville), se louent en moyenne 40 000.

au prix de location. D’abord le temps d’accès au marché. Les prix sont plus élevés dans le district de Mayama que dans les autres districts du Pool nord. Le prix moyen cité dans les villages enclavés de l’ouest du district est de 23 000 CFA pour les « terres de forêts». Dans des zones plus accessibles (connectées à la piste de l’Est qui rejoint la RN2) le prix des terres de forêt dépasse par endroits 30 000 CFA. Dans les parties les plus fertiles et/ou mieux desservies par les transporteurs et proches de l’axe du chemin de fer CFCO (partie sud du district atour de Nsoundi ou Kinimbiboloko), les prix sont encore plus élevés (30 000 à 80 000 en hypothèse haute). La demande de terres émanant de résidents de Brazzaville semble constituer un facteur associé aux prix élevés. Les Pygmées sont exclus du droit foncier. Des tensions liées à des refus de location discriminatoires sont signalés par des « autochtones » de Kingandoungimbi (Ouest du district). Du fait de cette difficulté d’accès aux terres de culture, ils s’emploient comme tâcherons et sont ici organisés en coopérative de travail sous la houlette d’un chef de village (pygmée lui aussi) dynamique.

Carte12 : Prix de location des « terres de forêt » (hypothèse haute) dans les zones du projet PADEC.

Source : prix déclaré par les comités villageois lors des enquêtes en janvier et mars 2011.



3-1-2 L'accès difficile aux moyens de production et de transformation

L'accès à des moyens techniques de production (intrants, machines, crédit ...) est quasi nul, sauf ponctuellement à l'occasion de « projets ». Les moyens sont faibles et surtout irréguliers, liés aux dotations. Dans la période post-conflit, après plusieurs saisons sans productions et/ou exposés à des pillages de récolte, certains ménages, totalement démunis, ne pouvaient compter que sur les distributions de semences des organisations humanitaires. Quelques distributions de « kits de retour » ont permis de reconstituer un outillage de base (dons d'arrosoirs, de machettes). C'était il y a 7 ans, et l'activité maraîchère a repris sur la seule base des semences apportées dans l'urgence en 2004 et qui ont ensuite été multipliées localement. Ces apports semblent aujourd'hui dérisoires face à l'ampleur des besoins qui permettraient d'envisager une diversification, une amélioration et une commercialisation, permettant aux ménages de sortir de la pauvreté monétaire. Dans le district de Mayama, plus pauvre et à l'agriculture moins variée que ses voisins, il a fallu attendre le projet Congo-San en 2009 pour que des apports de semences sélectionnées commencent à être réalisés.

3-1-3 Faiblesse de l'encadrement technique

Il n'y a plus, actuellement, d'unité de formation initiale ou continue aux métiers de l'agriculture, ni de structure de vulgarisation dans le district de Mayama. A l'époque du PDR¹⁶, un Centre de Progrès Rural (C.P.R.), basé à Mayama visait, comme les autres CPR du Pool à stimuler la formation de groupements pré-coopératifs et à les encadrer au plan technique et organisationnel. On n'a pas disposé dans le cadre de cette étude de bilan spécifique de son efficacité, mais on sait que les moyens réels d'animation des CPR étaient faibles (rapport OIT, 1985), et celui de Mayama n'a pas bénéficié de l'appui intensif de l'Association Internationale des Maisons Familiales Rurales, qui a été décisif dans le district voisin de Kindamba. Le déclin et la disparition des CPR n'est pas uniquement imputable aux guerres mais à l'ajustement structurel puis aux réformes économiques libérales du début des années 90 et au désengagement de l'Etat du domaine agricole.

Actuellement, comme dans la plupart des districts, l'encadrement se limite à la personne du chef de secteur agricole, technicien vétérinaire de formation, assisté d'un « bénévole » il fait office de conseiller, de relais pour les programme de type CONGO-SAN (Cf. 5.1), est supposé superviser les abattages de bétail... Affecté depuis un an dans le district, il semble actif et motivé et bien connaître le milieu. Mais il ne dispose d'aucun moyen de déplacement motorisé fonctionnel et dépend donc du véhicule du chef de district. C'est lui qui a procédé à la distribution des semences liées à la dotation de CONGO SAN, il semble bien suivre les dossiers de groupements agricoles.

3-1-4 Les groupements agricoles en cours de relance

A la fin du PDR, on observe une désaffection des paysans pour l'organisation en groupement, dont les problèmes et dysfonctionnements sont nombreux (OIT, 1985). Néanmoins, des groupements se remettent actuellement en place comme outils de développement, principalement sur incitation des bailleurs internationaux relayés par les pouvoirs publics (Direction de l'agriculture). Le district de Mayama compte 47 groupements agricoles enregistrés en 2011 (voir liste en annexe). Tous ne sont pas très solidement implantés. Beaucoup se constituent selon les opportunités pressenties d'appui extérieur (« projets » qui conditionnent leurs financement à l'existence de structures collectives), et peuvent se défaire rapidement. Ils révèlent néanmoins parfois d'authentiques dynamiques, et ils méritent d'être pris en compte.

Parmi les initiateurs des actuels groupements, rencontrés dans les villages, on relève, d'une part, quelques « vétérans » de la période 1970-1985 où les Centres de Progrès Ruraux (CPR) avaient

¹⁶ Le Projet de Développement Rural est un projet national lancé en 1970 avec l'appui du BIT. Il visait à transformer en profondeur l'agriculture du Congo à travers la promotion de coopératives, groupements, structures d'appui techniques et commerciales en vue d'un changement social et de l'« autosuffisance alimentaire en l'an 2000 ». Les Plateaux Koukouya et le Pool avaient été retenus comme zones pilotes. Le bilan du PDR, publié en 1985 par l'OIT est très mitigé. Les principales structures mises en place dans ce cadre ont été démantelées lors des réformes économiques.

poussé à la multiplication des groupements « pré-coopératifs » c'est-à-dire des paysans dotés d'une certaine expérience de modes de fonctionnement collectifs. D'autre part des femmes, incitées à se regrouper par certaines initiatives de bailleurs autour du « genre ». Et enfin des jeunes, parfois combattants. Ces catégories d'acteurs méritent évidemment d'être considérées.

3-1-5 Les groupes d'entraide et de travail des églises

Certaines institutions sociales villageoises semblent porteuses de pratiques collectives de travail. Echappant au circuit « formel » de l'organisation du travail agricole, les *dibundu* liés aux églises chrétiennes et inspirés de pratiques traditionnelles sont répandus et incarnent une dynamique sociale importante (chaque église a le sien). Il s'agit d'associations de gens se groupant dans le cadre religieux pour accomplir des tâches en commun au bénéfice d'une église. Leurs membres effectuent donc des travaux collectifs à des tarifs forfaitaires qui se situent vers 5000 F par journée de travail pour une personne extérieure (auxquels s'ajoutent la contribution à la nourriture) et s'abaissent à 2500 pour les adhérents de l'église. Le système est répandu et permet de mobiliser une main d'œuvre groupée pour des tâches lourdes, mais sa structuration sociale semble vraiment circonscrite à la sphère religieuse. A l'époque révolutionnaire de l'*Action de Rénovation Rurale* (A.R.R.) 1965-71 qui visait à transformer radicalement les structures sociales des campagnes, ce type d'institution a été pastiché à travers le "Luyalu" consistait à travailler sur le champ du Parti une fois toutes les deux semaines...ce transfert de modèle n'a pas survécu à la contrainte politique.

3-1-6 Rareté des investissements privés

Un seul et unique acteur économique d'envergure a pu être identifié dans le domaine agricole dans le district de Mayama. Il s'agit d'un entrepreneur de Brazzaville, par ailleurs originaire et propriétaire foncier de la vallée de Loukouangou. Il vient de rouvrir, encore modestement, dans la localité qui porte son surnom (Mimi, hameau rattaché à Loukouangou) une exploitation agricole mécanisée anciennement installée dans la zone (*Louta ferme*, fermée après les premiers pillages de 1994). C'est actuellement la seule exploitation du district qui soit équipée de deux tracteurs, d'un atelier de mécanique, d'un groupe électrogène. Une main d'œuvre de 17 « autochtones » venus de Kingandoungimbi y est employée. Influent (membre de la chambre de commerce et d'industrie) et bien présent dans les marchés publics, il a ainsi à son actif la reprise des locaux de l'ancien OCV¹⁷ de la rizerie de Loukouo (district de Kindamba) dont il utilise actuellement l'entrepôt, un projet de relance de l'unité de production d'aliments pour bétail de Kinkala qui avait été créée dans le cadre du PDR (débouché possible pour certaines productions), la location de ses tracteurs au Conseil Départemental dans le cadre d'un projet de boutures saines de manioc (près du chef lieu de Mayama), ou encore l'obtention d'un marché de dissémination de semences par le Conseil Départemental du Pool (pour le district de Kindamba). Les résultats de ses initiatives demeurent encore modestes sur le terrain. Néanmoins « Mimi » est une figure incontournable (et bien isolée) du commerce agricole dans les districts de Mayama Kindamba et Vindza. Il est contesté par plusieurs groupes villageois pour sa position de monopole sur certains marchés agricoles en cours de relance (achat à crédit ou sous contrat de paddy ou de maïs) qui lui permet de peser sur les prix et pour sa capacité à être présent sur plusieurs marchés publics. Il incarne néanmoins une indéniable capacité d'analyse de la situation et d'investissement à caractère commercial (ouverture de champs, implantation d'une décortiqueuse de paddy à Mayama, réhabilitation de deux ponts sur des pistes agricoles), ainsi qu'une opportunité de partenariats publics-privés.

3-2 Disparités des conditions de la production et de la commercialisation

Les tableaux synoptiques des pages suivantes reproduisent les principaux résultats des entretiens par focus groupes réalisés dans les villages.

¹⁷ L'Office des Cultures Vivrières (O.C.V.) dissout à la fin des années 80 avait été créé en 1980 par réorganisation de l'Office Nationale de Commercialisation des Produits Agricoles (O.N.C.P.A.) lui-même créé en 1964.

Localités type1, Sud du district proche CFCO	Nature du sol ¹⁸ et potentiel	Principales cultures et élevage (en gras, spécificité locale)	Accès à la terre	Groupements agricoles, initiatives privées et vie associative	Transformation des produits ¹⁹	Evacuation des produits	Débouché(s) produits agricoles	Principaux problèmes et atouts
Ntsoundi 100 hab en 2006 Sud du district, proche du CFCO	Sols ferralitiques sur matériaux sablo-argileux et en position topographique de sommet. Durée de la jachère : de 3 à 5 ans.	Banane, tomate , gombo, manioc, maïs, arachide. Elevage : rien après la guerre (avant : bovin, caprin, porc, ovin et volaille, qui ont été ruinés par la guerre).	Vente de terres existe. Acheteurs provenant de Brazzaville et de l'intérieur du district. Location : de 30000 à 60000 FCFA/ha. Prix plus élevés qu'au centre et au nord du district.	2 groupements agricoles mais aucune organisation religieuse ou groupe d'entraide. Le salariat agricole est très développé.	Aucune transformation des produits (services inexistants ou non utilisés).	- Récoltes sont ramassées sur place par 2 véhicules chaque semaine le samedi (grossistes collecteurs) - Accès difficile par piste qui dépend de l'état de 2 ponts. les récoltes pourrissent parfois sur place. Alternative : les producteurs eux-mêmes qui se déplacent (portage des tomates à pied jusqu'au CFCO).	Orientation commerciales assez affirmée. Légumes, tomates. Les cultures sont destinées aux autres villages et à Brazzaville.	Mauvais état des pistes et des ponts compromet la commercialisation agricole Production de charbon entraîne une déforestation ayant un impact destructeur sur l'environnement. Proximité du CFCO.
Kinimbi Boloko 133 hab en 2006 Sud du district, proche du CFCO	Sols ferralitiques sur matériaux sablo-argileux et en position topographique de sommet. Durée de la jachère : de 5 à 8 ans.	Manioc, légumes , tomates , maïs, oseille, arachide. Elevage : rien après la guerre (avant : bovin, caprin, ovin et porc).	Vente de terres existe, mais rare (propriétaires fonciers réticents à vendre). Location : 60000 FCFA/ha. Demande extérieure de terre, de gens provenant de Brazzaville surtout.	1 groupement agricole et 3 groupes d'entraide. 1 coopérative agricole : le gradin. - Pas de salariat mais plusieurs mabundus, groupes de travail liés aux églises.	Aucune transformation des produits (services inexistants ou non utilisés).	Un grossiste collecteur régulier avec gros camion 2 samedis par mois. Marchés de Kindounga ou Ntsoundi en alternance. Conditions de transport endommagent les produits fragiles (tomates, safous). Alternative : portage sur 7km jusqu'au CFCO (Kimbouende) puis CFCO (1000F Kimbouende Brazza)	Orientation commerciales assez affirmée. Cultures commerciales pour Brazzaville : légumes, tomates. Manioc : autoconsommation surtout	Mauvaise accessibilité due à l'état de la route et de 2 ponts (Ngoua et Loumé ; pont de Loumé doit être refait fin 2011 grâce au PCR) Le charbonnage porte atteinte à l'environnement (déforestation) et peut diminuer la fertilité des sols.

Tableau 5 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud du district.

¹⁸ Source : ORSTOM, 1970¹⁹ On prend ici en compte les opérations nécessitant un matériel spécifique et susceptible de fournir un travail à une personne (moulins de fofou, etc.). Cela n'inclut pas la transformation du manioc en chikwangue.

Localités type2, Sud-Sud Est du district 15 km de Mayama	Nature du sol et potentiel	Principales cultures et élevage (en gras, spécificité locale)	Accès à la terre	Groupements agricoles, initiatives privées et vie associative	Transformation des produits	Evacuation des produits	Débouché(s) produits agricoles	Principaux problèmes et atouts
Nkoué Sud du district, principal village administratif après Mayama, sur la route Mayama-Brazzaville	Sols sableux jaunes appauvris en fer et issus de grès. Plusieurs terroirs de bas fonds où la culture du paddy est possible. Durée de la jachère : 5-6 ans	Manioc, arachide, paddy , (relance récente et aidée). Elevage : avant guerre, 5 parcs et 300 têtes. Début 2011 : quelques porcs, cabris (dotations)	Pas de vente. Location : 80 000 FCFA (pour plus d'un hectare). Demande extérieure de terres. Prix élevé des parcelles facteur d'exode.	- 5 groupements agricoles en gestation liés aux projets (maraîchage, élevage, pisciculture et maraîchage). - Plusieurs groupes d'entraide et travail liés aux églises (dibundu).	Pas d'ateliers de transformation des produits agricoles.	Passage de 2 véhicules réguliers au moins par semaine au village. Deux jours de marché sur place (lundi et jeudi). Possibilité aussi de collecte à Kintamou (marché mardi)	Toutes les cultures sont destinées à Brazzaville sauf le manioc. Problème de la relance du paddy : paddy non décortiqué ne trouve pas preneur.	- Proximité de la route Brazzaville-Mayama mais très mauvais état de cet axe. - Exode : « Les gens vont partout, en ville ». - Besoin en formation.
Loukouangou 55 habitants vallée sous-peuplée Sud Est du district 15km du chef lieu par piste (sans liaison régulière par véhicule vers le chef lieu)	- Interfluves sableux. - Bas-fonds hydromorphes de la vallée Loukouangou favorables au paddy. - Défriche des sols de versants forestiers vers 600m favorables à l'ananas.	Manioc, maïs, paddy, ananas . Élevage: bovin avant la guerre, pas très développé : Mimi (Louta ferme) possédait un parc.	- Pas de vente de terres. (NB. Perspective tracé future « autoroute du Pool ») - Location : de 15000 FCFA (savane) à 23000 FCFA/ha (forêt). - Pas de demande extérieure de terres.	- 2 groupements agricoles (planteurs d'ananas). - 1 ferme mécanisée appartenant à un entrepreneur de Brazzaville : Louta ferme.	- Pas d'ateliers de transformation des produits agricoles. - 2 tracteurs et matériel mécanique privé à Louta ferme. Une décortiqueuse de paddy bientôt livrée à Mayama (Louta ferme).	- Deux jours de « marché » (lundi et vendredi). - Initiatives individuelles et fluctuantes de jeunes et ex-combattants (location de pick-ups, commerce aubergines, safous, ananas). - Accès rapide en 2h30 vers Brazzaville par les collines (sans passer par Mayama)	- Cultures commerciales saisonnières : Ananas, safous et aubergines pour Brazzaville. - Maïs et paddy viennent d'être relancés sur commande de Louta-ferme pour aliments bétail et pisciculture. - Manioc destiné à l'autoconsommation.	- Sous-peuplement, forte émigration vers Igné et la RN2. - Pistes étroites, pont de faible capacité, accessible seulement aux pick-up, pas de passage de camions. - Proximité de l'axe de la future route du Pool.

Tableau 6 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud-sud-est du district.

Localités type 3, Sud-Sud Ouest du district 15/30 km de Mayama	Nature du sol ²⁰ et potentiel	Principales cultures et élevage (en gras, spécificité locale)	Accès à la terre	Groupements agricoles, initiatives privées et vie associative	Evacuation des produits	Débouché(s) produits agricoles	Principaux problèmes et atouts
Sud-Ouest Ngatoko 135 habitants (sans liaison régulière par véhicule vers le chef lieu)	-Sols de savanes (interfluves) issus des grès. -Sols de vallées sablo-argileux assez fertiles.	Manioc, arachide, maïs, Maraichage varié, tomate, gombo, aubergine, igname, banane Elevage important avant la guerre (1000 têtes de bovins, 10 familles), ruiné aujourd'hui. Pas de reprise.	Vente de terres existe. Location : 25000 FCFA/ha. Demande extérieure de terres : résidents de Brazzaville qui emploient des tâcherons.	Faible dynamique. 2 groupements agricoles, 1 groupement d'élevage en gestation (formalités). Organisations religieuses ou groupes d'entraide.	Collecte des produits bimensuelle sur place par un véhicule de commerçant (toujours le même, qui passe par Ngamadzabala), mais fortes irrégularités (mauvais état de la piste et du véhicule, qui entraîne des pertes de denrées).	Cultures de légumes destinées à Brazzaville, mais grave problème de collecte , pour évacuer les cultures commerciales. Manioc : culture d'autoconsommation.	Quelques zones de mauvais rendement signalées pour manioc, tomate gombo. Enclavement routier mais localité proche du tracé prévu pour la future route du Pool. Proximité du CFCO.
Sud-Ouest Kaounga Moutsila 156 habitants (15km du chef lieu par piste sans liaison régulière par véhicule)	Sols sablo-argileux assez fertiles (vallée de la Djoulou). Durée de la jachère : 5 ans en moyenne.	Manioc, banane, gombos, arachide. Maraichage : semences reçues après la guerre. Cueillette du mfoumbou (forêt près de Mayama). Elevage bovin caprin et ovin très important avant la guerre (1500 bovins). Relance aidée par PURAC (ovins + 5 bovins). Congo-San (6 têtes) et le Département.	Rares ventes de terres (un seul cas signalé pour l'élevage : 1 500 000 FCFA). Location : 25000 FCFA/ha. Nombreux champs abandonnés suite aux conflits. Demande extérieure de terres de gens provenant de Brazzaville ou du district.	3 groupements agricoles, anciens (« les Patients », 1986) ou liés aux projets récents. Faible organisation religieuse ou groupes d'entraide ²¹ . Nouveau groupement de pêcheurs récemment constitué grâce à la dotation de filets et hameçons de la part du PCR Union Européenne).	Pas de marché sur place, aucun véhicule ne passe. Les produits sont évacués par des porteurs vers Kintamou, où un transporteur passe très régulièrement le mardi. Les bêtes étaient acheminées à pied sur le lieu de vente (dans le district ou jusqu'au CFCO pour atteindre Brazzaville).	Excepté le manioc, toutes les autres cultures sont commerciales , destinées à Brazzaville, surtout les cultures maraîchères comme le gombo. Problème de collecte et de maîtrise des prix. Relance de l'activité d'élevage : bétail destiné au district ou à Brazzaville.	Mauvais état de la piste reste un obstacle majeur au développement des activités agricoles (mais la localité est proche du tracé prévu pour la future route du Pool). Présence de maladies atteignant surtout le manioc (mosaïque) et la tomate. Difficultés d'accès à l'eau (rivière à proximité mais eau saline).

Tableau 7 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud-ouest du district.

²⁰ Source : ORSTOM, 1970²¹ Par groupement d'entraide, on comprend un collectif de travail de la terre mais n'étant pas institutionnalisé, c'est-à-dire sans caisse commune, règlement d'intérieur ni déclaration à la sous-préfecture. Il s'agit en quelques sortes d'une organisation informelle, « traditionnelle ». ces collectifs ont précédé les groupements agricoles.

Localités Type 4 Centre- Ouest du district	Nature du sol ²² et potentiel	Principales cultures et élevage (en gras, spécificité locale)	Accès à la terre	Groupements agricoles, initiatives privées et vie associative	Evacuation des produits	Débouché(s) produits agricoles	Principaux problèmes et atouts
Kingandou Nguibi 70 habitants	Sols sableux jaunes appauvris en fer et issus de grès. Durée de la jachère : de 4 à 5 ans.	Agriculture de subsistance (femmes) et maraîchage (hommes) : manioc, tomate , gombos, aubergine, piment. Cueillette et chasse pratiquées (population essentiellement « autochtone »). Elevage : rien après la guerre (avant : bovin, caprin, ovin et volaille de chair).	Champs abandonnés lors des conflits. Vente de terres existe. Location : de 20000 à 30000 FCFA/ha. Demande de terre de gens provenant de Brazzaville. Conflits avec le propriétaire foncier bantou qui possède tout, et ne veut pas louer ses terres (aux autochtones).	1 groupement agricole (36 membres) 1 coopérative de main d'œuvre et d'entraide, loue ses services (intervention notamment des autochtones dans les travaux agricoles des Laris). Organisation religieuse ou groupe d'entraide	Les cultures sont récoltées par un grossiste collecteur, ou la population se déplace vers Makana pour vendre la production et s'approvisionner au passage en produits divers. A Mayama, le comité de marché fixe les prix de vente.	Excepté le manioc, toutes les autres cultures sont destinées à Brazzaville.	Problèmes de fertilité attribués à la surexploitation des sols (manioc). Conflit fonciers pour l'accès aux terres. Etroitesse de la piste (accessible seulement aux véhicules légers). Besoin exprimé d'appuis techniques et conseils pour la coopérative. Forte volonté collective.
Nkama 200 habitants (en 2006)	Sols sableux jaunes appauvris en fer et issus de grès. Durée de la jachère : 4 ans	Manioc, légumes , gombo, tomate, arachide. Elevage : caprin (groupement agropastoral créé en 2005)	Vente de terres existe mais très rare, faute d'acheteurs. Location : de 10000 à 33000 FCFA/ha. Aucun champ n'a été abandonné (les migrants sont revenus sur place). Pas de demande extérieure de terres.	Pas de groupement agricole formel signalé, mais groupes d'entraide. Dynamique collective, 22 jeunes cultivent à 6h de marche de Djouengué près d'une piste accessible aux camions (Mah) +	Produits amenés à pied (4h) au marché de Mayama-Centre et vendus aux grossistes collecteurs qui fixent le prix. Bêtes. Location collective d'un camion depuis Mah pour la collecte de produits (gombo).	Manioc autoconsommé. Cultures de vente (arachide et légumes) sont évacuées sur Brazzaville via Mayama- Centre. Les cabris sont consommés ou vendus sur pieds au village ou à Mayama-Centre à des commerçants de Brazzaville	Difficultés de transport (manque de véhicules, ponts endommagés). Problème pour écouler les marchandises périssables (produits maraîchers). Dynamiques collectives (jeunes). Relance de l'élevage caprin.

Tableau 8 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au centre du district.

²² Source : ORSTOM, 1970

3-3 des productions affaiblies

3-3-1 La difficile relance et diversification des produits maraichers

Les cultures commerciales spécifiquement pratiquées dans le district sont principalement des cultures maraichères et fruitières permanentes ou saisonnières (aubergines locales, tomates, gombos, piments, oranges, et ananas ou safous selon les saisons) dans les parties les mieux desservies par les transports. Selon le chef de secteur agricole, les distributions de semences qui ont été organisées depuis les conflits auraient favorisé l'introduction de spéculations maraichères avec de nouvelles variétés auxquelles les paysans ne sont pas habitués et qu'ils ne maîtrisent pas tout à fait. Mais les pertes de récoltes liées à la déficience des transports sont fréquentes et l'aménagement décent des voies de communications paraît une priorité (Cf. ci-dessous 3-3).

La vallée de la Loukouangou est spécialisée, en saison, dans la production d'ananas. Un petit groupement a été créé en 2009 (Coopérative des Planteurs d'Ananas, 10 membres), mais pour l'essentiel il s'agit d'initiatives individuelles. Les villages situés à l'extrême sud, les mieux desservis par la voie routière et/ou proches de l'axe du CFCO (Kinsoundi) développent la culture commerciale de la tomate destinée au marché Brazzavillois.

Plus classiquement l'arachide et le manioc sont commercialisés en tant que surplus d'autoconsommation. Dans certaines zones, la production est plus faible aujourd'hui qu'avant les conflits, à cause des déplacements des habitants notamment vers Igné où ils sont restés.

3-3-2 Une relance timide et conflictuelle de la riziculture de bas-fonds

Avant les conflits, une culture paysanne du paddy, (encouragée et diffusée par les politiques agricoles volontaristes des années 70), moins développée que dans le district de Kindamba, était pratiquée dans les bas-fonds (partie sud-ouest), sans aménagement hydraulique ni planage du sol. Les rendements et la productivité du travail étaient faibles. Cette culture a été sapée par la disparition des filières de transformation (décorticage)²³ et de débouchés commerciaux (le riz n'est pas un aliment de consommation traditionnelle).

Une relance a été tentée récemment à travers le projet CONGO SAN qui a fourni des semences en 2009-2010 à plusieurs groupements agricoles constitués spécialement, ainsi que des initiatives du conseil départemental. Dans le district de Mayama, cela concerne notamment le secteur de bas-fonds des vallées situées autour de Nkoué.

A Loukouangou, dans le fond de vallée plan propice à cette activité (photo) la reprise de la riziculture est liée à l'initiative d'un entrepreneur et transporteur (Louta ferme) qui a racheté une partie de la production de paddy de Kindamba, utilisée ici comme semence et a investi dans l'achat d'une décortiqueuse (en passe d'être installée au chef lieu de district, Mayama). Sous son influence, quelques producteurs, notamment le chef de village se sont lancés dans la culture de paddy et de maïs.



Photo 28 : La vallée de la Loukouangou, propice à la riziculture

Il faut noter que ce même entrepreneur et commerçant a remporté un récent marché du conseil départemental du Pool pour la dissémination de semences, et qu'il est également le seul grossiste acheteur potentiel de paddy dans la zone. Cette position de monopole et une éventuelle incompréhension de la distinction entre ses rôles de prestataire d'une collectivité territoriale et d'opérateur économique suscite des tensions. L'expérimentation des partenariats publics-privés dans le cadre de la toute nouvelle décentralisation nécessite sans doute une pédagogie et des encadrements.

A Nkoué, un groupement de paddy a produit ½ tonne (7 sacs) avec des semences fournies par le district. Faute de parvenir à écouler à un prix jugé convenable leur première récolte, les paysans concernés la stockent depuis des mois.

²³ L'abandon de la rizerie industrielle de Loukouo (district de Kindamba) est antérieur aux guerres. Il est lié aux privatisations et à la suppression des offices publics de commercialisation des produits vivriers au début des années 90.

3-3-3 Un élevage ruiné par les pillages

- Des milieux très inégalement favorables

L'élevage bovin qui s'était développé dans le sud-ouest du district depuis les années 70 a été ruiné par les pillages lors des guerres et fait l'objet de timides initiatives de relance. Cependant, toutes les vastes étendues de savanes du district ne sont pas aptes à fournir des pâturages naturels convenables pour les bovins, même pour un élevage extensif. Les savanes sur sols sableux sont constituées par un tapis graminéen trop lâche, avec des espèces souvent riches en éléments lignifiés qui présentent des carences en éléments minéraux. En outre, selon le directeur du secteur agricole, le sable provoquerait des lésions aux sabots des bovins.

Cette activité, liée à l'introduction au cours des années 60-70 de races adaptées (race N'Dama), était pratiquée avant les guerres sous forme de troupeaux familiaux ou individuels qui constituaient, par ailleurs, des éléments d'accumulation de capital. Les bêtes étaient commercialisées vivantes et acheminées sur pied vers les gares du CFCO, principalement à destination du marché brazzavillois (même s'il faut signaler que dans les années 80-90 la forte concurrence de la viande bovine importée d'Europe et d'Afrique australe faisait peser de sérieuses menaces sur la rentabilité de cette production artisanale locale).

Avant les guerres, l'élevage bovin était beaucoup moins développé à Mayama que dans le district voisin de Kindamba, et plus localisé. Une seule zone du district (au sud ouest, entre Kaounga Poto Poto Kaounga Moutsila, Mouvimba et Reneville) présente des pâturages intéressants pour l'élevage des bovins, sur les sols les plus argileux, propices au développement de savanes à plus forte productivité fourragère (BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979, p 135-136).²⁴ La direction de l'agriculture du district a conservé le « registre des éleveurs » établi semble-t-il au début des années 90. Divisé par zone le registre comporte le nom de l'élevage et sa localisation. On peut y constater l'importance plus grande de l'élevage dans toute la partie sud-ouest du district (zone de Ngatoko et Kaounga Moustila, Kaounga Boudzoumou, zone de Kindamba Pota et Moukouamou,), et sa faiblesse globale avec une cinquantaine d'éleveurs recensés seulement (une quinzaine à Mayama centre, une quinzaine à Nkoué-Kintamou).

- Une activité ruinée

Toutes les formes d'élevage ont été ici ruinées par les pillages perpétrés par les miliciens ninjas arrivant de l'axe du CFCO, tout proche, au sud-ouest. Dès fin 98 puis en 99, les Ninjas se livrent à une spéculation sur la viande revendue à prix fort aux déplacés brazzavillois bloqués entre Louingui et Mbanza Ndounga. Puis (et même entre 99 et 2002), le cheptel sert à l'alimentation des miliciens eux-mêmes. Il faut noter que les bêtes ont, depuis surtout les années 1950 à 1970, période d'essor important de l'élevage, constitué une sorte de garantie qui intervient dans la gestion des risques par les paysans : en cas d'imprévu ils pouvaient vendre une bête pour faire face à la situation²⁵. Le bétail constitue un véritable capital pour les paysans, et sa disparition les fragilise davantage, en situation de post conflit.

- Les prémices d'une relance, ou la création d'une filière ovine ?

- Compte tenu du prix inaccessible d'une tête de bovin pour les ménages en grande majorité très pauvres ou appauvris, la reconstitution des troupeaux n'a pas commencé, à l'exception d'initiatives très isolées d'un ou deux investisseurs venus de Brazzaville (création d'un parc avec quelques dizaines de bovins à Kaounga Poto Poto).

- Depuis 2009, l'amorce de relance de l'élevage paysan, est encore très faible dans le district de Mayama. Des dotations de quelques têtes à certains groupements chargés de multiplier puis favoriser la dissémination du bétail ont été soutenues d'abord par le **PURAC**²⁶ (par exemple à Kaounga Moutsila, un groupement d'élevage a reçu une dotation PURAC d'ovins et de 5 bovins).

- Le projet **Congo San** a surtout procédé à quelques dotations de petit bétail (porcins, caprins) ainsi qu'à l'attribution de crédits, en s'appuyant sur la connaissance de terrain et le rôle de médiateur du chef de secteur agricole : 51 porcins et 110 caprins distribués dans le district de Mayama.

- De plus, Congo San a attribué des crédits qui ont permis à des groupements l'achat de têtes supplémentaires : par exemple à Kaounga Moutsila le cheptel s'éleva en janvier 2011 à 9 caprins dont 4 payés en 2010 grâce à un crédit.

Plus récemment le **Conseil Départemental du Pool** a fait lui aussi de la relance de l'élevage bovin l'une de ses priorités stratégiques, à travers le système dit de « métayage²⁷ ». A Mayama cela concerne la partie sud-ouest du

²⁴ Voir KOEHLIN, 1961.

²⁵ N'Kaloulou, 1984

²⁶ PURAC : Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés financé par les fonds PPTE, 2006-2009.

²⁷ Distribution par roulement d'animaux multiplicateurs, 1 mâle et 3 femelles. Au 4ème vèlage, le groupement doit restituer 4 têtes.

district, la seule vraiment favorable à l'élevage et aussi la plus touchée par les pillages. A Kaounga Moutsila : 6 têtes ont été attribuées au groupement « Les Patients », un groupement ancien (1986) ayant largement fait ses preuves. A Reineville, 8 têtes. Le projet « Aménagement du territoire » pour la **Municipalisation accélérée 2012** préconise plutôt la création d'une filière ovine complète à Mayama, avec services d'appui et formation professionnelle (p 65).

3-4 des conditions de commercialisation déficientes

3-4-1 Les inégalités de desserte par véhicules (carte 13)

Un problème majeur d'accessibilité des villages aux véhicules de transports handicape fortement la commercialisation de produits, bien que le district Mayama se situe, par la distance, dans le proche bassin vivrier de Brazzaville. (cf. partie 2). La carte de la fréquence de passage des véhicules de transport (**Cf. carte 13**) a été réalisée à partir des informations collectées auprès des autorités du chef lieu, et des entretiens avec des focus groupes au chef lieu et dans 9 localités. L'information a été complétée par des observations de terrain et une petite enquête au point de départ des véhicules Brazzaville-Mayama, situé à Moukondo (au nord de la capitale).

La fréquence « attendue » signifie qu'à intervalles réguliers, les habitants se dirigent avec leur production végétale vers le point de passage d'un transporteur-collecteur qui est aussi souvent grossiste. Seul l'extrême sud du district jusqu'à Mayama, la vallée de la Loukouangou et la piste du nord bénéficient d'une fréquence au moins hebdomadaire. Il faut souligner que malgré la proximité de Brazzaville, aucune localité du district, n'est desservie quotidiennement, pas même le chef lieu. Si la « fréquence attendue » n'est pas accompagnée de régularité, avec par exemple, des retards de plusieurs jours, et même parfois de plus d'une semaine pour des fréquences attendues bimensuelle (cas de Ngatoko), les pertes de denrées périssables (produits maraîchers) peuvent être importantes.

La fréquence « aléatoire » signifie que des véhicules de collecte des denrées passent parfois certaines pistes sur commande, ou à l'initiative d'un individu, mais sans régularité. Certains passages se font aussi sans vocation particulière au transport des habitants ou des marchandises (par exemple le véhicule de la société de téléphonie Airtel rejoint le relais de Kindamba en passant par Mayama et Kingandoungoumbi, les véhicules de la société de TP chinoise basée à Mayama empruntent la piste Mayama-Ngatoko mais sans jamais accepter aucun chargement ni passager), même s'il peut arriver des exceptions occasionnelles.

On mesure combien le centre et l'ouest du district sont à l'écart de toute route de commercialisation. Pour les déplacements en direction de Brazzaville, qui est le principal recours en cas de problème de santé, d'administration, de commerce des denrées agricoles, le **tableau 9** ci dessous montre comment les habitants doivent composer avec cette offre très inégale selon les lieux, tant en durée de trajet qu'en fréquence ou en coût.

Les conditions de transport (tableau 9)

- L'offre de transport est stable et régulière à Mayama centre et dans les villages de l'extrême sud du district proches de la voie (Nkoué, Ntsoundi, Kinimbiboloko, Nkoué, Kintamou) avec des temps de trajets qui peuvent descendre à 3 heures s'il n'a pas plu, que les borbiers sont asséchés et que le véhicule est en bon état. Le prix du transport jusqu'à Brazzaville est susceptible de varier, pour le même trajet, dans une fourchette de 2500 à 4000 F pour un passager (entassé avec les colis à l'arrière du véhicule) selon l'état de la route.

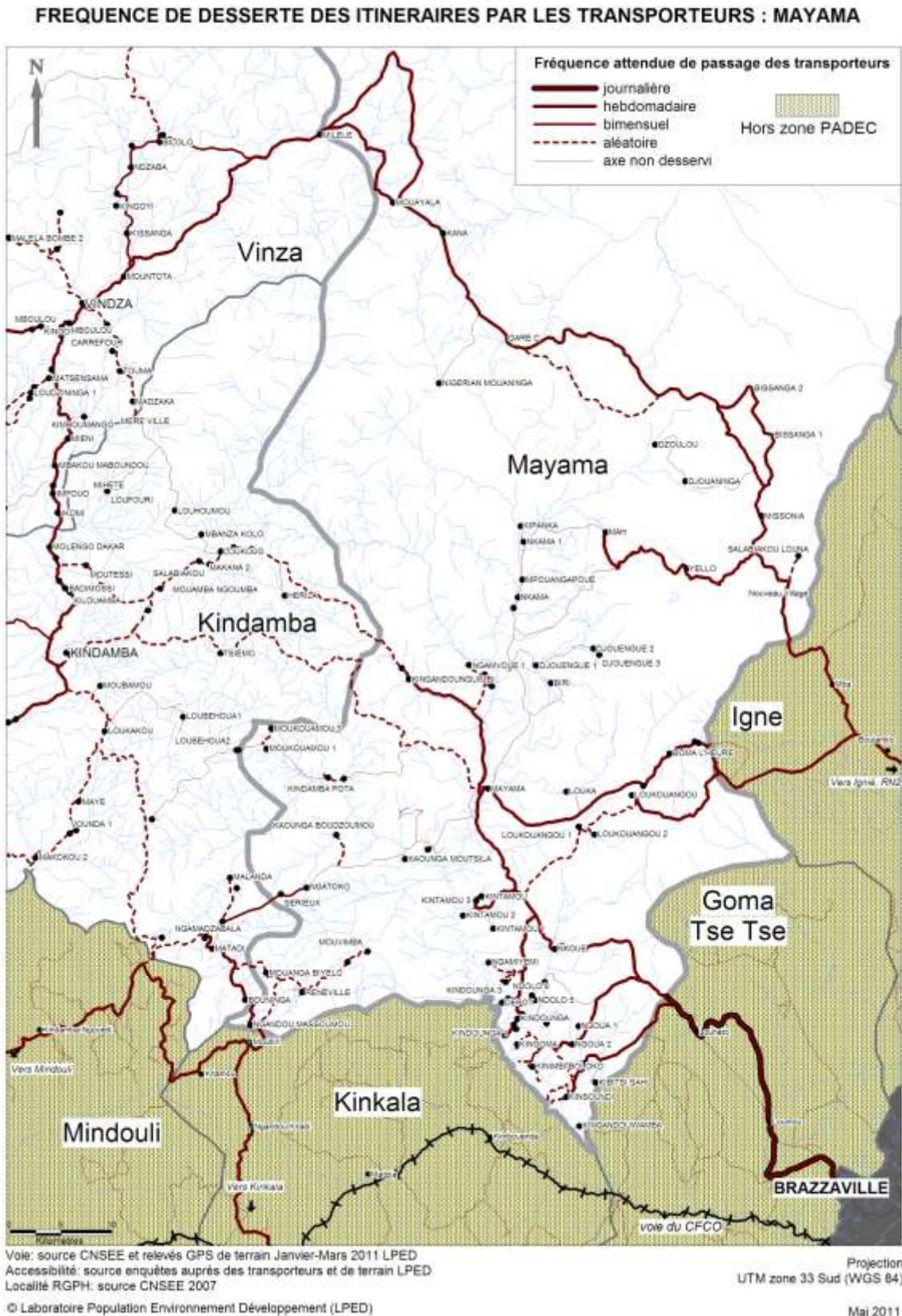
- A l'ouest et au centre du district, l'offre de transport est en revanche très irrégulière, aléatoire, parfois carrément absente. Certaines localités sont totalement dépendantes d'un seul transporteur qui est parfois aussi grossiste, et qui dessert les villages de manière irrégulière tout en imposant de fait ses prix pour les denrées agricoles collectées au passage (Nagotoko desservie deux fois par mois seulement et les villages situés le long de la piste du nord).

- De nombreux villages ne sont jamais desservis par un véhicule (Kaounga Moutsila, Djouengue parmi ceux que nous avons enquêtés et bien d'autres) et leurs habitants doivent effectuer une partie du trajet à pied, y compris chargés de produits agricoles à vendre (en recourant au service de porteurs).

- Le trajet pédestre avec portage des denrées agricoles peut aussi constituer une stratégie alternative pour contourner un borbier qui allonge ou compromet le transport par véhicule, pour minimiser, par un raccourci, le cout du transport ou pour contourner le monopole de certains transporteurs en gagnant la voie du CFCO (Kinimbiboloko, Ngatoko) ou la RN2 (Douengue) plutôt que de transiter par les transporteurs du district. Un temps important, qui pourrait être consacré à la production, est ainsi consacré aux aléas des déplacements.

- Enfin (dernière colonne du tableau), on voit que la faiblesse, l'irrégularité de l'offre de transports motorisés, leur lenteur conjuguées à la pauvreté monétaire de la masse des habitants les amène souvent à arbitrer pour des

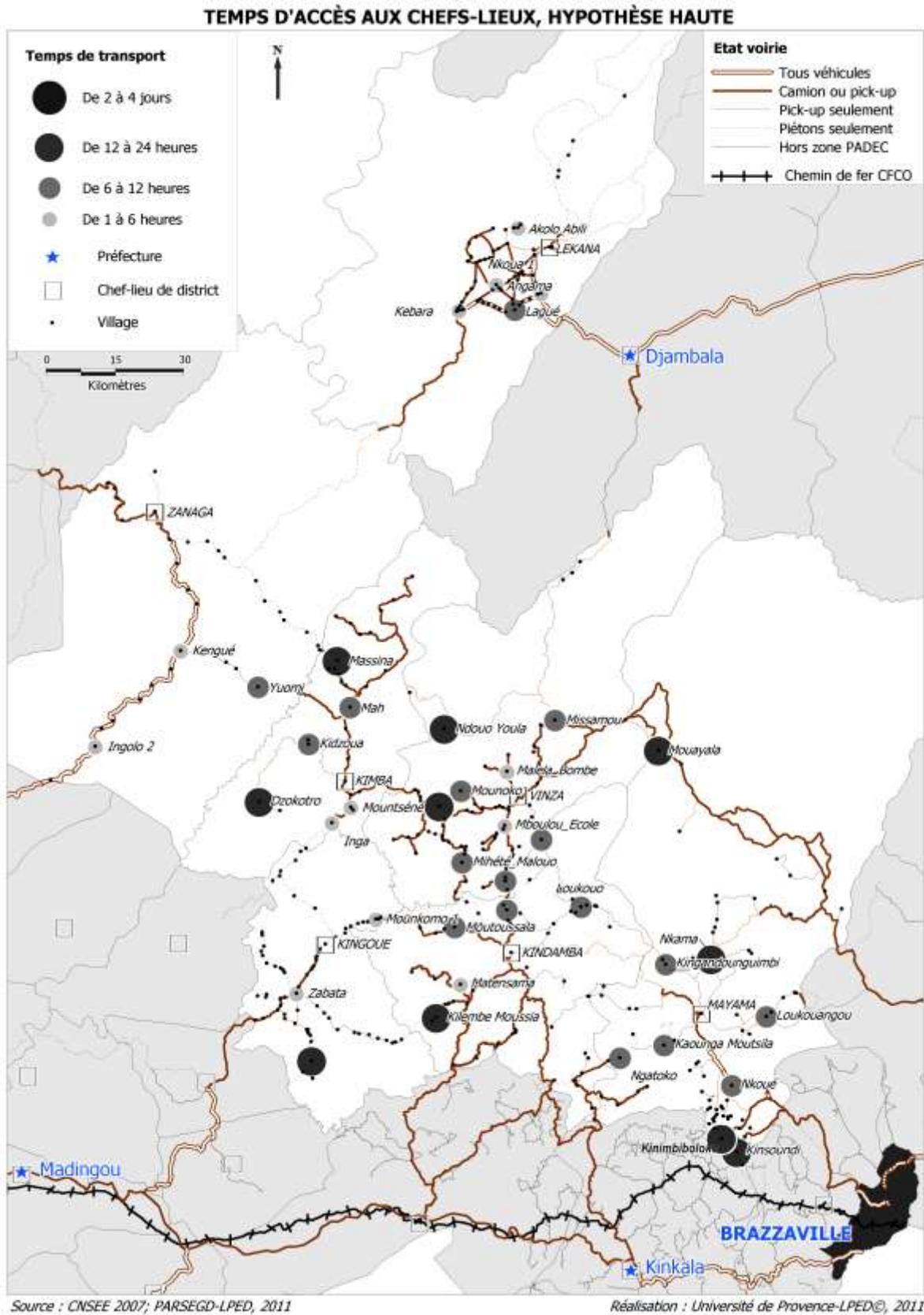
stratégies de déplacements encore plus longues mais moins onéreuses. Ce choix est évidemment surtout effectué dans les cas de déplacements sans chargement. Mas c’est souvent une stratégie contrainte.



Carte 13 : La fréquence théorique de desserte par véhicule du réseau de voirie.

Tableau 9 : Tableau synoptique des conditions de transport du district de Mayama vers Brazzaville.

localité	Distance km de Brazza (suivant la voie suivie)	Itinéraire et durée approx. du trajet direct en véhicule avec parties pédestres imposées ou stratégies pour baisser le coût	Fourchette prix passager adulte	Transporteurs	Jours de la semaine et régularité	Fourchette durée totale trajet	Alternatives moins onéreuses pour passagers peu chargés
Mayama centre	83	Direct. 2h30/3h en véhicule indiv léger, 4/5h en collectif (plus selon état route).	2000-4000 selon état route (2500 en janv 2011)	Plusieurs transporteurs Brazza-Mayama	Régulier, jeudi	3-6h	Trajet pédestre fréquent sans colis : (3 jours)
Nkoué	70	Direct. 3h à 6h (mauvais état route Mayama-Brazzaville)	2000	Plusieurs transporteurs Brazza-Mayama	Régulier, jeudi	3-6 h	3h en véhicule particulier- 5 à 6h en véhicule collectif.
Ntsoundi	53	Direct 3h via Loumou	1500	2 commerçantes en alternance + 1 gros camion 1 samedi sur 2.	Régulier samedi	3 h	alternative (surtout pour Kinimbiboloko) : 7km de marche vers Kibouende puis CFCO (1000F Kimbouende Brazza)
Kinimbiboloko	59	Direct le samedi via Loumou : 3-4h	1500		1 samedi sur 2	3-4 h	
		Via Nsoundi (5 Km marche)	1500		Régulier samedi	4 h	
Loukouangou	58	Direct. 2h30 sans passer par Mayama	2000	commerçants - jeunes du village loueurs de véhicule, entrepreneur <i>Louta ferme</i>	Lundi-vendredi – et selon location	2h30	Trajet pédestre fréquent sans colis : (2 jours)
		via Mayama 15km à pied= 3h et Loukouangou-Mayama : 3/4h	2500 (jusqu'à 4000 selon état route)		Régulier, jeudi	7h	
kingangoungui mbi	83	Direct : 5 à 6h	Prix direct ?		BJ - Régulier samedi	6- 8 h	Rareté des possibilités de trajets directs.
		Trajet pédestre vers Mayama : 18 km 4h + 4h de route	3000 via MayamaMienanzambi				
KaoungaMoutsila	82	Pas de passage de véhicule au village. Trajet pédestre obligatoire. via Mayama : 15km 3h à pied avec côtes (difficile pour marchandises) + 4/5h	3500 viaMayama		Régulier jeudi via Mayama	7h -8h	Trajet pédestre vers Brazzaville fréquent sans colis , sans passer par Mayama
		via Kintamou : 2h à pied+ radeau + 4h véhicule ce trajet facilite le transfert des produits (1500 de portage des produits+ 200f de radeau) et évite les boubiers de Mienanzambi.	2200 passager - 4000 sac fougou ou gombos (+ 1500 portage)		Régulier mardi via Kintamou	6h	
Ngatoko	89	Direct (fréquence irrégulière) 3h à 6h via Ngamadzabala et Kinkala (sud-ouest district)	3000	Un seul commerçant-transporteur, également, député de Kimba	En principe 2 par mois (mais irrégulier selon piste et véhicule)	3-6h	alternative moins onéreuse pour passagers: Trajet pédestre vers- Madzia 9h, puis véhicule ou train vers Brazza (1500)
		Trajet pédestre Ngatoko- Kintamou 4h + véhicule Kintamou-Brazza	2200			10h au moins	
Djouengue	90	Pas de passage de véhicule au village. Trajet pédestre obligatoire. vers Mayama 4h + 4h véhicule	2500 à 4000 depuis Mayama		jeudi	8h-9h	Trajet pédestre vers Igné 7h + 1h véhicule fréquence quotidienne Igné-Brazzaville (500)
		Un groupe se déplace pour cultiver à Mah (4h de marche)	Location commune camion Mah-Brazzaville 150 000		selon location		
Mouayala/Gare C	166	itinéraire : piste du nord vers Igné puis RN2 vers Brazzaville	NR	passage hebdomadaire des camions appartenant au député de Kimba (Mayela) et venant de Kimba.	jeudi	8-9h	Trajet pédestre vers Igné 2 j+ 1h véhicule fréquence quotidienne Igné-Brazzaville (500)



Carte 14 : Temps de transport vers Mayama (en hypothèse haute).

3-4-2 Le faible rôle de transit du chef lieu

En raison du mauvais état de la route Brazzaville-Mayama, le chef lieu de district ne joue que très partiellement le rôle de centre de collecte ou de transit que l'on pourrait attendre.

La carte 14 des temps de transports entre les localités enquêtées et le chef lieu illustre la déconnexion entre les villages et Mayama-centre. On y voit la longueur des temps de transport vers Mayama²⁸, qui sont parfois supérieurs à ceux nécessaires pour aller de la localité à Brazzaville (représentés plus haut, carte 8), ceci en raison de l'absence de transports motorisés internes au district. Le tableau 9 confirme que les échanges des localités situées au nord entre Mouayala et Missonia, celles du sud près de Kinimbiboloko, Nsoundi, celles de l'ouest (Ngatoko) ou du sud-est (Loukouangou) échappent au chef lieu.

L'absence d'une offre interne de transports vers le chef lieu est-elle-même liée au mauvais état des pistes mais également à la faiblesse des équipements de proximité de Mayama qui n'a pas grand-chose à offrir, tant sur le plan des services publics que privés, avec notamment une offre commerciale réduite à son strict minimum. Mayama souffre clairement de la proximité relative de Brazzaville et polarise peu son district (à la différence de Kindamba). Il semble important de renforcer cette localité si l'on veut réduire l'hémorragie migratoire du district.

3-4-3- La faiblesse des marchés

Résultant de la déconnexion entre le chef-lieu et les zones productives du district, le « marché » de Mayama, par ailleurs sans équipement (pas d'infrastructure en dur, pas d'électricité, pas de point d'eau sécurisé) se vide dès le départ du véhicule le jeudi.



Néanmoins, des aménagements privés, publics et associatifs en cours, justement dans le secteur du marché pourraient renforcer le rôle de Mayama et redonner vie à ce petit centre commercial très embryonnaire: construction d'une boutique d'alimentation, réfection d'un bar en dur avec sonorisation, d'un hôtel (financés par un haut fonctionnaire du Pool originaire de Mayama). Non loin de là, installation en cours d'une décortiqueuse de riz... (Louta ferme).

Photo 29 : Les infrastructures du marché de Mayama
Etais en matériaux récupérés, l'après midi du jour de marché.

La plupart des villages ne disposent pas non plus d'un « marché » en bonne et due forme, car le commerce local ou même interne au district est extrêmement réduit, chaque famille produisant les denrées de base (manioc, légumes), les échanges éventuels se faisant à domicile, l'extrême pauvreté monétaire limitant les achats.

La dénomination de « marché » désigne souvent juste un espace libre où les produits sont déposés le long de la voie le jour présumé du passage du véhicule. C'est ainsi que, le long de la piste de savanes qui traverse le district du nord ouest vers la RN2 et où s'alignent des hameaux de cultures destinées à la vente, les habitants évoquent simplement le jour de passage du camion comme celui du « marché » étant entendu, dans les zones peu desservies, qu'un ou , au mieux, deux transporteurs-grossistes, ont l'exclusivité de ces « marchés ».

Seuls quelques rares villages jouent un rôle de transit local du fait de la régularité du passage de deux à 3 véhicules (au maximum) et de la convergence de produits apportés des localités voisines. De ce fait ils disposent d'un espace sommairement aménagé pour l'échange des produits agricoles et la vente de quelques denrées venues de Brazzaville pendant les quelques heures que dure le chargement des véhicules : Mayama (jeudi), Kintamou (mardi), Nstoundi (samedi). Dès le milieu de matinée ces « marchés » se vident.

²⁸ Source : enquêtes directes dans les villages, janvier 2011. La durée inclut la part de trajets pédestre.



Photo 30 : absence d'infrastructures du « marché » bimensuel de Kinimbi Boloko.



Photo 31: Nsoundi, un espace nettoyé et aménagé pour le marché hebdomadaire.

Calendrier des jours de marché lié au passage régulier de collecteurs par véhicule

- Kintamou : mardi
- Mayama-centre : jeudi
- Nkoué : jeudi
- Nsoundi : tous les samedis
- Moutoko (Kindounga) 1 samedi sur deux en alternance avec Kinimbiboloko
- Kinimbiboloko : 1 samedi sur deux (les producteurs fréquentent Nsoundi et Moutoko- Kindounga)
- Ngatoko : un vendredi sur deux, mais irrégulier et peu fiable (un emplacement vide sous un arbre)
- *localités situées sur la piste du nord : un ou deux passages réguliers hebdomadaires, locations de véhicules légers, ou commandes.*

3-4-4 Des circuits de commercialisation aux marges du district

Les villages de plusieurs secteurs s'orientent donc vers des circuits de commercialisation fragmentaires et centrifuges qui échappent au chef lieu (voir le tableau 9 ci-dessus et carte 13). Les quelques initiatives économiques, dispersées, sont étroitement conditionnées par l'accessibilité des zones aux véhicules de transports.

Au sud du district (cf. localités de Nkoué, Kinimbiboloko et Nsoundi), les villages sont mieux connectés à la piste vers Brazzaville, malgré quelques « points noirs » (ponts détériorés, plusieurs faisant en mai 2011- l'objet d'une programmation de travaux du PCR ou du Conseil départemental du Pool (Cf. 5-1). Les producteurs se tournent partiellement vers l'axe du chemin de fer (par exemple à Nsoundi). Depuis la meilleure sécurisation des abords du chemin de fer Congo Océan (CFCO), le pré-acheminement des produits jusqu'aux gares du CFCO proches peut se faire par portage pédestre (tomates de Ntsoundi). Les cultures à vocations strictement commerciales (tomates de Ntsoundi) y sont plus développées. Les prix de location de la terre cultivable y sont plus élevés qu'ailleurs, ceci pouvant poser des problèmes d'accessibilité financière.



Photo 32 : Kinimbiboloko. production de safou prête à porter au CFCO (Kibouendé, 7 km).

Au sud-est du district, la vallée de la Loukouangou : s'oriente directement vers Brazzaville via des piste de savanes permettant de faire l'aller retour de la capitale dans la journée. Il ne s'agit pas d'une desserte régulière par des transporteurs collecteurs fixes. Dans cette vallée, des jeunes (et parmi eux des ex-combattants) prennent des initiatives individuelles et ponctuelles de locations de véhicules (100 à 150 000 FCFA par jour) pour transporter, selon les saisons, ananas, tomates ou safous. Cela constitue ici une spéculation relativement rentable puisque l'aller-retour du véhicule peut-être réalisé en une seule journée. Ces initiatives dispersées ne donnent lieu à aucune structuration en groupement ou association.

Aux confins sud-ouest du district. Les aires de production sont très mal connectées avec Mayama, et le temps de transport dépasse la journée vers Brazzaville. En outre, les producteurs dépendent trop d'un seul transporteur à la desserte aléatoire. Du fait de l'irrégularité des passages de véhicules et des risques de perte de récoltes, la dominante est une agriculture d'autoconsommation dont seuls les surplus sont commercialisés (Kaounga Moutsila, Ngatoko). La dépendance à l'égard d'un ou deux transporteurs dont les véhicules sont susceptibles de tomber en panne, de ne pas passer à la date prévue fait que chaque tentative de commercialisation est une prise de risque. L'irrégularité du passage des véhicules et les pertes récurrentes de produits sont des facteurs de forte démotivation (Ngatoko).

Ainsi, Kouanga Moutsila, est un village apparemment proche de Mayama (15km), mais le long d'une piste accidentée et peu accessible aux véhicules (pentes raides et sableuses, bas fonds, vallées étroites). Il n'y a aucune desserte et les villageois passent par le marché de Kintamou plus accessible que Mayama pour écouler leur production. Cela suppose un acheminement pédestre avec portage (des jeunes sont rémunérés pour porter les sacs), la traversée d'une rivière en radeau pour atteindre Kintamou où un véhicule passe, en principe, le mardi.

Le centre du district connaît d'importantes difficultés de commercialisation : dans le secteur de Nkama, très handicapé par le mauvais état des pistes et ponts (réparés par les villageois à l'aide de poutrelles métalliques, ils nécessitent des ajustements à chaque taille de véhicule). Si bien que les habitants de Nkama-Douengue ont ouvert une zone de culture à l'écart de leur village où se trouve l'école (4h de marche), plus proche de la piste vers piste de Yelo à Igné. Ils se sont cotisés pour louer un camion de transport une fois par semaine, qui ne transite donc pas par Mayama.

- Au nord, la piste Igné→ Milele constitue un axe de nouveaux petits hameaux entourés d'aires de cultures vivrières marchandes qui prolongent (de manière beaucoup plus espacée) l'alignement observé sur la même piste du côté d'Igné (Oka Carrefour, Mba, Kimpeyayo , Boulankio, Banakami etc.). On observe la création de hameaux de cultures assez isolés les uns des autres et très démunis le long de l'axe de cette piste du nord sur des terres de savanes bon marché. Les habitants proviennent de l'intérieur du district, ont été déplacés lors des guerres ou se déplacent de manière saisonnière. car la piste est desservie assez régulièrement par des véhicules : Yello, gare C, Mouayala, Bissanga, Missonia (dans le district d'Igné, à la limite de celui de Missonia)

3-5 Défis environnementaux

3-5-1 La mosaïque du manioc

Comme dans d'autres régions, le problème de la mosaïque du manioc est l'une des principales préoccupations des producteurs. Contrairement à d'autres districts de la Bouenza, la Lekoumou ou même le nord du Pool, les projets de promotion de la sécurité alimentaire incluant la fourniture de boutures saines de manioc ou de semences (FAO-Congo San) viennent à peine de débuter (2009) à Mayama.

Le PRODER 3 qui inclura ce type d'action (à l'image du PRODER Sud déjà bien engagé dans la Bouenza ou la Lekoumou) n'a pas encore commencé. Le protocole prévu est d'ouvrir des parcs pour développer des boutures de manioc saines (ou « parcs à bois »). En s'appuyant sur un groupement sélectionné pour préparer un premier hectare en vue d'accueillir une variété résistante. 30 % des boutures et des tubercules demeurent propriété du groupement, 70% des boutures étant destinées à une redistribution par PRODER 3 à d'autres groupements du district.



Photo 33 : Manioc atteint de la mosaïque à Ngatoko (sud-ouest du district).

Cependant, le Conseil départemental du POOL vient également de lancer une expérience de culture de manioc avec boutures saines sur des terres de savane situées juste à la sortie ouest Mayama-centre dans la direction de Loukouangou en louant les terres de savanes et les tracteurs, et en faisant appel au salariat (PHOTO).



Photo 34 : 12 hectares de terres de savanes louées par le Département du Pool.

Tracteur loué par le département à l'entreprise Louta ferme (basée à Loukouangou)



Photo 35 : Des boutures saines de manioc fournies par le Département du Pool.

Ce projet expérimental utilise une main d'œuvre salariée

3-5-2 La déforestation

La déforestation ne semble pas très active actuellement dans la majeure partie du district (observations janvier 2011), du fait des très faibles densités de population, de l'interdiction préfectorale de produire et de vendre le charbon de bois dans le district. L'interdiction de la commercialisation du charbon de bois dans tout le district est d'autant mieux respectée que l'état des pistes ne permet généralement pas de rentabiliser cette activité à l'intérieur du district de Mayama (contrairement à ce qui peut être observé dans d'autres zones du Pool mieux reliées à Brazzaville, région de Kinkala ou même Goma tsé tsé).

Cependant, dans le sud du district, l'interdiction d'exploiter les forêts pour le charbonnage semble mal respectée, aux abords de la piste vers Brazzaville et surtout le long des pistes secondaires, dans le secteur sud du district situé entre Kinimbiboloko, Nsoundi et Loumou (photos) par exemple. La population semble avoir une conscience assez réduite des risques posés par cette déforestation (source : enquête à Nsoundi).



Photos 36 : Charbonnage aux confins des districts de Mayama et de Goma Tsé Tsé.



Photo 37 : Chargement d'un camion de charbon pour Brazzaville (Louheto, district de Goma tsé Tsé).

En se rapprochant de Brazzaville, et surtout dans le district voisin de Ngoma tsé tsé, on observe un véritable front pionnier de charbonnage, à destination de la capitale. Les acteurs de cette activité semblent principalement des jeunes, et parmi eux des ex-combattants, qui résident dans des cabanes de tôles plus ou moins temporaires alignées le long du tronçon Loumou –Brazzaville (tronçon bien praticable par les camions). Une étude et une régulation des évolutions environnementales en cours dans cette zone serait utile pour mieux comprendre es dynamiques et éviter une déforestation prédatrice totalement incontrôlée.



Photos 38 : Habitations plus ou moins temporaires de charbonniers le long de la piste.

4- Précarité d'accès aux services essentiels

4-1 habitat

Partout dans les villages qui ont parfois été détruits et pillés plusieurs fois de suite en 10 années, l'habitat est de type traditionnel, auto-construit en terre battue ou briques adobes et toit de paille. Les tôles ont souvent été pillées pendant les guerres et pas toujours remplacées.

Photos 39 : Les deux types d'habitat les plus fréquents.



Kingandoungumbi



Djouengué

Pratiquement seuls les bâtiments officiels du chef lieu de district et les CSI des principaux villages sont en dur. Beaucoup ont été affectés par guerres ou se sont délabrés et n'ont pas été reconstruit, mais remplacés par un habitat terre battue. Pour le SP « *l'habitat est une plaie et un problème culturel* ». Pourtant une terre argileuse (briques) et une carrière de latérite disponibles sur place (notamment à Minénanzambi, au chef lieu) pourrait permettre de réhabiliter l'habitat en briques cuites. Deux projets de briques ont été tentés dans le chef lieu, dont un il y a 3 ans, financé par le député (moules et four, situés près du marché), mais ce projet n'a pas remporté de succès. Selon SP « *le projet est venu trop tôt, la population n'était pas prête à accepter ces habitations* »... Le SP vient de prendre contact avec un céramiste pour relancer un projet de briques et de dalles.

4-2 accès à l'eau potable et à l'énergie

L'eau est disponible en abondance dans le district de Mayama, et l'habitat est dispersé à proximité des nombreuses petites vallées. La principale source d'approvisionnement est l'eau de rivière, non traitée. Les villageois ne consomment cependant pas toujours, pour la boisson, l'eau de la rivière la plus proche (à Kaouga moutsila, l'eau de la rivière voisine jugée « saline »). Le problème d'accès à l'eau n'est jamais mentionné comme prioritaire parmi les besoins, que ce soit par les hommes âgés, les femmes ou les jeunes, sans doute parce que d'autres besoins encore plus criants se font sentir.

L'eau est jugée de qualité acceptable en saison des pluies, mais des problèmes sanitaires sont parfois évoqués en saison sèche. Dans certains villages dont l'implantation a été déterminée par la proximité d'une piste sur un interfluve (Ngatoko), les habitants se plaignent de la distance et des pentes à parcourir.

Une grande frustration provient du fait que la plupart des forages ou des captages améliorés réalisés dans les villages dans la période de post-conflit d'urgence (2003-2004) ne sont aujourd'hui plus fonctionnels: Djouengué, Nkoué. Certains forages n'ont fonctionné que quelques mois. Les habitants expriment un mécontentement par rapport aux ONG et entreprises prestataires, basés à Brazzaville.

Les installations réalisées sous les auspices du CICR sont encore généralement en état.



Photo 40 : Pompe endommagée à Djouengué.

Accès à l'eau à Mayama centre :

Le chef lieu de district ne dispose pas de réseau centralisé d'adduction d'eau. Comme dans les villages, l'eau des rivières et puits est utilisée toute l'année. Trois points d'eau aménagés sont fonctionnels et d'accès gratuit, issus de dons de bailleurs internationaux du HCR après la dernière guerre (2004) : (quartier 2 Bitelemono) et du CICR (Loutini Quartier 3). Une pompe aménagée en 2001 (CICR) est également fonctionnelle au centre de santé intégré (CSI). En revanche les quartiers 1 et 4 n'ont pas de puits ni captage aménagé. Pour l'entretien des dispositifs existants, des agents locaux ont été formés mais les pièces doivent être achetées à Brazzaville, et elles sont à la charge du district. En saison sèche, l'accès à l'eau de ces forages et sources contrôlées devient problématique, car le niveau de la nappe diminue. Les habitants se reportent donc à nouveau vers les rivières. Des problèmes sanitaires, à Mayama centre, sont mentionnés en saison sèche par des responsables (Sous préfet et responsable par intérim du CSI).

Sources d'énergie

Que ce soit au chef lieu ou dans les villages, il n'y a aucune production ni distribution d'énergie électrique dans le district, malgré la proximité du Djoué qui pourrait être équipé pour une production hydroélectrique du chef-lieu (cf. en annexe proposition technique et devis élaborés en 2006 pour l'AGDM).

De rares groupes électrogènes privés fonctionnent au chef lieu. Aucun équipement solaire ne fonctionne. Deux centres de santé (Mayama et Nkoué) ont été dotés de panneaux solaires, mais leurs batteries sont hors d'usage.

L'énergie utilisée pour la cuisson est la combustion du bois, la production et la vente du charbon de bois étant interdits. Au chef lieu ou dans les villages, l'éclairage nocturne est assuré par le pétrole, qui est considéré comme une source de dépense élevée (puisque son prix atteint souvent 1000 F le litre contre 600/700 à Brazzaville) et par des lampes à piles. Les habitants interrogés considèrent les lampes à triple piles comme le moyen d'éclairage le plus économique que la lampe-tempête une fois l'achat initial effectué (3 piles à 300 FCFA l'unité assurent largement 1 mois de fonctionnement, soit à peine davantage que le prix d'un litre de pétrole). Il n'y a pas de lampes solaires.

Dans les villages, la majorité des ménages ne s'éclairent pas la nuit. Les activités s'arrêtent jusqu'au lever du jour.

4-3 – Structures de santé et accès aux soins²⁹

4-3-1 Répartition de l'offre sanitaire, état des locaux et personnel présent dans les structures

- A la suite des destructions des années 99-2000, des centres de santé avaient été réhabilités dans le district (par exemple le CSI de Mayama, réaménagé par le CICR en 2001). Mais ils ont été à nouveau détruits lors des combats et pillages de 2002-2003. - Lors de son évaluation rapide, l'OCHA 2004 jugeait « critique » la situation sanitaire dans le district de Mayama, notamment du fait de l'état des locaux des centres de santé, toujours en ruines, de l'absence de personnel médical dans les centres de santé, et du manque des médicaments.

- En 2011, grâce à une série d'appuis à la réhabilitation depuis 2003-2004, le district de Mayama dispose de trois CSI théoriquement opérationnels. Nous n'avons identifié aucune formation sanitaire privée et/ou confessionnelle.

- Lors de la présente étude, nous avons visité et évalué sur place les conditions de fonctionnement des 3 CSI du district ainsi que du centre de santé de Ngatoko. Nous avons également interrogé les habitants vivant à proximité de ces centres, ainsi que ceux de plusieurs villages éloignés des formations sanitaires.

Deux postes de santé sont en cours de réhabilitation, celle-ci posant la question de la révision éventuelle de leur statut :

- Le centre de Ngatoko, poste de santé dont la réfection matérielle a été récemment financée (2009) par le député de la circonscription qui prend également en charge, depuis peu, le salaire d'un agent communautaire. Ce centre revendique un statut de CSI que le ministère ne lui reconnaît pas (photographie ci-contre, janvier 2011).

- A l'extrême sud-ouest du district, dans une zone devenue presque inaccessible depuis Mayama, le centre de santé de Malela Reineville,



Photos 41 : Le poste de santé rénové de Ngatoko

²⁹ Pour un diagnostic détaillé de chaque structure, voir annexes descriptives des CSI.

très touché par les destructions et pillages et encore délabré, doit être prochainement réhabilité selon les projets 2011 du conseil départemental, cette réhabilitation figure également dans le cadre du projet de coopération européenne PCR (appel d'offre lancé en avril 2011) qui vise à appuyer les collectivités territoriales. Il semblerait qu'à cette occasion ce centre de santé gagne le statut de CSI (à vérifier, il est en tous cas mentionné comme tel dans l'appel d'offre du PCR).

Tableau 10 : CSI et principaux postes de santé du district de Mayama.

Nom - lieu	Type	statut	Personnel affecté/présent	Etat des bâtiments/équipements
CSI DE MAYAMA	CSI PMAS	Public	3 titulaires : 1 IDE / 3 ATS ³⁰ - 5 agents communautaires ³¹	Réhabilité en 2001 (CICR). Brûlé en 2002. Réhabilité par le CAM (2003-2004). Puis soutenu par MDA.
CSI DE NKOUE	CSI PMAS	Public	Aucun titulaire. 3 Agents Communautaires (femmes), dont 2 formées par Médecins d'Afrique.	Réhabilité par CAM (programme ECHO) puis Médecins d'Afrique.
POSTE DE SANTE DE NGATOKO	Poste de santé	Public	1 bénévole (rémunéré par député de Mayama depuis 2010)	Bâtiment réhabilité et équipé en 2009 (financement député).
CSI DE NSOUNDI	CSI PMAS	Public	2 titulaires : 1 ATS et 1 pharmacien	Réhabilité en 2009 (PNDDR) et 2010 (député de Mayama).
POSTE DE SANTE DE MALELA REINEVILLE	Poste de santé (le PCR le présente comme CSI)	Public	ND (sans données ni sur le fichier carte sanitaire ni sur le dernier inventaire de la DRH du ministère de la santé)	Bâtiments délabrés. Appel d'offre en cours du PCR (Union européenne) pour sa réhabilitation. Réhabilitation également programmée par le conseil départemental

Sources : enquêtes de terrain LPED 2011. Direction des ressources humaines du ministère de la Santé et de la Population 2011.

- Répartition déséquilibrée de structures de santé publiques sur le territoire

La carte suivante (carte 15) montre la répartition spatiale de ces formations sanitaires. Les 3 CSI et les deux postes de santé homologués du district de Mayama sont groupés dans la même partie du district, qui est la plus densément peuplée (centre-sud du district). Mais de ce fait, les parties centrales, nord et est du district, au peuplement dispersé, sont totalement dépourvues de structures sanitaires de base alors que du fait de l'état des pistes aucun transfert de malades par véhicule n'y est possible.

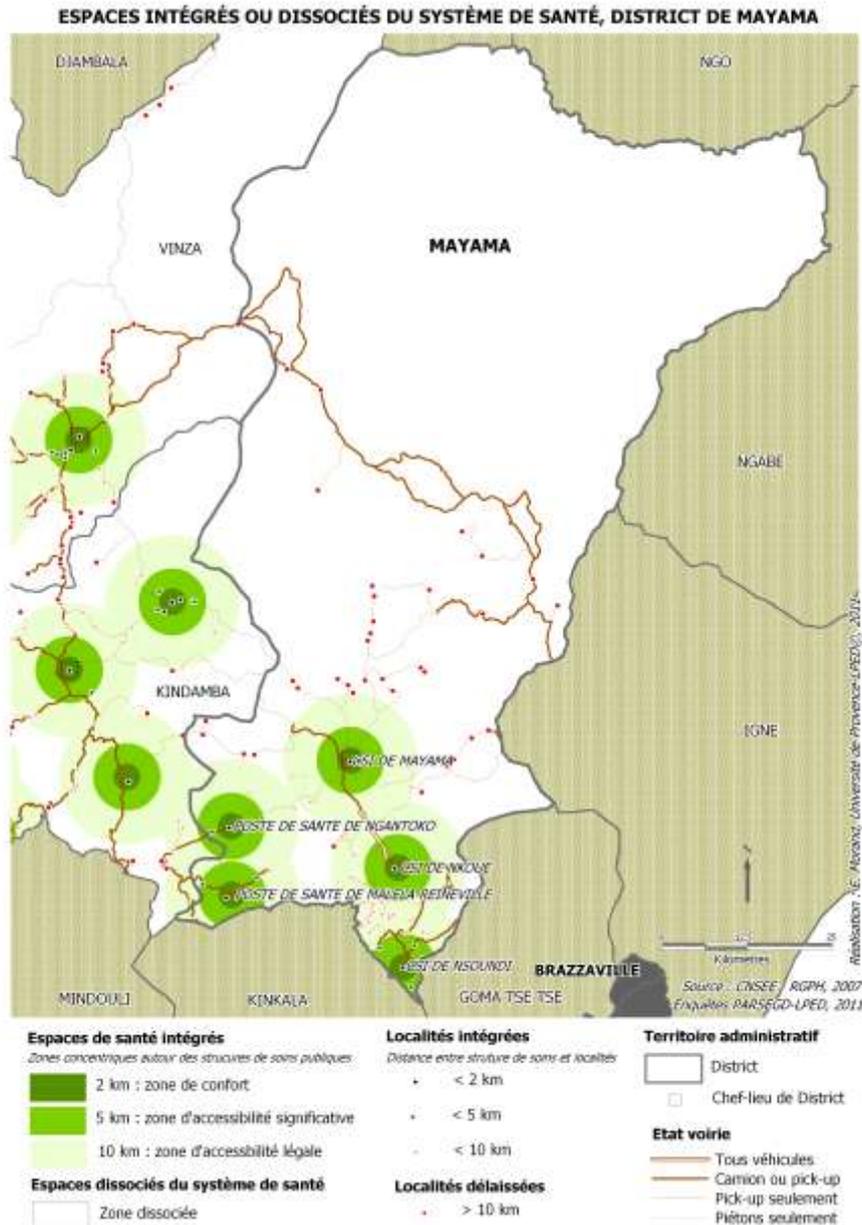
Dans les zones nord et est du district, le long de la piste transversale depuis Milele, jusqu'à Missonia, il n'existe aucun centre de soins de proximité : le rattachement officiel est le CSI de Mayama accessible en 9h de marche depuis Mouayala (pour un bon marcheur ...en forme), aucune desserte par véhicule n'est possible. Une fois arrivé à Mayama, où le malade doit passer la nuit, les cas graves ne peuvent qu'être réorientés vers Brazzaville faute de matériel de diagnostic et de soins. Il est aussi long et plus incertain de se rendre à Vindza.

Pour anticiper cela, les habitants de la partie centre et nord ouest du district, en cas de besoin sanitaire urgent se dirigent directement vers Brazzaville parfois d'abord à pied puis via la route nationale 2, où ils peuvent trouver des parents susceptibles de les héberger. De même pour les femmes enceintes (pesée ou accouchement): il est jugé plus facile, plus « rapide » (même si cela nécessite au moins 1 journée en véhicule) et plus sûr d'aller directement à Brazzaville que de passer par Mayama où les soins sont incertains. Ce sous équipement de certaines parties du district est antérieur aux conflits, c'est un facteur qui aggrave le sous peuplement et les migrations.

³⁰ Arrivés il y a 9 mois, n'auraient pas encore touché leur traitement. L'IDE chef de centre est durablement absent pour formation. L'intérim de la direction est de fait assumée par un Agent technique de santé.

³¹ 2 matrones accoucheuses, 1 laborantin, 1 responsable du PEV et une pharmacienne.

Vers le sud ouest du district, très mal desservi par des pistes rurales dégradées, il est également difficile aux habitants de se rendre au CSI de Mayama (plus de 5h à de marche au moins) et l'on peut recommander que le centre de Ngotoko, récemment réhabilité, et celui de Reneville, qui doit l'être bientôt, bénéficie de l'affectation de personnel titulaire qualifié et d'une supervision de son fonctionnement.



Carte 15 : Les angles morts de l'offre de soins dans le district de Mayama.

4-3-2 Equipement des centres de santé en personnel et en matériel

- Manque de personnel de santé qualifié

Comme le montre le tableau 10, **aucun médecin, aucun assistant sanitaire aucune sage femme n'exerce dans les formations sanitaires publiques du district**. Seul le CSI de Mayama-centre dispose, en théorie, de l'affectation d'un infirmier diplômé d'état, mais en 2011 lors de nos enquêtes ce dernier est absent pour une formation longue à Brazzaville : pendant ce temps la structure est placée sous la responsabilité d'un agent technique. Le problème de non affectation ou de non remplacement de personnel qualifié est récurrent dans les structures de santé publiques. En général, à Mayama comme dans les autres districts ruraux enclavés, l'absentéisme des personnels qualifiés affectés dans les structures publiques est un problème permanent.

- Equipements

Les centres sont souvent sous-équipés, mais par ailleurs, la quasi-totalité des équipements reçus en dotation au sortir de la guerre sont sous-utilisés, ou se sont dégradés faute d'entretien (batteries des dispositifs d'électricité solaire en panne, réfrigérateurs à pétrole sans pétrole, incinérateurs non utilisés, pompes hors service ...) et beaucoup ne sont actuellement plus fonctionnels :

exemple du CSI de Mayama :

Le CSI de Mayama-centre a subi plusieurs destructions et pillages successifs. Réhabilité par le CICR en 2001 il est incendié pendant la guerre de 2002. Il a ensuite pu être reconstruit par le Comité d'Aide Médicale (CAM) entre 2003 et 2004. Malgré les appuis successifs dont il a bénéficié, il semble en déshérence.

Il joue un strict rôle de recours de proximité, avec une faible fréquentation et ne rayonne pas dans l'ensemble du district tant en raison de la faible qualité de son service que des difficultés de transport internes. Il est composé de plusieurs bâtiments dont l'un est fonctionnel (au premier plan), l'autre (au centre) est inutilisé, le 3^{ème} (au fond) est loué à une entreprise chinoise qui réalise les études techniques du projet de route de contournement du Pool (axe Mindouli-RN2 qui devrait passer près de Mayama). L'entreprise a branché son groupe électrogène sur le CSI pour apporter l'électricité en période nocturne.



Photos 42 : Bâtiments du CSI de Mayama.

- Le CICR avait réalisé un puits aménagé avec pompe manuelle en 2001, qui est encore fonctionnel dix années plus tard, ce qui est exceptionnel.
- Médecins d'Afrique, présent de 2005 à mai 2009 comme agence d'exécution du « *Projet de réhabilitation et de développement socio-économique du Pool* », projet financé par le FED, a axé son aide matérielle sur un incinérateur et des panneaux solaires. Le député a doté la structure d'un réfrigérateur à pétrole



Photo 43 : Le puits aménagé du CSI de Mayama centre.

La sous utilisation des quelques équipements mis à disposition du CSI de Mayama et l'entretien très approximatif des locaux est un des signes de dysfonctionnement de cette structure, semblable en cela à bien d'autres : manque de personnel qualifié capable d'impulser une dynamique de service public, démotivation, manque de budget de fonctionnement... tout cela contribue aussi à expliquer le sous-fréquentation de ce centre de santé.

- l'incinérateur (ci-contre) n'est pas utilisé car il demande trop de bois pour fonctionner, bois qu'il faut collecter ou acheter. Le personnel brûle donc les médicaments dans un tonneau en fer qui s'est renversé une semaine avant l'enquête et avait enflammé une partie de l'herbe autour du CSI.



Photo 44: L'incinérateur du CSI, non utilisé.

- les 2 batteries des panneaux solaires sont en réparation à Brazzaville depuis 9 mois³²
- le réfrigérateur à pétrole donné par le député est sous utilisé car l'achat du carburant pose problème, les produits éventuellement stockés ne sont donc pas dans de bonnes conditions de conservation.
- une moto financée par le Ministère de la santé est en réparation à Brazzaville depuis 10 mois, la structure ne peut donc mener aucune activité mobile.



Photo 45 : Les lits de la salle d'hospitalisation du CSI de Mayama.



Photo 46 : Salle d'accouchement du CSI de Mayama.

4-3-3 Dégradation de l'accessibilité financière aux soins, le paradoxe du post-conflit

- Entre décembre 2003 et juillet 2005, le district a bénéficié du « Programme pour l'accès aux soins de santé primaire dans les districts de santé de Goma Tsé Tsé et de Mayama - Kindamba, région du Pool, République du Congo » grâce à un financement ECHO (Union Européenne). Le Comité d'Aide médicale (CAM) est alors intervenu pour un appui à trois CSI (Mayama centre, Nkoué et Reneville).

Durant cette phase d'urgence humanitaire immédiatement post-conflit, la stratégie qui a prévalu (comme dans les districts voisins du Pool) est donc celle d'une gratuité de l'accès aux soins et aux médicaments.



- Le relais est pris de 2005 à mai 2009 par Médecins d'Afrique. Cette ONG qui intervient comme agence d'exécution du « *Projet de réhabilitation et de développement socio-économique du Pool* » financé par le fonds européen de développement, axe son aide principalement sur un appui à la mise en place d'équipements techniques (incinérateurs, panneaux solaires) à l'organisation (mise en place des COSA, formation à l'hygiène, qualité, gestion des médicaments) et au recouvrement des coûts. Son action consiste en la mise en place de systèmes de contribution aux consultations et de paiement des médicaments, le but étant de permettre le renouvellement des stocks de pharmacie et la rémunération des agents communautaires. Durant cette seconde phase, des dons de médicaments permettent toujours d'approvisionner les centres en attendant l'équilibre financier souhaité.

Au CSI de Mayama centre, MDA a transmis des dons de médicaments, de registres et organisé des formations destinées aux Agents Communautaires (5 séminaires de 2 à 3 jours sur 6 mois à Kindamba sur la gestion des médicaments, la qualité des soins, les mesures d'assainissements et la maternité).

- Dans la phase actuelle qui est une phase de normalisation, le paiement des consultations et éventuellement l'achat de médicaments à la pharmacie du CSI ont été rétablis. Si la pharmacie est approvisionnée, ses recettes doivent permettre un équilibre budgétaire de la structure et notamment permettre de gérer son entretien, la maintenance de ses équipements, le renouvellement d'un petit stock de médicaments.

³² Les batteries des panneaux solaires de Nkoué sont également en panne; Il semble que tous les dispositifs solaires fournis par MDA aient eu les mêmes dysfonctionnement. ... qui pose celui de la qualité de départ du matériel fourni par les (ou aux) ONG prestataires agissant pour le compte des grands projets.

Mais divers dysfonctionnements, et surtout le problème latent de la rémunération des agents communautaires, ou « bénévoles » (que l'on retrouve partout, y compris dans les zones qui n'ont pas été affectée par les conflits) font que les quelques ressources financières, théoriquement supervisées et réparties par les COSA sont souvent dilapidées. Au CSI de Mayama, les recettes de fonctionnement de la pharmacie n'ont pas été affectées au renouvellement des stocks, et les usagers n'ont d'autre solution que de s'approvisionner au marché. Quelques situations de corruption ont été déplorées.

- Dans un contexte de pauvreté généralisée : recouvrement des coûts ou gratuité des soins ?

CSI de Mayama : De 2005 à 2009, le CSI appuyé par Médecins d'Afrique fonctionnait avec des dotations de médicaments et forfaitaire (1 000 FCFA pour les enfants et 1 500 FCFA pour les adultes). Après le départ de MDA et le retour à un mode de fonctionnement « normal » le paiement est passé à l'acte pour arriver à un équilibre budgétaire de la structure. La Consultation coûte 250 FCFA pour les enfants et de 500 FCFA pour les adultes tandis que, faute de pharmacie, les médicaments sont payés la plupart du temps au marché.

Le tarif de l'accouchement est de 3 000 FCFA, tout comme la CPN. Les personnes démunies ne paient pas la consultation mais aucune liste des cas sociaux ni des dettes n'est tenue à jour. Les antipaludéens sont gratuits pour les enfants de 0 à 15 ans dans la mesure des stocks disponibles (L'Unicef appuie actuellement la structure à travers des dons de médicaments antipaludéens pour les enfants -Artemeter et Artesunate- et sachets de réhydratation). Mais les médicaments contre le VIH n'ont jamais été livrés.

CSI de Nsoundi : La consultation curative est théoriquement payante pour les adultes (250 FCFA) et gratuite pour les enfants ; Dans la pratique elle serait souvent gratuite... Le tarif de l'accouchement est de 3 000 FCFA, tandis que le prix de la CPN est fixé à 2 000 FCFA. Les médicaments antipaludéens (Amodiquine et Artesunate) sont gratuits pour les enfants dont l'âge est compris entre 0 et 15 ans.

CSI de Nkoué : Les tarifs sont plus chers que la moyenne puisqu'elles s'élèvent à 1 000 FCFA pour les enfants et 2 000 FCFA pour les adultes. Le tarif d'accouchement s'élève lui à 8 000 FCFA. Ces tarifs s'expliquent peut-être par le fait que les 3 agents sont communautaires et trouvent dans ces tarifs une source de rémunération avec l'aval du COSA...

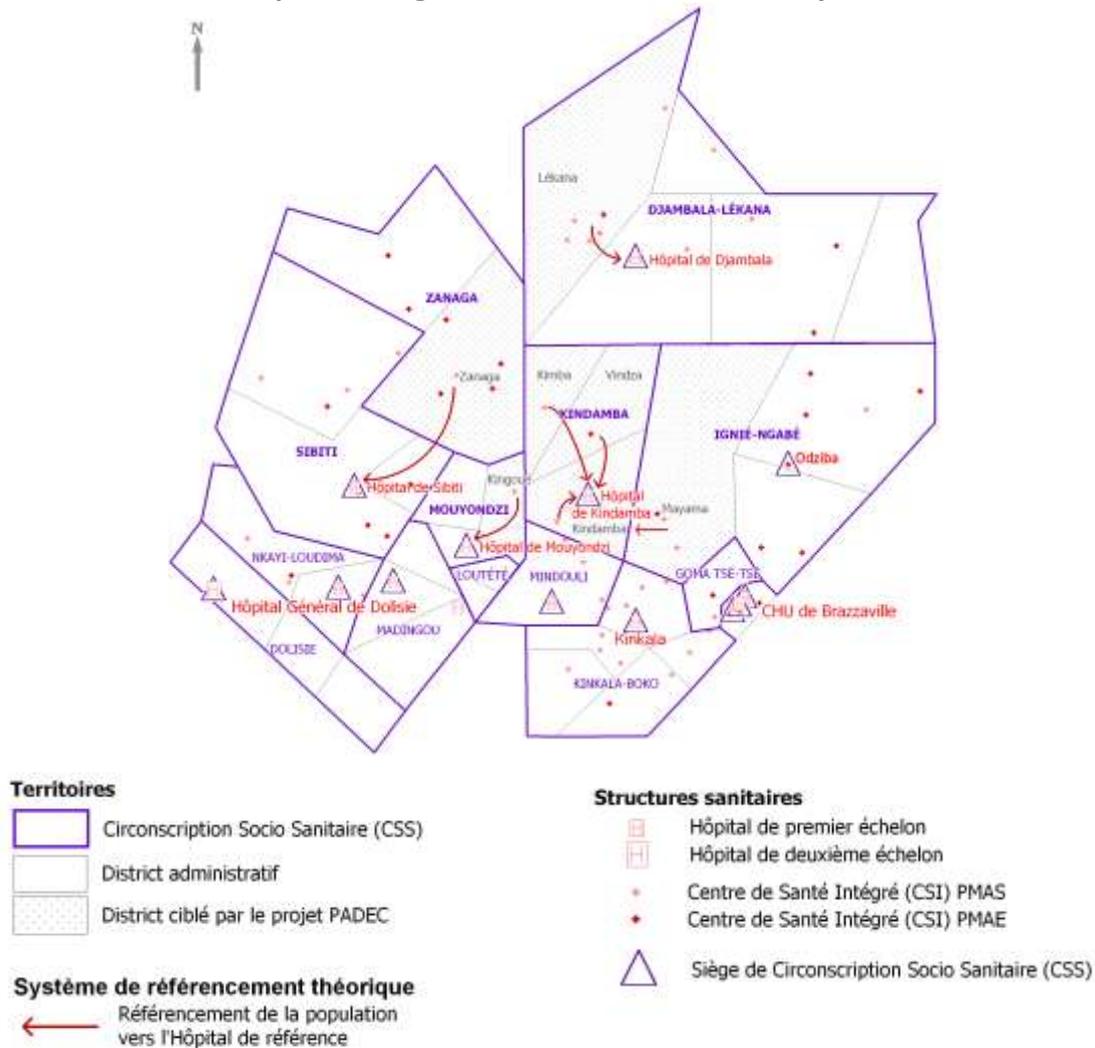
Dans un contexte de grand dénuement de la majeure partie de la population, en l'absence de relance des activités économiques agricoles marchandes, dans une région où le réseau de transport est en ruine, les déplacements longs et onéreux et qui ne dispose d'aucune pharmacie autre que les médicaments en dépôt dans les CSI ou en vente au marché, il semble prématuré d'appliquer des principes de recouvrement des coûts et de faire payer les consultations médicales, y compris les consultations prénatales. On peut préconiser de revenir, pour les zones qui ont été très touchées par les conflits, à des dispositifs plus adaptés.

4-3-4 Supervision de l'offre de services de santé par la Circonscription socio sanitaire (CSS)

Le croquis ci-dessous synthétique l'organisation sanitaire officielle de la zone selon le PNDS. Le district de Mayama est rattaché à la très vaste Circonscription socio sanitaire (CSS) d'Igné-Ngabé, dont le siège est à Odziba, et qui regroupe 3 districts administratifs : Igné, Ngabé et Mayama. La CSS a notamment pour rôle de contrôler le fonctionnement des CSI et de veiller à leur approvisionnement en médicaments, notamment dans le cadre des programmes de gratuité de certains soins.

Mais cette gestion n'est pas effective du fait de l'éloignement, de l'absence de véhicule au siège de la CSS, de l'absence de voie directe et de liaison régulière par véhicules de transports en commun entre le siège de la CSS et Mayama. Il n'y a donc ni visites de supervision ni livraisons de médicaments. Pour le Programme élargi de vaccination, par exemple, le CSI de Mayama s'approvisionne à la direction départementale de Kinkala.

Une rationalisation de la gestion du district sanitaire de Mayama passerait par une meilleure connexion avec la CSS, qui suppose l'achat d'un véhicule pour le siège de la CSS et la réhabilitation des pistes menant de Mayama vers la RN2 (si le projet de l'« autoroute du Pool », encore à l'étude, est réalisé, il connectera effectivement le sud du district à la RN2 via une voie goudronnée). Mais dans l'immédiat, il semble plus réaliste d'envisager un redécoupage de la CSS adapté aux réalités de terrain (restructuration de la CSS : regroupement de Mayama avec Goma tsé tsé, situé sur le même axe de desserte depuis Brazzaville).

Carte 16 : Croquis de l'organisation administrative du système de santé.

Réalisation : Erwan Morand, Université de Provence-LPED©, 2011

4-3-5 Référencement hospitalier théorique et dépendance à l'égard de Brazzaville

Le manque d'hôpital de proximité est un problème dans ce district, celui de Kindamba, qui, selon la « Carte sanitaire » officielle, devrait jouer le rôle d'hôpital de première référence, est à la fois inaccessible, sous équipé et sans médecin. Compte tenu des énormes problèmes de transports entre districts voisins, il est plus sûr de se rendre directement du district de Mayama à Brazzaville, mais, outre les frais courants de transport (ou les énormes frais d'évacuation en cas d'urgence), cela nécessite un hébergement dans la capitale.

Au nord du district, les distances à vol d'oiseau paraissent plus faibles vers Djambala, mais il n'y a pas de voie d'accès et aucune desserte motorisée possible. Enfin, l'accès vers Kinkala (hôpital de la préfecture) nécessite de traverser Brazzaville.

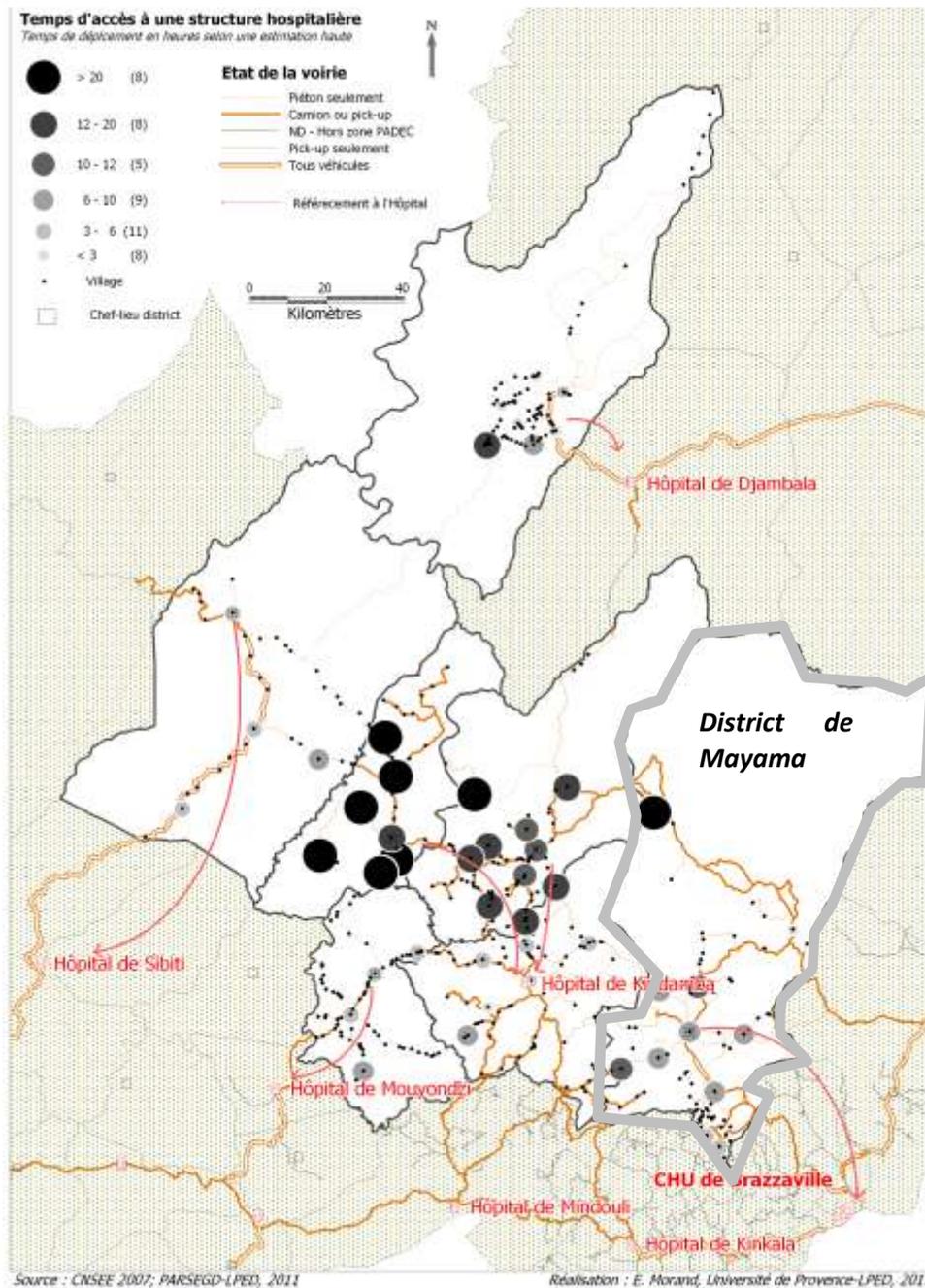
Conclusion

Malgré la reconstruction des structures, les dysfonctionnements sont donc nombreux et le sentiment dont témoignent les habitants des villages rencontrés en focus groupes est celui d'une dégradation de l'accès aux soins par rapport à la période d'intervention directe des organisations humanitaires qui a immédiatement suivi les guerres. La faible fréquentation des centres de santé témoigne de cette insatisfaction multiforme :

- L'absence de médecin ou d'assistant sanitaire parmi le personnel sanitaire affecté au district (aucun dans tout le district, les plus proches se trouvent à Brazzaville). La présence d'un médecin, d'un assistant ou même d'un infirmier diplômé présent en permanence augmenterait sans doute l'attractivité du CSI du chef lieu.
- L'absence de matériel d'examen (radiographie), le coût des consultations
- Les carences en médicaments génériques de qualité garantie dans les pharmacies des structures.

- Les difficultés d'évacuation des cas graves. Le district ne dispose d'aucune ambulance pour l'évacuation des cas graves.
- Malgré le rattachement théorique de Mayama à l'aire hospitalière de Kindamba, compte tenu de l'état très dégradé des pistes et du sous-équipement de cet hôpital de base, le référencement se fait à Brazzaville avec des « occasions » providentielles (véhicules administratifs de passage) ou avec les moyens de transport en commun qui ne desservent le chef lieu qu'une à deux fois par semaine.
- La conséquence de cet ensemble de dysfonctionnements est la faiblesse de la fréquentation des CSI, surtout celui de Mayama qui devrait jouer un rôle d'animation dans tout le district, si bien que pour l'accès aux soins les habitants du district proches de la route Mayama-Brazzaville se situent dans une dépendance directe par rapport à la capitale.³³

Carte 17 : Temps d'accès à la structure hospitalière la plus proche.



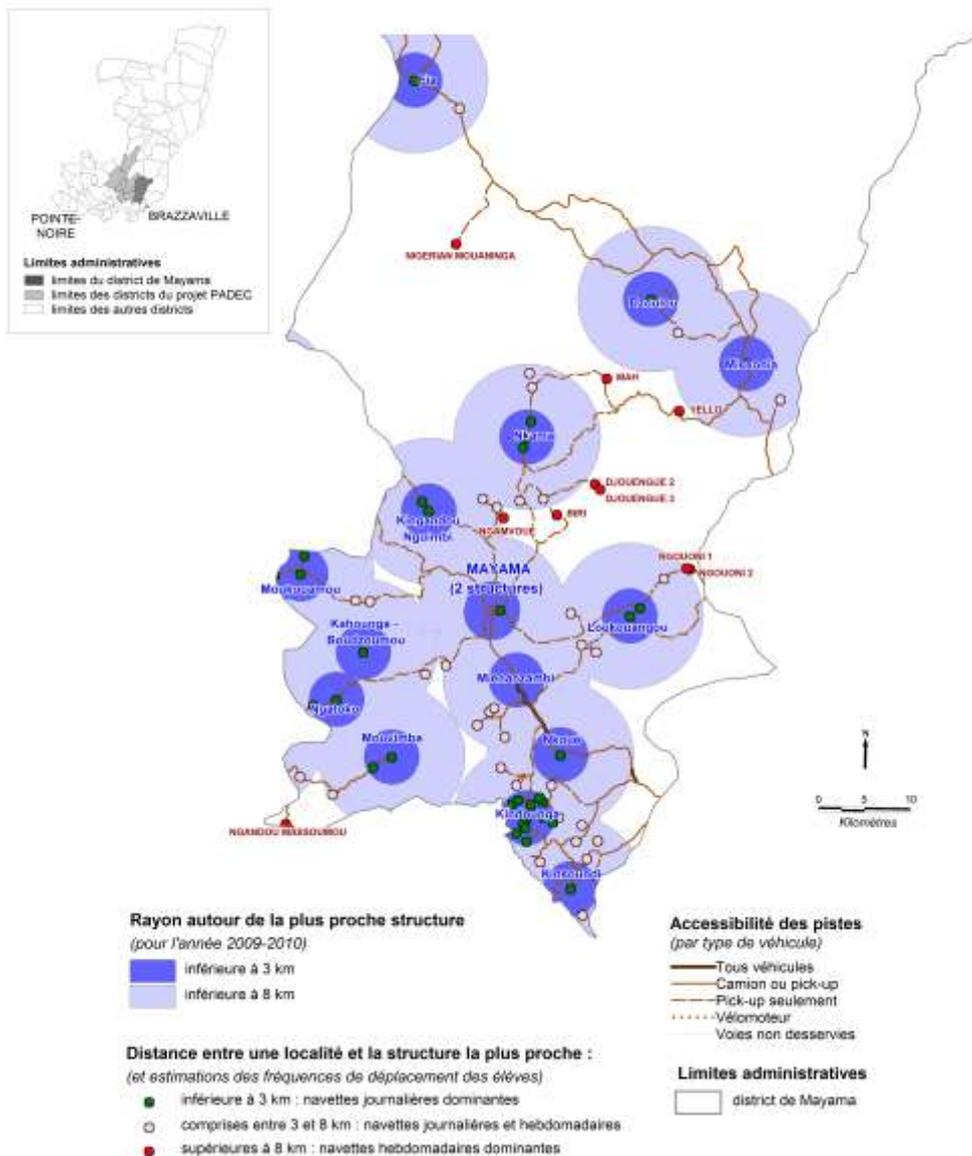
³³ Pour plus de détails sur l'ensemble des structures du district de Mayama, cf. rapport spécifique sur l'accessibilité aux soins (Morand E., 2011).

4-4- Structures éducatives

4-4-1 Répartition des écoles et accessibilité

Contrairement à celui des CSI, le semis des écoles primaires est régulier et dessert l'ensemble du territoire du district. Ces implantations résultent beaucoup d'initiatives communautaires encouragées dans les années 70 avec des enseignants communautaire, intégrées ensuite au système officiel. Cela n'empêche des problèmes d'accessibilité liés à la grande dispersion du peuplement, en l'absence totale de desserte des pistes rurales par des véhicules. Dans plusieurs zones d'habitat particulièrement dispersé, les enfants ne peuvent matériellement effectuer les allers retours à pied chaque jour, ce qui peut conduire à une sous-scolarisation.

L'ACCESSIBILITE AUX STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LE DISTRICT DE MAYAMA - République Du Congo -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et DEP du MEPSA, CNSEE
réalisation : D.ROUQUIER,LPED - Université Provence ©, Juillet 2011

Carte 18: Disparités et « angles morts » de la desserte scolaire dans le district de Mayama.

4-4-2 Problèmes d'hébergement et de repas des élèves venant de loin

Dans le district de Mayama, contrairement à d'autres districts qui ont été touchés par les conflits (département de la Bouenza, ou district voisin de Kindamba), le projet de cantines scolaires financé ailleurs par l'IPHD n'existe pas, alors que, du fait de la dispersion des localités, nombre d'élèves doivent effectuer des déplacements journaliers importants pour suivre les cours (*Carte 19*).

Sans doute pour ces raisons qui s'ajoutent au sous-peuplement de la zone, certains effectifs scolaires semblent particulièrement faibles si l'on compare avec d'autres districts. (*Carte 20*)

En dehors de l'accueil familial dans les villages ou au chef-lieu, des solutions de fortune sont parfois trouvées pour un hébergement sur le lieu de l'école. Elles peuvent néanmoins poser des problèmes de conditions de vie des enfants venant de hameaux isolés. Ainsi à Douengue (Nkama) un local est mis à disposition par le chef de village (photo). Les jeunes enfants y logent à une dizaine, apportant chaque semaine un pain de manioc pour leur alimentation (possible problème nutritionnel, possible problème d'hygiène et d'encadrement).



Photo 47: Case des enfants scolarisés à Nkama.

Les enfants de Nkama devant le logement mis à leur disposition par le chef de village (porte de gauche) : une seule pièce sombre pour tout le monde, pas de matelas, mais un toit de tôle et quelques moustiquaires.

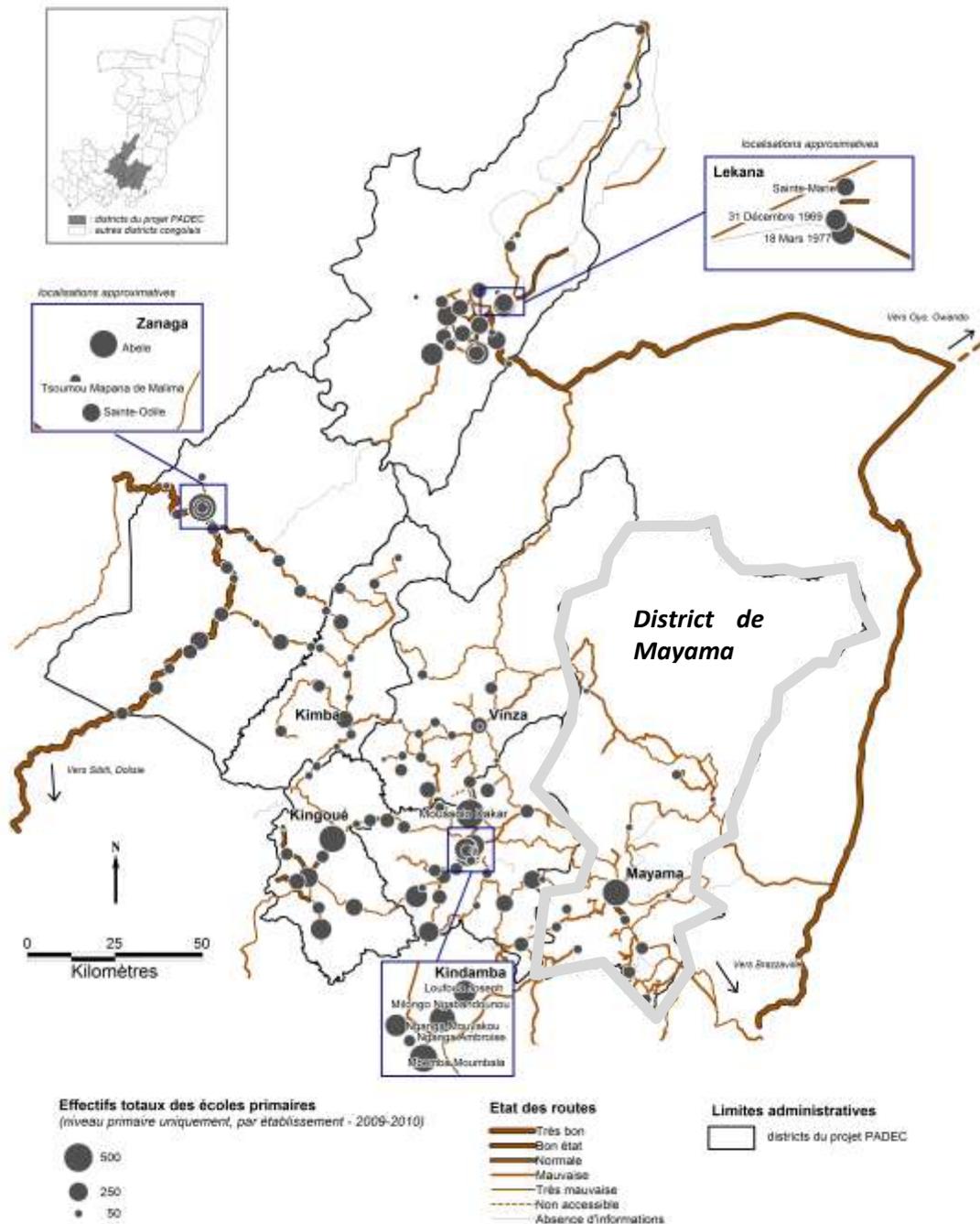
Conditions de poursuite d'études

La poursuite d'études après la 6ème se fait au collège de Mayama qui n'est équipé ni d'internat ni de cantine. Ce collège bénéficie de l'affectation de 7 enseignants dont 1 titulaire. Certains enseignements n'y sont pas assurés (anglais). Nous n'avons pas pu l'enquêter de manière détaillée.

La poursuite d'études au lycée pourrait s'effectuer, en théorie au lycée de Kinkala qui était autrefois doté d'un internat (fermé en 1997). Il semblerait que cet internat soit en cours de rénovation. Actuellement, les élèves de Mayama ayant réussi le BEPC et qui veulent poursuivre leurs études jusqu'au BAC doivent résider à Brazzaville. Sans internat non plus, la seule solution est la location ou le logement chez un parent. Dans la pratique, les jeunes qui ne peuvent être hébergés en famille à Brazzaville ne peuvent pas poursuivre leurs études. Plusieurs cas d'interruption pour des raisons de ce type nous ont été signalées.³⁴

³⁴ Pour plus de détails sur l'ensemble des structures scolaires et les statistiques ministérielles relatives au district de Mayama, cf. rapport spécifique sur la scolarisation (Rouquier D., 2011).

LES EFFECTIFS SCOLAIRES PAR ECOLE PRIMAIRE DANS LA ZONE DU PROJET PADEC - REPUBLIQUE DU CONGO -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et Division Etudes et Planification du MEPSA, CNSEE
réalisation : D.ROUQUIER, LPED - Université Provence © - Avril 2011

Carte 19 Les effectifs des écoles primaires.

4-4-3 Caractéristique des écoles et de leur personnel

En 2004 selon l'OCHA (2004), Au niveau du district de Mayama, des 14 écoles primaires d'avant la guerre, seulement 9 écoles fonctionnaient (OCHA p 18) et seuls deux 2 enseignants agréés étaient restés sur place, le reste étant assuré par 23 bénévoles (c'est-à-dire enseignants non diplômés, de niveaux hétérogènes, rémunérés par les parents d'élèves). Le chef lieu de Mayama, qui possédait 2 écoles, ne disposait plus que de 6 enseignants.

En 2010 selon les chiffres du ministère, des progrès ont été accomplis, principalement en termes de personnel : 16 écoles primaires publiques fonctionnent dans le district (23 bâtiments et 42 salles de classes) pour un effectif de 1402 élèves scolarisés en primaire. Les écoles primaires sont desservies par 32 enseignants dont 22 fonctionnaires titulaires affectés.

Chaque école primaire (sauf celle de Milele, à la limite de Vindza) a donc au moins un enseignant titulaire (qui est directeur de l'établissement) et de ce point de vue, la situation est meilleure que dans les districts voisins de Kindamba, Vindza et Kimba (*Carte 21*). La répartition très inégale de la population pose le problème de l'équité territoriale du service public d'éducation : sur la base d'un fonctionnaire par établissement et d'un maillage territorial régulier des écoles publiques, le ratio élèves/ titulaire est beaucoup plus défavorable dans la partie sud-ouest (plus de 50 élèves par titulaire) que dans celles de la partie est et nord.

Tableau 11 : caractéristiques des écoles du district de Mayama.

Nom	localité	effectif	Total Enseignant	dont titulaire	Ratio élèves/ens.	Ratio élèves/classe	Tot Bâtiment	Tot salles classe
DZOULOU	DZOULOU	71	2	1	36	36	1	2
FIYA	FIYA (Mouayala)	30	1	0	30	15	1	2
KAHOUNGA-BOUDZOU MOU	KAHOUNGA-BOUDZOU MOU (Kaounga Moustila)	79	1	1	79	26	1	3
KINDOUNGA	KINDOUNGA	111	2	1	56	37	1	3
KINGANDOU NGUIMBI	KINGANDOU NGUIMBI	74	1	1	74	74	1	1
KINSOUNDI	KINSOUNDI	82	3	2	27	27	2	3
LOUHOUMAMOU NKOUE	NKOUE	115	3	3	38	38	1	3
LOUKOUANGOU	LOUKOUANGOU	27	1	1	27	27	1	1
MIENANZAMBI	MIENANZAMBI	70	1	1	70	23	1	3
MOUKOUAMOU	MOUKOUAMOU	40	1	0	40	40	1	1
MOUVIMBA	MOUVIMBA	62	2	1	31	21	2	3
NGANTOKO	NGANTOKO	78	2	1	39	26	1	3
NKAMA	DJOUENGUE	42	1	1	42	14	2	3
NKOROGO	MAYAMA	445	7	5	64	74	4	6
NKOUKA-MBOUAKI	???	44	2		22	15	2	3
ECOLE YELO DE MISSIONIA	YELO	32	2	1	16	16	1	2

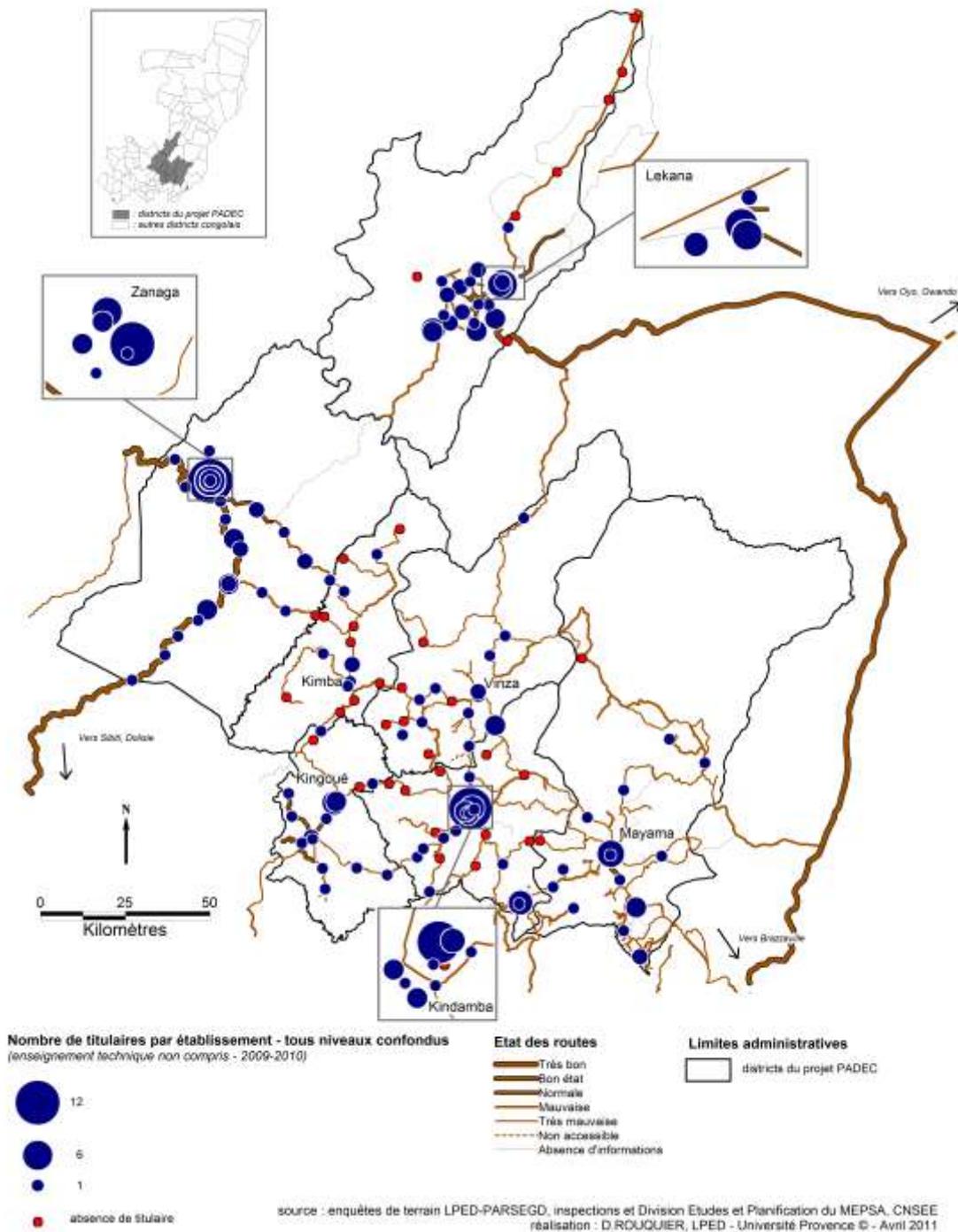
Source : MEPSA, 2010. Rouquier, 2011. en gris : écoles visitées.

Bien qu'un agent payeur soit (officiellement) affecté à Mayama, du fait de l'absence de structures de transferts de fonds, les enseignants titulaires s'absentent régulièrement pour percevoir leur traitement à Brazzaville, le répartir auprès de leur famille, effectuer les achats qui ne peuvent l'être dans le district de Mayama, en l'absence de commerce même au chef lieu. Ces absences prolongées et régulières des enseignants titulaires (mentionnées à Nkama, à Kaounga Moutsila, à Ngatoko) compromettent la continuité de l'enseignement, assurée alors par les bénévoles qui sont payés par les parents.

Des conditions de vie matérielles élémentaires (transports, commerces, communications) constituent évidemment un paramètre essentiel pour que les fonctionnaires affectés résident durablement et continuent sur place.

Lors des enquêtes, janvier et mars 2011, nous sommes passés à l'improviste dans les établissements. Nous témoignons des difficultés du travail des enseignants mais aussi de leur conscience professionnelle qui mérite le respect.

LES PROFESSEURS TITULAIRES PAR ETABLISSEMENT DANS LA ZONE DU PROJET PADEC - REPUBLIQUE DU CONGO -



Carte 20 : Présence d'enseignants titulaires dans les établissements scolaires.

4-4-4 Infrastructures scolaires et équipement : 4 exemples

L'état des locaux scolaires est inégal, mais plutôt précaire. Il est largement lié à l'origine des écoles primaires qui ont souvent été, au départ, des initiatives communautaires construites en matériaux locaux. Beaucoup ont été endommagées ou se sont dégradées pendant les conflits. Une reconstruction sommaire a le plus souvent été réalisée par les communautés avec des matériaux locaux, sans investissements très élevés, et parfois avec l'aide du

député de circonscription, mais sans appui significatif du Ministère. Les projets internationaux sont ici moins actifs que dans d'autres districts touchés par les conflits.

Kaounga Moustila : Cette école située à 3 h à pied du chef lieu de district a été totalement détruite par la guerre, reconstruite par les habitants sur initiative du chef de village, en matériaux traditionnels. Le chef de village se plaint de ne pouvoir mobiliser la population pour une reconstruction plus aboutie (cf. toit de paille protégé par une bâche). Les deux salles ont été équipées de tables bancs (24 tables bancs payées par le député) et de tableaux. 58 élèves suivent ici le cycle primaire complet en janvier 2011, encadrés par un directeur fonctionnaire (qui doit s'absenter une semaine par mois pour percevoir son traitement à Brazzaville) et un bénévole.



Photos 48: L'école de Kaounga Moustila avec ses 2 salles de classe.

Dans la zone de **Loua et de Kingandoungimbi** (Ouest du district) qui comporte un peuplement « autochtone » (Pygmées) très dispersé, une prise de conscience des problèmes spécifiques d'accès à la scolarisation est exprimée. Après les destructions, une école a été reconstruite par les habitants très motivés en 2009 à Kingandoungimbi.

Le village vient d'obtenir l'affectation d'un instituteur titulaire, à la demande insistante des notables et avec des appuis officiels. Les 10 tables bancs ainsi que des tôles destinées à la toiture ont été offertes par le député. Les enfants de Loua et de Ngoulou Nkoutou viennent à l'école ici, ils restent pendant la semaine, amènent leur manioc et logent chez des parents pendant la semaine. L'école dispose d'un livre de maths de CE2, de 10 livres de français de CP1 et de 2 livres de français de CP2. Le problème poursuite d'études et le besoin de cantine scolaire sont également évoqués. Aucun enfant du village n'est au collège, les jeunes partent à BZV pour avoir un métier (menuisiers).



Photos 49 : Ecole de Kingandou Nguimbi. Dernière photo : case de passage en construction.

Construite en 1979 par les villageois, l'école primaire du V.A de **Nkama**, située dans la localité enclavée de Douengue comporte deux bâtiments et 3 « salles de classe ». Très touchée par le dernier épisode de la guerre l'école a été retôlée et l'armature d'une « salle » couverte de tôles neuves a été édiflée.



Photos 50 : Ecole de Nkama.

Ces « bâtiments » sont considérés comme « en bon état » dans les statistiques du ministère. Le cycle primaire y est complet et assuré par 1 enseignant titulaire et 1 bénévole. Mais l'école ne rassemble que 42 élèves en 2010, sans doute en raison de problèmes d'accessibilité depuis les hameaux très dispersés du secteur. Les 25 tables bancs de l'école de Nkama ont été fournies par le district après la guerre, mais le comité de village a dû payer la location d'un camion pour les acheminer (25000 F). Ce comité de village semble dynamique et a organisé plusieurs fois des cotisations pour financer divers aménagements de reconstruction.

Dans le district, un effort a visiblement été accompli pour l'équipement en tables bancs et en tableaux noirs des écoles visitées qui semble correct (relativement à la précarité habituelle des conditions en milieu rural). Cependant les dotations en tables bancs sont d'origine hétérogène : dotations publiques transitant par le district, ONG, dons du député... En revanche les écoles sont sous équipées en matériel pédagogique élémentaire, bien que certains directeurs nous aient dit avoir reçu une dotation en début de rentrée scolaire 2010. Nous n'avons pas eu les moyens de vérifier que cette dotation avait concerné tous les établissements et comment elle avait été utilisée.

Ngatoko : Une fonctionnaire, dirige l'école assistée d'un bénévole ancien et expérimenté de niveau BEPC. Ils encadrent 83 élèves répartis dans 3 salles, dotées de 34 tables bancs. Les parents paient 200 F par mois et par élève scolarisés pour rémunérer le bénévole. Le député apporte un complément depuis 2010. L'école de Ngatoko a reçu une dotation de 100 000 F CFA à la rentrée utilisés pour achat de craie et petit matériel.



Photos 51: Ecole de Ngatoko.

A Ngatoko, l'école reçoit 83 élèves en 2011. Le cycle complet est assuré par une directrice (titulaire) et un bénévole expérimenté de niveau BEPC. Le toit de tôle est un peu endommagé (impacts de balles).



Photos 52: Ecole de Loukouangou.

Le cas de **Loukouangou** est de nature différente. L'école est en sous-effectifs (27 élèves déclarés dans les statistiques ministérielles 2009-2011, 15 élèves selon le directeur interrogé en janvier 2011). Les locaux sont en dur (ce qui est exceptionnel) mais très dégradés (Cf. *photographie*) ils se résument à 1 salle équipée de 9 tables bancs. L'école était déjà en mauvais état avant la guerre. L'affectation d'un enseignant titulaire, précédemment affecté à Nkama, un autre village du district, est récente (1 an). Du fait des sous-effectifs, il n'assure pas le cycle complet : en 2010 aucun élève n'était présent sur les listes au-delà du CM ; en 2011, aucun élève ne s'est présenté au-delà du niveau CE2. Aucun jeune du village n'est actuellement au collège.

Il s'agit d'un espace sous peuplé, marqué par une forte émigration vers le district d'igné (en direction d'Essio). L'un des motifs déclaré de migration est justement lié aux mauvaises conditions de scolarisation.

5 – Dynamiques du développement local

5-1 – Les effets dispersés des projets post conflit développement

Le Pool, tardivement pacifié, a pour l'instant bénéficié de moins de projets de relance et d'aménagement que les départements du sud ouest du pays eux aussi touchés par les conflits (Bouenza, Niari, Lekoumou ont été concernés par les actions du PDARP³⁵ ou du PRODER³⁶).

Au sein du Pool, les zones sud de Brazzaville, bien desservies par une nouvelle route goudronnée, désormais accessibles, proches de la préfecture, ont bénéficié depuis 2 ans d'un fort retour des réinvestissements publics, privés et de plusieurs projets de coopération internationale. Mais le Pool nord-ouest est resté à l'écart de cette dynamique de réhabilitation des pistes rurales ou de relance des activités.

Le district de Mayama, malgré sa proximité de Brazzaville, fait partie des zones marginalisées par les rares projets des années écoulées. Les impacts tardifs, à la fois humains, matériels et symboliques de la guerre de 2002-2003, et spécifiquement l'enlèvement et l'assassinat en 2002 du prêtre catholique P.Guth, curé de la paroisse de Mayama (initiateur de projets de développement rural), ainsi que la persistance pendant quelques années d'un banditisme sporadique le long de l'axe Brazzaville-Mayama sont en cause. Cette marginalisation est évidemment dommageable au développement des activités et à consolidation de la stabilisation sociale observée. Néanmoins, nous avons pu constater plusieurs initiatives en cours ou annoncées qui pourraient commencer à changer la donne.

Bailleurs de fonds internationaux impliqués dans le développement rural

Les bailleurs de fonds impliqués dans le développement rural sont peu nombreux dans ce district et surtout, leurs réalisations sont très émietées.

- **Le PURAC** (*Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés*) a été financé par les fonds PPTE, 2006-2009. Le principe du projet était que chacun des dix départements du pays y compris les agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire reçoive une dotation en projets en fonction de sa population. Le PURAC financé quelques petites dotations de bétail à certains groupements ; mais aucun interlocuteur n'a su citer d'autre réalisation du PURAC dans le district (portant le PURAC devait financer en 2009/2010 130 constructions/réhabilitation des sources dans le tout le Pool).

- **Le PDARP** (*Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales*) : Ce projet, qui s'est investi dans le sud-Ouest du pays et peu dans le Pool est actuellement stoppé à la suite de dysfonctionnements financiers et en attente de crédits...

- **CONGO SAN** : Le district de Mayama est concerné depuis 2009 par le *Projet pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Congo* (Congo SAN) financé par l'ONU/FAO. Ce projet a apporté des dotations de semences maraîchères, d'alevins pour l'ensemencement d'étangs de pisciculture, un peu de bétail (distribution de caprins et de porcins), quelques crédits à des groupements paysans. La distribution de semences, d'alevins est assurée par le directeur de l'agriculture qui doit aussi jouer un rôle d'animation pour susciter la création des groupements.

³⁵ PDARP: Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales.

³⁶ PRODER: Projet de Développement Rural, conduit par le Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage (MAE) avec l'appui du FIDA.

- **Le PRODER 3**³² Le *Projet de développement rural 3* (PRODER 3) doit être étendu tant au Pool qu'au nord du pays (Pool Sangha Likouala). Son lancement prévu en 2010 est imminent. Il s'agit d'un projet similaire au *PRODER Sud* déjà mis en œuvre dans les pays du Niari, et qui est soutenu par le FIDA, avec le Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage (MAE). Il comporte 3 axes principaux : Distribution de boutures saines de manioc pour la sécurité alimentaire, appui à la mise en place des groupements d'intérêts économiques communautaires (Giec) pour leur gestion, enfin, réhabilitation et entretien de pistes prioritaires et des ouvrages de franchissement.

- **Le PCR** (*Projet de Consolidation de la Réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits* financé dans le cadre du 9^{ème} FED -Fonds Européen de Développement) est le dernier en date. Il vient de lancer deux appels d'offre (mars 2011), l'un pour la réfection d'infrastructures rurales (pistes, ponts, écoles, centres de santé), l'autre pour un appui aux initiatives communautaires de développement (incluant un appui aux nouvelles collectivités territoriales, notamment les conseils départementaux). Ce projet est spécifiquement orienté vers les zones post-conflit du Pool, Bouenza, Niari Lékoumou.

Deux appels d'offre récents du PCR concernent le district de Mayama :

- Réhabilitation du CSI de Reineville
- Réhabilitation du pont sur la rivière Bimé

5-2 Retour des initiatives publiques

Depuis quelques années, surtout depuis l'accord sur la démobilisation des partisans de Ntoumi, sa nomination au gouvernement (2007) et sa prise de fonction (2009), ainsi que la tenue, pour la première fois, d'élections législatives et départementales dans le Pool (2007 et 2008), on observe un retour de l'action publique territoriale dans ce département, même si elle n'est encore qu'annoncée dans divers programmes et à peine amorcée sur le terrain dans les districts « sensibles » du Pool nord ouest comme celui de Mayama.

Collectivités territoriales

Le retour de l'action publique territoriale s'effectue surtout, de manière légitime, via les Conseils Départementaux élus, nouvelles collectivités décentralisées créés en 2003. Mais les premières élections locales n'ont eu lieu qu'en 2008 dans le Pool. Le conseil départemental qui siège à Kinkala représente toutes ses composantes politiques. Il est composé de 61 élus, dont 9 élus du CNR- conseil national des républicains-, le parti résultant de la démobilisation du *Conseil national de la Résistance* par Ntoumi en 2007.

Le Conseil départemental du Pool constitue donc l'outil et le garant d'un retour vers la paix et vers la concertation. Ce retour de l'action publique via des collectivités territoriales élues ayant une marge d'autonomie pour définir des priorités en matière d'équipements, de voirie etc. est radicalement nouveau au Congo. Les conseils départementaux ont des recettes propres limitées, l'essentiel de leur budget provient de subventions de l'Etat, notamment à travers des *Contrats Etat-département*. Pour être financés, leurs projets doivent donc être validés au niveau national.

Le Pool est le premier département à avoir un projet de contrat Etat-département. Le conseil départemental a élaboré un *Programme de développement et d'aménagement du Pool 2009-2014*. Il est composé de projets, tous inférieurs à 500 M FCFA (au-delà, les projets sont gérés par la DGGT). Ceux-ci semblent majoritairement centrés sur les districts qui ont été affectés par les conflits. En novembre 2010, les projets budgétisés en 2009-2010 étaient exécutés à 75%.

Trois catégories de petits projets agricoles du Conseil départemental ont concerné le district de Mayama proportionnellement à sa population : réhabilitation de stations piscicoles (6 M CFA), multiplication et vulgarisation de semences améliorées (5 M CFA), un peu de métayage bovin (3 M CFA) et ovin-caprin (6 M CFA). Un projet localisé à Goma Tsé tsé concerne la route Brazzaville-Mayama, il s'agit de la réfection du pont de Bimé (20 M CFA), toujours pas réalisée (ou de manière très insuffisante si l'on en juge par les difficultés de passages des camions, cf. photographie 15)

En 2011 4 projets d'infrastructures prévus dans le cadre du contrat Etat-département concernent spécifiquement le district de Mayama. Il s'agit de la réfection du pont de Djouengué (20 M CFA – série de photos n° 26), de la construction d'un marché à Nkoué, (10 MCFA) d'un bâtiment scolaire à Nsoundi (25 M CFA) d'un CSI à Reneville (un appel d'offre du PCR concerne également Reneville).

L'agence de développement du Pool

l'ADP est une structure pilote expérimentée dans le département du Pool, spécialisée dans l'appui au développement économique local mise en place en novembre 2008. Elle est créée pour venir en appui stratégique aux élus du Conseil départemental du Pool afin des les aider à monter leurs projets et leurs partenariats (par exemple les coopérations décentralisées). Les membres du Bureau exécutif n'ont été mis en place que le 12 septembre 2009, et l'année 2010 a été une année d'expérimentation.

« Le concept des Agences Régionales de Développement Economique (ARDE) est connu à travers le monde, et c'est, en général, un organe d'exécution ou de mise en œuvre des orientations des conseils régionaux ou départementaux, agissant en tant qu'organe politique d'une collectivité territoriale. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'EURADA (www.eurada.org), basée à Bruxelles (Belgique), qui coordonne plus de 150 ARDE de l'Union européenne et collabore avec les ARDE américaines et canadiennes. Dans le cadre de la collaboration entre l'ADP et les autres ARDE du monde, le Conseil général du Bas Rhin (France), va intervenir, durant les trois ans à venir, dans le Département du Pool, notamment dans les districts de Louingui, Boko et Loumo, où il mettra en œuvre un programme de développement local, connu sous la dénomination de PADEL (Programme Agriculture et Développement Economique Local) /PACD Pool (Projet Agropastoral de Coopération Décentralisée avec le Pool), avec l'appui technique de son ARDE, l'IRCOD (Institut Régional de Coopération Développement). »

Margerite Homb, Directrice Générale Adjointe ADP -Chargée des relations extérieures -Collège des partenaires au Développement

Les initiatives d'aménagement des élus

- L'action territoriale des députés veillant à entretenir des liens avec leur circonscription électorale est importante dans des zones délaissées par l'Etat comme le district de Mayama. Les députés tendent à jouer le rôle de personnes ressources, principalement à l'occasion des périodes préélectorales (c'est le cas en 2011 lors de nos enquêtes). Depuis 2010, ils financent des infrastructures (réparation des écoles et centres de santé), distribuent du matériel (médicaments, manuels scolaires). Dans une logique nouvelle au Congo, ils vont jusqu'à prendre en charge certains secteurs sociaux (financement des salaires des « bénévoles » de l'éducation et de la santé), allégeant un peu les charges des familles.

- Le député de la circonscription de Mayama, qui est lui-même natif du chef-lieu, est devenu un acteur actif, avec des descentes régulières sur le terrain. Comme ses homologues des circonscriptions voisines, mais sans avoir l'influence du Ministre I.Mvouba, qui donne l'exemple à Kindamba (et qui par ailleurs a monté une association de développement du district de Mayama), le député de Mayama pallie à titre personnel (en tous cas, la chose est présentée ainsi) à plusieurs carences publiques. Par exemple, il prend en charge la réhabilitation de centres de santé (Ngatoko), ou la rémunération des « bénévoles » (agents communautaires) employés dans les écoles et CSI et normalement à la seule charge des usagers (depuis 2010). La période pré-électorale au cours de laquelle s'est déroulée l'enquête est sans doute propice à ce type d'initiative. Les résultats sont tangibles sur le terrain, mais ces initiatives peuvent poser certains problèmes de coordination avec les administrations concernées, par exemple pour le reclassement en CSI d'un simple poste de santé une fois rénové et équipé, et la nomination de personnel titulaire à la charge de l'Etat.

Grands projets nationaux

Parmi les grands projets nationaux en cours d'études sur le terrain, l'un concerne directement le district de Mayama : il s'agit du projet d'une « autoroute » entre RN1 et RN2 : Mindouli-Kindamba-Ngouédi-Nkoué-MBoulankio-Yé-Gatsoua- Maloukou Tréchet . Ce tracé de contournement par le nord du Pool avec raccordement à la RN2 (« route du nord ») au niveau du district d'Igné permettrait la connexion avec le pont rail-route projeté sur le fleuve, entre les deux Congos. Le bitumage de la boucle Brazzaville-Mayama-Kindamba-Mindouli a été inscrit au budget d'investissement de l'Etat en 2011. Son tracé est actuellement à l'étude (relevés topographiques en cours en janvier 2011) et n'est donc pas précisément fixé. Le principe est d'éviter de faire passer la voie par les centres d'habitat pour éviter les déguerpissements.

Le Sud du district de Mayama serait traversé par cet axe dont le tracé est donc susceptible de révolutionner complètement les conditions de commercialisation des produits agricoles dans certaines localités du sud du district : Ngatoko, Kaounga Moustila, Nkoué, Loukouangou, mais aussi de provoquer une forte hausse des valeurs foncières et une spéculation, dont les conséquences sur la vie rurale, si près de Brazzaville, peuvent être considérables. Il convient de tenir compte de ce projet routier dans toute prospective de développement du district.

Projets dans le cadre de la Municipalisation accélérée :

Après d'autres zones touchées par les conflits comme le Niari en 2006, Le Pool doit être bénéficiaire à son tour du programme de « Municipalisation accélérée » en 2012 et la préfecture Kinkala accueillera cette année là la fête de l'indépendance. Le principe de la « Municipalisation accélérée » est que chaque année, depuis 2004, un département est choisi pour accueillir la fête nationale, et bénéficie pour l'occasion du lancement de nombreux investissements. Il s'agit d'une action de redistribution spécifique de l'Etat vers un département, qui peut être une grande ville (Pointe Noire en 2004 et Brazzaville en 2008). Le maître d'ouvrage principal (pour les principaux investissements) est la Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT)³⁷. Le projet 2012, élaboré au niveau du gouvernement, est hautement symbolique puisqu'il s'agit de consacrer un important budget national à la reconstruction de la zone d'où sont partis les conflits, sans pour autant lui accorder un traitement particulier en qualité de zone sinistrée.

Dans les autres départements concernés auparavant, comme dans la Cuvette Ouest actuellement (2011), l'accent est mis sur la restauration des administrations publiques, sur les équipements du chef lieu de département et des sous-préfectures ainsi que quelques grands équipements de communication. Ainsi en 2011, dans le cadre de la municipalisation accélérée de la Cuvette Ouest sont prévus : construction d'un nouvel hôtel de préfecture et de certaines directions départementales, hôtel de police, tribunal, maison d'arrêt, le siège du conseil départemental (collectivité territoriale élue), une gare routière et aéroport moderne, un stade omnisport. Les chefs lieux de district doivent être dotés d'hôtels de sous préfecture et les villes dotées d'électricité et de systèmes d'adduction d'eau potable. Deux tronçons routiers (160km) doivent être aménagés.

Dans le cas du Pool, plusieurs groupes de travail ont déjà remis leurs diagnostics et propositions au chef de l'Etat. Un groupe de travail présidé par Mme la Ministre des affaires sociales a en outre élaboré un projet multisectoriel d'Aménagement du territoire qui met l'accent sur la réhabilitation des voies de communications rurales, le renforcement de l'armature urbaine, la relance de l'économie agricole et les équipements sociaux.

Le groupe de travail insiste sur l'urgence de la réfection ou du bitumage de la voie Brazzaville-Mayama-Kindamba-Vindza-Kimba (p 73) qui «*devrait empêcher de dépeupler le bassin de production de Mayama* » et rappelle que le bitumage de la boucle Brazzaville-Mayama-Kindamba-Mindouli a été inscrit au budget d'investissement de l'Etat en 2011. Nous ne pouvons qu'adhérer à cette priorisation qui rejoint nos analyses. Cependant, dans la synthèse du Groupe de travail qui nous a été communiquée (mai 2011), on ne retrouve pas d'estimation pour la réfection de la route directe Brazzaville-Mayama via Loumou. Il est à espérer que cette voie ne soit pas encore une fois oubliée.

Enfin, le projet du groupe de travail Aménagement du territoire incorpore le district de Mayama à une «*zone d'aménagement nord* » du Pool, avec Ngabé et Igné. De son côté Goma Tsé Tsé (pourtant historiquement en fonctionnellement proche de Mayama) est rattaché à une zone d'aménagement «*centre* » et associé à Kinkala (p 70). Après l'étude que nous venons de conduire, nous suggérons plutôt le rapprochement entre Mayama et Goma Tsé Tsé dont les problématiques nous semblent voisines et qui, en l'état actuel du réseau de communications sont nécessairement solidaires en matière d'équipements routiers, de transports ou même de formation et de santé. Mais l'autoroute du Pool si elle est rapidement construite peut changer la donne en orientant davantage Mayama vers l'axe de la RN2 et les districts Est du Pool.

5-3 – Initiatives privées, associatives et communautaires***Le dynamisme communautaire semble actuellement faible***

La zone a été traumatisée par les conflits, et une bonne partie des «*jeunes* » (âgés aujourd'hui de 30 à 40 ans) ont été enrôlés ou ont participé de près ou de loin aux événements ; les plus jeunes ont été longtemps déscolarisés et/ou ont pris comme modèle de célèbres miliciens. Les rapports traditionnels d'autorité aînés cadets sont déstabilisés. Les garde-fous traditionnels ont été démantelés. Au sein des villages enquêtés qui ont subi maintes épreuves et destructions, aucune dynamique communautaire structurante ne semble pouvoir être mobilisée pour reconstruire des édifices tels que les écoles, les centres de santé, réhabiliter les ponts ou les pistes agricoles ou entretenir celles-ci... même si plusieurs villages, parmi ceux que nous avons visité (il y en a sans doute d'autres) font

³⁷ La DGGT a pour mission d'assurer la gestion (passation des études et marchés de travaux, suivi) des «*grands projets structurants d'équipements et d'aménagement du territoire national* » dont le coût est supérieur à 500 millions de f CFA. Ainsi elle supervise des projets comme la construction de la RN1, les aéroports, et les opérations de municipalisation accélérée.

preuves d'initiatives ponctuelles, pour des raisons qui peuvent tenir à certains leaderships spécifiques ou à des enjeux locaux.

Par exemple :

- cotisation du village de Djouengue-Nkama pour réhabiliter sommairement, à l'aide de poutrelles métalliques le pont de la rivière Djouengue, qui coupait le centre du district de son chef lieu, organisation par les jeunes du même village d'un groupe de culture à 4h de marche du village près d'une piste accessible aux camions, location commune d'un camion...
- construction de l'école de Kingandoungimbi (village d'autochtones) par les habitants
- menu cantonnage villageois (aménagement de traversées de bas-fonds) dans le sud-ouest du district (Kaounga Moutsila). Mais réalisés sans appui technique, ces travaux ne sont pas durables et ils mériteraient d'être encadrés et soutenus.

La rareté des investissements économiques privés:

- Les investissements privés sont encore ici très isolés, contrairement à la zone d'Igné sur la RN2 au nord de Brazzaville ou à celle de Kinkala-Boko, depuis la réfection de la route, ou même au district de Kindamba. Elles émanent de rares hommes politiques élus originaires du secteur (député), d'un haut fonctionnaire agissant à titre d'investisseur (l'unique bar-épicerie, hôtel en construction), et, fait plus rare et notable, un entrepreneur du secteur agropastoral membre de la chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville, Mimi, basé à Brazzaville et propriétaire de terrains et d'équipements à Loukouangou (Louta ferme).
- En l'absence d'entretien public de la voirie, l'entretien ou la réhabilitation de pistes rurales et de certains ponts est parfois réalisée à titre privé par des entrepreneurs ou transporteurs basés à Brazzaville, qui agissent avec une motivation économique parfois sans doute doublée d'enjeux de reconnaissance publique et politique. C'est le cas d'au moins deux ponts du district de Mayama qui ont été réhabilités par l'entrepreneur de Louta ferme pour les besoins de son activité : celui de Loukouangou et le pont sur la Loukiri qui a rétabli le passage de véhicules légers entre les districts de Kindamba et Mayama.
- La piste du nord, qui ne figure pas sur les cartes officielles et n'est pas homologuée, a été ouverte et est desservie par le transporteur Matsima, qui est également député de Vindza (mais on ne peut pas parler ci d'entretien). Elle devient dans certaines parties un axe d'implantation de nouveaux hameaux de culture.

Quelques initiatives de la société civile avant et après les conflits

Les initiatives associatives sont extrêmement rares dans le district de Mayama, si on le compare avec les districts du Pool sud situés autour de Kinkala... Quelques expériences ont existé et des associations ont élaboré des projets concernant la zone de Mayama. Ces projets bien documentés témoignent d'une réelle connaissance du contexte, mais soit ont été brutalement interrompus (Normandie Pool) soit sont restés à l'état d'intention (ADGM).

- L'arrêt du projet « **Normandie-Pool** ». Fondé à la fin des années 90 à l'initiative du père Paul Guth, prêtre catholique de la paroisse de Mayama, il proposait des activités maraîchères et agro-pastorales (ferme d'élevage porcin). Un groupement maraîcher de 18 membres avait été installé sur un terrain de 15 hectares situé à Louka, acheté auprès d'un propriétaire foncier de la vallée de la Loukouangou, et équipé d'un véhicule pour évacuer les produits sur Brazzaville. Il avait bénéficié, dans son élaboration, de l'appui du *Forum des jeunes entreprises* et de conseils de bénévoles en matière de maîtrise de l'irrigation. Le groupement fonctionnait sur la base de 3 jours de travail en commun/semaine. Une Caisse commune, alimentée par des cotisations (2000F par membre) et gérée à la base par le père Jean-Guth, servait à payer les semences et les produits phytosanitaires et permettait d'entretenir les équipements (châssis, serres, etc.). Le groupement projetait de se lancer dans l'élevage. Les anciens membres qui ont partagé l'expérience souhaiteraient relancer les activités, avec l'appui de l'association *Normandie Pool*. Une relance serait envisagée (ce qui demande à être vérifié³⁸). Le groupement a arrêté ses activités lors de la dernière guerre, après le pillage de ses installations, l'enlèvement et l'assassinat de son fondateur le père Guth en 2002 par la milice Ninja-Nsilulu³⁹.
- le retrait de **Caritas-Congo** : L'une des conséquences de ce drame a été le retard dans l'affectation d'un nouveau prêtre en charge de la paroisse catholique de Mayama, alors même que la paroisse était partie prenante de divers

³⁸ Entretien à Mayama avec un membre du groupement « Normandie Pool », Q.F, 26-03-2011

³⁹ le père Guth a été kidnappé torturé et tué par les Ninjas à Loukouo-Moubori, village situé le long de la piste Mayama-Kindamba, ce hameau est aujourd'hui toujours sous contrôle d'ex combattants proches du R. Ntoui démobilisés et reconvertis dans l'agriculture.

projets liés au développement local. Actuellement, un prêtre effectue les allers-retours entre Brazzaville et Mayama. De ce fait, plusieurs projets initiés par le diocèse ou par CARITAS dans d'autres zones du Pool (sud) n'ont pas été étendus à Mayama alors que c'était initialement prévu. Par exemple, un projet pour l'insertion et réinsertion des jeunes 2007 (matériel destiné à la relance des métiers menuiserie, chaudronnerie, couture, sur financement espagnol), est toujours en attente.

- **L'association de développement des districts de Goma-Tsetse et Mayama (ADGM)** regroupant des ressortissants de ces deux districts résidants à Brazzaville (et notamment de militants liés à la mutuelle *Amikale*)⁴⁰ a proposé en 2006 une évaluation très précise de l'état de la route Brazzaville-Mayama et plusieurs propositions d'aménagement qui semblent pertinents et techniquement viables : projets agro-pastoraux, projet de micro-centrale électrique sur le Djoué. L'association de développement des districts de Goma-Tsetse et Mayama (ADGM) est une émanation de l'Amikale, mouvement mutualiste laïc relancé dans les années 2000 et inspiré par le matsouanisme politique. Son principe est l'autofinancement par les cotisations des adhérents. L'Amikale a des activités effectives à Brazzaville (mutuelle et gestion d'un important dispensaire à Brazzaville, dont l'approvisionnement en médicaments a été soutenu par la France jusqu'en 2010). Elle a des adhérents dans le district de Mayama et un correspondant sur place, mais à la date de l'enquête auprès de cette mutuelle (mai 2011), aucune activité concrète n'a pu encore être mise en œuvre dans le district de Mayama, faute de financement spécifique et de cotisations suffisantes en interne.

- **A.E.D. (Association des Educatrices pour le Développement)** : en partenariat avec le chef de secteur agricole et le Conseil Départemental. Cette association a été créée par des femmes en 2002, juste après les conflits : elle a obtenu en 2009-2010 un marché de réhabilitation des étangs piscicoles du district (6 M de F CFA) dans le cadre du Plan Etat-Département (7 étangs de 22 ares, ensemencés à hauteur de 60 kg et destinés à être redistribués aux paysans). Mais le projet étant clôturé, l'association n'est actuellement plus dotée en aliments (pour pisciculture). Les paysans interrogés dans les villages nous ont dit que les étangs avaient été « préparés » mais que les dotations d'alevins se faisaient attendre. Cet exemple parmi d'autres montre la fragilité et la faible pérennité des partenariats entre collectivités, entreprises et associations dans une phase qu'on peut considérer comme expérimentale.

6- Synthèses du diagnostic

6.1 - Besoins prioritaires exprimés par les populations (tableau analytique, n°13)

⁴⁰ Il faut noter que le projet de l'ADGM est mis en ligne sur le site web de l'Association amicaliste africaine pour la mémoire et l'oeuvre de André-Grenard Matsoua <http://www.congo-mikale.org/adgm.html>,

localité	1	2	3	autres besoins évoqués en focus groupes, non retenus parmi les 3 premières priorités				femmes	jeunes	
Mayama centre	route pour vendre	hôpital	école	marché	pont				chômage des jeunes	
Nkoué	route	école	santé	nutrition					communication	apprentissage
Ntsoundi	route	école	hôpital	appui à relance de l'élevage bovin,	tracteurs pour exploiter la savane et permettre reconstitution des forêts	réparation du puits	appui à l'acquisition de semences d'arachide de bonne qualité (blanche)	- routes - moulin à fougou - médicaments hôpital	- semences - moulin - tronçonneuse	
Kinimbiboloko	route (pb écoulement des produits)	appui à l'élevage bovin	dispensaire							
Loukouangou										
kingangoungu imbi (autochtones)	route étroite	Habitat durable (matériaux de construction)	tronçonneuse	élevage	formation des jeunes				apprentissage des métiers et de la conduite	élevage
Kaounga Moutsila	route et desserte	école	santé	élevage	I				téléphone sport (jeunes)	Lycée Chômage des jeunes qui « ont un niveau »
Ngatoko	route	un seul camion irrégulier, problème de pertes de produits	eau (rivière est située loin en contrebas)	absence de cantine scolaire à l'école	relance de l'élevage				Mauvais réseau de téléphone	Matériel pour l'orchestre des jeunes ; ballon de foot.
Djouengue	route pour écoulement des produits (tomates)	hôpital	tracteur (hommes) moulin à fougou (femmes)						Tracteurs	Appui financier pour faire des enclos d'élevage

Tableau 13 : Besoins prioritaires synthétisés par les comités de villages et focus groupes.

6.2 – Besoins prioritaires exprimés par les populations (synthèse)

Voirie : Il y a consensus absolu entre les habitants, tranches d'âges et sexes confondus pour insister sur cette priorité : la réfection des **pistes externes et internes au district**, la réhabilitation des ponts. C'est pourquoi nous avons longuement détaillé ce chapitre. Pratiquement toutes les possibilités de développement (agriculture, accès aux soins, scolarisation etc.) sont liées aux questions de transport, et spécifiquement **l'écoulement des produits agricoles** destinés au marché brazzavillois (qui dans ce district sont beaucoup des produits maraîchers fragiles et se conservant mal).

La santé, et particulièrement le **manque d'hôpital de proximité** : L'hôpital de Kindamba étant à la fois inaccessible et sous équipé (pas de matériel de diagnostic comme radiographie par exemple, pas de médecin), le seul recours de fait est Brazzaville⁴¹. Partout, les usagers déplorent le manque de personnel qualifié et de médicaments dans les structures de soins (il n'existe aucune pharmacie dans le district, les seuls fournisseurs possibles sont donc les CSI et les revendeurs informels). Il est donc jugé plus sûr, à tous points de vue, de se rendre directement à Brazzaville pour traiter un problème de santé.

L'accès au matériel agricole : Il est surtout mentionné par les « jeunes » : tracteurs (qui permettent d'aller travailler les vastes étendues de savanes incultes), tronçonneuses (dans l'hypothèse où l'on continue à pratiquer l'agriculture sur brûlis et zones forestières défrichées). Seules les femmes se préoccupent des moulins à fougou qui en les libérant d'une tâche chronophage leur permettraient de s'adonner à des activités plus lucratives.

L'accès à la terre : est rarement évoqué comme un problème, quand bien même une part importante de la population est obligée de louer ses terres aux familles de propriétaires fonciers. Il faut songer au biais lorsqu'on interroge les membres des comités de villages, beaucoup sont eux-mêmes propriétaires fonciers. On obtient plus d'information auprès des groupements agricoles. L'obligation pour les paysans n'appartenant pas aux lignages de propriétaires de louer la terre peut contribuer à décourager les investissements pérennes⁴². Le problème de pratiques discriminatoires dans la location de terres est évoqué sans détour dans le village pygmée de Kingandoungimbi.

Semences, alevins pour la pisciculture : Ces demandes émanent surtout des villages où la préparation d'étangs (Conseil départemental) et l'annonce de dotations (Congo san) a été faite, des groupements *ad hoc* créés et où les dotations tardent à se concrétiser.

Relance de l'élevage bovin : C'est une demande très forte des comités de village, les bovins constituant une sorte de capital-assurance qui peut être facilement vendu en cas de besoin. Mais les milieux de Mayama ne sont pas tous propices à l'élevage bovin, sauf à développer des unités intensives compte tenu de la proximité de Brazzaville. Une réintroduction ciblée, et, par ailleurs, le lancement d'une véritable filière ovine (proposé par le groupe de travail Municipalisation accélérée) semble plus judicieux.⁴³

La formation professionnelle : C'est un souci principalement exprimé spécifiquement par les jeunes, premiers concernés, parfois par les femmes, mais assez peu par leurs aînés. Une formation orientée vers les métiers techniques liés à l'agriculture semble pourtant prioritaire et devrait être localisée au chef lieu.

⁴¹ Pour accéder à l'hôpital de référence départemental de Kinkala, il faut rejoindre et traverser Brazzaville et effectuer encore 1 h de trajet.

⁴² Nous rejoignons sur ce point le diagnostic du groupe de travail « aménagement du territoire » de la municipalisation accélérée du Pool, p 40.

⁴³ Pour mémoire : un centre d'élevage ovine (Projet F.A.O.) avait commencé à fonctionner en 1984 à Inoni près de la RN2, dans le district de Ngabé à la limite de celui de Mayama et dans les mêmes conditions de milieu, et devait permettre la diffusion des techniques d'élevage adaptées à la région. Toutefois, l'approvisionnement en eau et le système fourrager ont posé problème. (OIT, 1985)

6-3 Bilan des forces et faiblesses du district de Mayama

Les besoins « bruts » exprimés par les habitants interrogés et dont nous avons rendu compte précédemment ne tiennent pas toujours compte du contexte. Nous proposons ci-dessous une appréciation synthétique des déterminants qui, au terme de cette analyse, nous semblent les plus marquants pour le district de Mayama.

Tableau 13 : Matrice FODA Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces.

	Positif	Négatif
D'origine interne	<p>Proximité de Brazzaville (débouché agricole potentiel) Proximité relative de la RN2 Proximité du CFCO (dans le sud du district)</p> <p>Stabilisation de la situation socio-politique, retour de la sécurité, réinsertion de fait d'ex combattants dans leur milieu.</p> <p>Relance de groupements agricoles et Dynamiques de création de nouveaux hameaux de culture sur la piste Nord (Milele-Missonia). Tentatives de relance individuelle et collective du maraîchage. Groupes d'entraide villageois.</p> <p>Une entreprise agricole privée dynamique proche de Mayama Potentiel de tourisme rural assez proche de Brazzaville (Djoué, paysages)</p>	<p>Sols peu fertiles et peu propices à l'élevage sauf dans les vallées et dans le sud du district ;</p> <p>Sous peuplement et grande dispersion spatiale de la population ; Délabrement du système de voirie</p> <p>Chef lieu peu dynamique et sous équipé, faible polarisation, concentration de jeunes ex-combattants désœuvrés</p> <p>Blocages fonciers ; Difficulté d'écoulement des productions, isolement et dépendance des périphéries ; Démotivation des paysans.</p> <p>Emigration vers Brazzaville et la RN2</p>
D'origine externe	<p>Implication territoriale des élus (député)</p> <p>Effort d'affectation de personnel titulaire dans les écoles publiques</p> <p>Annonce de retour progressif des projets de développement rural (Congo san, PRODER3)</p> <p>Annonce de retour progressif de l'action publique territoriale (réfection de ponts)</p> <p>Projet d'autoroute du Pool</p>	<p>Absence d'implication nationale dans la réhabilitation de la voirie (jusqu'en 2011) ;</p> <p>déficit de personnel médical titulaire qualifié</p> <p>Absence de structure de formation agricole. Absence d'aide technique ;</p> <p>Système de télécommunication très inégal hors du chef lieu; vastes zones non couvertes par le réseau.</p> <p>Faible intervention des organismes internationaux, ONG et de l'Etat ;</p>

6-4 Recommandations:

Aménager la voirie d'accès au district:

Si le projet de « boucle » du Pool se réalise, la connection Nkoué-Igné sera excellente. Améliorer de toute urgence les voies Mayama- Nkoué- Brazzaville (à bitumer), et Mayama-Kindamba. Envisager un entretien régulier de la piste Igné-Vindza via Milélé qui traverse le nord de Mayama et peut permettre le développement d'aires de cultures de savanes destinées au marché brazzavillois.

Sécuriser le réseau routier :

Maintenir la vigilance le long de la voie Brazzaville-Mayama par des patrouilles afin de prévenir toute tentative de reprise d'un banditisme si le trafic venait à augmenter

Garantir l'accès aux services essentiels:

Les pistes rurales, passerelles et ponts : doivent faire l'objet de réfections périodiques et d'un entretien régulier afin d'améliorer les conditions de circulation interne au district. Eviter de se limiter à des appels d'offres ponctuels auprès d'entreprises privées qui minimisent leurs coûts. Mobiliser les comités de villages avec une approche HIMO⁴⁴, un appui technique, la supervision et l'évaluation de personnel compétent. Eviter les échecs d'un cantonnement spontané mal conduit, et la démotivation qui en résulte. Réhabiliter une unité de TP centrale équipée de matériel lourd et de personnel d'encadrement compétent au chef lieu.

Santé : Affecter un médecin et une véritable pharmacie au CSI de Mayama, au moins un IDE dans chaque CSI. Restructurer la CSS afin de mieux encadrer les approvisionnements en médicaments et la gestion des centres de santé du district.

Scolarité de base : faute de pouvoir multiplier les écoles, qui sont parfois en sous-effectif, en renforcer certaines, et y implanter un système de cantines et éventuellement d'internats primaires destinés aux enfants des zones mal desservies (plus de 8 km d'une école).

Formation : Affecter du personnel titulaire au collège. Créer une unité de formation initiale (CET ou filière au sein du collège) et continue aux métiers de l'agriculture et de l'artisanat.

L'eau : n'est pas mentionnée comme priorité parmi les besoins exprimés, du fait de son abondance dans le milieu. Toutefois certaines localités d'interfluves (Ngatoko, localités situées le long de la piste Igné-Vindza) expriment des besoins en matière de forages équipés, du fait des distances à parcourir. Ailleurs, des problèmes sanitaires liés à la consommation d'eau de rivière sont évoqués en saison sèche. Le chef lieu et les zones plus densément peuplées où ces problèmes sont signalés (Nkoué) devraient être dotés de systèmes sécurisés et régulièrement entretenus. Veiller à la disponibilité de pièces pour la réparation des pompes.

Renforcer le chef lieu :

Renforcer les équipements, services et fonction du chef lieu afin de renforcer sa polarisation actuellement insignifiante. Actuellement, le district de Mayama est dépendant des services de Brazzaville.

Electrifier le chef lieu en acheminant l'électricité produite du barrage de Moukoulou via Kindamba⁴⁵ (c'est la proposition du groupe de travail *Aménagement du territoire* de la Municipalisation accélérée, p 88) ou du barrage d'Imboulou depuis les Plateaux, qui alimentera Igné (ce qui permettrait aussi d'électrifier la partie nord du district) ou en développant localement le potentiel hydraulique du Djoué. Valoriser les énergies renouvelables locales. Un éclairage public dans certains quartiers du chef lieu ou gros villages du district pourrait être assuré avec des lampadaires à plaque solaire.

Mettre en place un système d'adduction d'eau potable au chef lieu : L'aménagement du chef lieu de district devrait intégrer l'approvisionnement en eau potable. Une petite station de pompage dans le Djoué permettrait de recueillir et distribuer après un traitement une eau potabilisée dans les différents quartiers. La station de traitement et de distribution d'eau pourrait être construite dans le quartier Matsoua.

Dans la mise en œuvre d'un réseau de distribution de l'eau dans les quartiers, il faudrait prévoir la construction d'un château d'eau.

Etoffer les « services » du chef lieu. Les chefs de service (qui sont seuls) devraient avoir au moins un agent d'exécution. Equiper les services et directions de véhicules (motos) en prévoyant un atelier de réparation sur place. En partenariat avec les 2 sociétés de téléphonie implantées dans le district et la direction générale des nouvelles technologies: développer les accès internet au chef lieu et au collège via le GSM ainsi que l'expérimentation de services en ligne accessibles depuis le GSM.

⁴⁴ Sur ce point, cf. propositions dans le rapport de stage de R.Kinouani, LPED, 2011.

⁴⁵ Après sa production au barrage hydroélectrique de Moukoulou le courant est acheminé jusqu'à la centrale Loudima, avant d'être distribué à Pointe Noire et Brazzaville via la poste de Mindouli réhabilitée en 2011.

Stabiliser les fonctionnaires pour améliorer l'efficacité des services: construire des logements de fonction locatifs pour les fonctionnaires du chef lieu et des villages (agents de santé, instituteurs). Encourager l'implantation ou le passage périodique d'une agence de transfert de fond ou antenne volante d'une coopérative de microfinance.

Appuyer la production, la transformation et l'organisation agricoles :

Renforcer les moyens d'encadrement de la direction de l'agriculture. Un agronome et un vétérinaire devraient assister le chef de secteur, et ceci dans chaque district. Soutenir des initiatives de groupements et associations identifiées.

Equiper le chef lieu de district d'une **coopérative de matériel agricole** et d'entretien des pistes rurales, équipée d'un atelier de mécanique, avec un personnel d'encadrement compétent susceptible d'être mis à disposition des communautés rurales. Créer un centre d'appui technique agricole. L'attribution d'une dotation aux communautés devrait être conditionné à l'entretien des pistes.

Développer une unité pilote de production et transformation agricole et de dissémination des semences et techniques au chef lieu ou à proximité (vallée de la Loukouangou ?) associant des partenaires publics et privés : transformation des produits agricoles sur place (unité de production de concentré de tomate ? aliments pour bétail ?), formations, dissémination d'expériences.

ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE ET POPULATION DES 79 LOCALITES DU DISTRICT DE MAYAMA ET LEURS VILLAGES ADMINISTRATIFS EN 2006

NOMS DES localités	VILLAGE ADMINISTRATIF de rattachement	POPULATION estimée 2006
source CNSEE, estimation de la pop. 2006	source CNSEE table hiérarchie 2006	
MAYAMA	MAYAMA	1773
NKOUÉ	NKOUÉ	507
KINSOUNDI	KINSOUNDI	213
LOUA	KINGANDOUNGUIMBI	190
KAOUNGA BOUDZOU MOU	KAOUNGA BOUDZOU MOU	184
NGATOKO	NGATOKO	174
MOUVIMBA	MOUVIMBA	173
RENEVILLE	RENEVILLE	167
YELLO	YELLO	162
NGANDOU MASSOUMOU	RENEVILLE	141
PELEKA	NGOUA	138
KAOUNGA MOUTSILA	KAOUNGA MOUTSILA	136
KINIMBI BOLOKO	KINIMBI BOLOKO	133
KINTAMOU	NKOUÉ	119
NGOUA	NGOUA	91
KINGANDOUWAMBA	KINSOUNDI	73
SERIEUX	NGATOKO	73
NKAMA 3	NKAMA	72
NGAMOUNKASSA	KINDOUNGA	61
BIRI	NKAMA	54
KINDOUNGA	KINDOUNGA	51
DZOULOU (ex. Bissanga)	YELLO	46
KAOUNGA POTO POTO	KAOUNGA MOUTSILA	46
DJOUENGUE 1 (Dzengue)	NKAMA	43
KINDAMBA POTA	KINDAMBA POTA	41
KINGOMA	KINDOUNGA	40
KINDOUNGA 2	KINDOUNGA	39
MAH	NKAMA 1	39
KINDOUNGA 1	KINDOUNGA	38
TAHITI	MOUVIMBA	38
NDOLO 3	NKOUÉ	38
KINTAMOU 2	NKOUÉ	35
KIBITSI SAHI	NGOUA	32
MPOUANGAPOUE	NKMA	32
MOUKOUAMOU 3	MOUKOUAMOU	30
NIGERIAN MOUANINGA	NKAMA 1	30

LOUKA	LOUKOUANGOU	29
MONTAGNE	KINDOUNGA	28
MOUKOUAMOU 1	MOUKOUAMOU	28
KINTAMOU 1	NKOUÉ	28
DEPOT	KINDOUNGA	27
KINGANDOUNGUIMBI	KINGANDOUNGUIMBI	26
NGAMIYEMI	KINDOUNGA	25
LOUKOUANGOU 1	LOUKOUANGOU	23
NDOLO 6	NKOUÉ	23
MOUAYALA	FIYA	22
MOUKOUAMOU 2	MOUKOUAMOU	22
NKAMA	NKAMA	21
MOUANGA BIYELO	RENEVILLE	21
KINDOUNGA 4	KINDOUNGA	19
NGAMVOUE 2	KINGANDOUNGUIMBI	19
LOUKOUANGOU 2	LOUKOUANGOU	19
NKAMA 1	NKAMA 1	19
KINDOUNGA 3	KINDOUNGA	18
MISSONIA	KINDOUNGA	18
SALABIAKOU LOUNA	KINDOUNGA	18
NGOUONI 1	LOUKOUANGOU	16
DJOUENGUE 2	NKAMA	14
NDOLO 2	NKOUÉ	14
BOMA L'HEURE	LOUKOUANGOU	13
NGOULOU NKOUTOU	KINGANDOUNGUIMBI	12
NGOUA 1	NGOUA	12
NKAMA 2	NKAMA 1	12
NDOLO 5	NKOUÉ	12
DJOUENGUE 3	NKAMA	11
NGOUA 2	NGOUA	10
KANA	FIYA	9
NGAMVOUE 1	KINGANDOUNGUIMBI	8
NGOUONI 2	LOUKOUANGOU	8
DJOUANINGA	KINDOUNGA	7
PARIS	KINDOUNGA	7
KIPANKA ou kimpaka ?	NKAMA 1	7
KINTAMOU 3	NKOUÉ	7
NDOLO 1	NKOUÉ	7
NDOLO 4	NKOUÉ	7
NDOLO 7	NKOUÉ	7
NGAMVOUE	KINGANDOUNGUIMBI	5
LOUKOUANGOU	LOUKOUANGOU	4
MIMI	LOUKOUANGOU	2

Source CNSEE (NB. En 2011, la population validée des localités du recensement de 2007 n'a toujours pas été publiée)
Prétraitements et compilation : LPED, janvier 2011.

ANNEXE 2 - LISTE DES GROUPEMENTS AGRICOLES PRECOOPERATIFS ET ASSOCIATIONS DU DISTRICT DE MAYAMA

N°	Nom de Groupement	Siege	Hommes	Femmes	Total	Date de création N° d'Agrément	Nom du promoteur	Spécialisation
1	Coopérative Evangélique pour le développement des Paroisses de Mayama	Quartier n°3 Loutini	10	7	17	N°074 / MAE / DGA / DACC	GOMA Bayeni 543 78 41	Maraîchage et Caprins
2	Groupement des Producteurs de Kintamou	Kintamou Ntalani	7	6	13	N° 16 / MAE / DGA / DDAP	KAYI Lucien 579 37 90	Maraîchage
3	Groupement Mvoukoulou	Loukouangou	5	7	12	N° 7 / MAE / DGA / DDAP	MOUANGA Paul	Maïs
4	Futur Avenir de Kahounga Moutsila	Kahounga Moutsila	-	-	13	N°25 / MAE / DGA / DDAP	MPOMPAT Parfait 501 84 30	Ovins
5	Groupement Piscicole et d'élevage de Missonia	Mipori Missonia	9	3	12	N°21 / MAE / DGA / DDAP	KOLELA Bernard 528 45 40	Maïs et Manioc
6	Association de la jeunesse pour le Développement Rural	Mayama						
7	Coopérative des Planteurs d'Ananas	Loukouangou	8	2	10	N°8 / MAE / DGA / DDAP 28 / 2 / 2009	MILONGUI Jean	Ananas et Manioc
8	Coopérative Centre de Mayama	Massamassa	7	5	12	N06 / MAE / DGA / DDAP 20 juin 2000	MBEMBA Jean Paul 521 41 45	Caprins
9	Groupement Nsalassani	Loukouangou	6	4	10	N°10 / MAE / DGA / DDAP 25 / 2 / 2000	BAYILAMANE Boniface	Petits Ruminants
10	Groupement les patients de Kahounga Moutsila	POTO POTO Moutsila	7	6	13	N°5 / MAE / DGA / DDAP	MOUANGA Jean Théophile 791 29 31	Ovins ; Manioc
11	Groupement Simba Nsengo de Kintamou	KINTAMOU	9	4	13	N° 11/ MAE / DGA / DDAP	Nkounkou Jean-Mari 501 80 61	Ovins
12	Coopérative mayama debout pour le développement	Mayama centre	10	6	16	N°3 / MAE / DGA / DDAP 10 juillet 2008	MOUDILOU Boniface	Caprins
13	Groupement Nsatou kousala	Kahounga Boudzoumou	7	5	12	N°23 / MAE	LOUNGOUEDI Jean	Caprins ; Manioc
14	LOSSA PELO	CQ1 Matsoua Mayama	5	2	9	N°20 / MAE / DGA / DDAP	NKOUA KOUA Guillaume 743 22 44	Pisciculture
15	Association de développement des cités rural (ADCIR)	CQ4 Mienadzambi Mayama						
16	Groupement Bouetoussakou Congo	Kindounga	11	6	17	N°17 / MAE / DGA / DDAP	SILAHO Roger	Elevage des petits Ruminants
17	Groupement AGRO Pastoral de Nkama	Nkama	11	6	17	N°12 / MAE / DGA / DDAP	NTADI Mathurin 554 08 05	Caprins
18	Association Bonne volonté de DZOULOU	DZOULOU	16	14	30		MALONGA Félicien	Pisciculture ; Manioc
19	Groupement Agricole Avenir	CQ2 Bitelomono	10	5	15	N°22 / MAE / DGA / DDAP	SAMBA Albert 722 48 60	Caprin ; pisciculture
20	Groupement Sala Ntonto	Nkoué	9	2	11	N°24 / MAE / DGA / DDAP	NTSIETE Bernard 724 96 31	Pisciculture
21	Groupement SIKAMA de Kahounga	Kahounga	12	8	20	N° 18 / MAE / DGA /	MOULOKI	Caprins

1	Boudzoumou	Boudzoumou				DDAP	François	
2 2	Groupement agricole et d'éleveurs des amis unis	CQ 2 ; Bitelomono	4	5	9	N°15 / MAE / DGA / DDAP	LOUBASSOU TANGUY 786 18 63	Caprins
2 3	Groupement Boma l'heure	Loukouangou	8	7	15	N°9 / MAE / DGA / DDAP	LOUFOUMA Mariane	Manioc
2 4	Coopérative des paysans unis pour la relance des activités productives	CQ 3 Loutini	5	4	9	N°14 / MAE / DGA / DDAP	Kigueni Herneste 523 09 53	Elevage des Caprins
2 5	Groupement AGRO pastoral de Missonia	Missonia	4	3	7	N°73 / MAE / DGA / DMCC	NDALA Dominique 703 51 23	Manioc associé au Maïs
2 6	Groupement les Mamans Mienahata	Reneville			17	N°2 / MAE / DGA / DDAP	SIEYILA Louise	Culture de Manioc avec l'arachide
2 7	Mvoukoulou Bantou CMB	Kindamba Pota	12	6	18	N°1 / MAE / DGA / DDAP	MILANDOU Aimé	Elevage Caprin
2 8	Coopérative les Mamans Miénahata, antenne Mayama	CQ 2 Bitelomono		19	19		BOUENSSILA Louise 503 59 95	Manioc
2 9	Peuples Autochtones pour le développement TCHIE BARO	Kingandou Nguimbi	12	5	17	N°4 / MAE / DGA / DDAP	NGOMA Madzou	Elevage Caprin
3 0	Groupement ta Louboukino	Ndolo Kindounga	13	7	20	N°19 / MAE / DGA / DDAP	LESPRE André 574 41 65	
3 1	Groupement d'initiatives action pour le développement	Mienanzambi	7	5	12		MOUANGA Norbert	
3 2	Groupement Loungouenia	Ngoua Moutampa	3	13	16		MIEGAKANDA Victor	
3 3	Groupement ta Yeléno	Ngoua	3	11	14			
3 4	Groupement Ngandou développement	Ngandou Massoumou	5	2	7		MAMPOUYA Antoine	
3 5	Groupement Salissa Moninga	Ngandou Massoumou	6	6	12			
3 6	Ngoloza nzambi	Kinimbi Boloko	5	7	12		SAMBA Auguste	
3 7	Groupement la main tendue	Reine ville	8	5	13		SITA PELE Dominique	
3 8	Groupement AGRO pastoral de Reine ville	Reine ville	4	4	8		NDOUNA Delvos	Elevage des Ruminants
3 9	Groupement des Eleveurs pour le développement de Mouvimba	Mouvimba			20		BIYERI Boniface	
4 0	Kissenguelé le Bucheron	Moukala			12		MOUNGABIO Marcel	
4 1	Groupement Simba Nsengo de Reine ville	Reine ville			13		MBAHOUKA	
4 2	Association Isidor MVOUBA	Mayama						
4 3	Bolé Bantou	Kintamou	5	6	11		DZAKAMANA	Agriculture
4 4	Jeunesse avenir assuré de Ngandou	Ngandou Massoumou	6	6	12			
4 5	Bonne volonté de Ngandou	Ngandou Massoumou	8	6	14		LOUBAYI Jacques	Manioc
4 6	Coopérative les producteurs de Milala	CQ 4 Milala Mayama			11	N°27 / MAE / DGA / DDAP du 23 Décembre 2010	DIATA Aloïse	Manioc

ANNEXE 3 - METHODOLOGIE D'ENSEMBLE

1- collecte et prétraitements de données démographiques et contextuelles

Cette phase a eu lieu lors d'échanges entre Marseille et Brazzaville de début décembre 2010 à janvier 2011, avec l'appui du MASSH PARSEGD dans les ministères, institutions et organismes correspondants, elle a permis de collecter plusieurs documents de référence qui ont permis de préparer l'enquête de terrain.

- **CNSEE, Ministère du plan, Cartographie du recensement au 1-200 000 (pistes et villages).**

→ Ces cartes disponibles uniquement en format papier ont été numérisées pour faciliter l'échantillonnage et les repérages de terrain.⁴⁶

- **CNSEE, Ministère du plan, 2006, Population estimée des villages administratifs**

→ Données collectées en 2006 en préparation du recensement de 2007. Les données de populations officielles du recensement lui-même ne sont pas encore validées ni disponibles par village (seulement par district)

- **CNSEE, Ministère du plan, 2006, hiérarchie administrative des districts en 1996 et en 2006 (districts-communes- villages administratifs- villages)**

→ Ces informations permettent de retraiter certaines données démographiques imprécises, et aident à sélectionner les villages à enquêter

- **CNSEE, Ministère du plan, Résultats finaux recensement de 1996 par localités.**

→ Ces chiffres permettent, à titre indicatif (car ces résultats n'ont jamais été validés à cause de la guerre de 1997), d'avoir une approximation de l'évolution démographique liée à la phase des conflits

- **Ministère de L'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, 2010, direction des études et de la planification scolaire, liste des établissements scolaires du Congo par localité.**

→ a permis de pré-remplir des listes d'équipements éducatifs à compléter lors des enquêtes de terrain). autant que possible, les villages à enquêter ont été sélectionnés par ceux disposant d'une école primaire

2-cartographie préparatoire spécifique pour l'enquête et hiérarchie de peuplement (pour tirage des localités à enquêter)

2-1 Documents-sources réunis pour préparer le SIG et la cartographie :

- Cartes topographiques au 1-200 000^{ème} numériques géoréférencées par le LPED (images rasters, cf. annexe 4)

- Image satellitaire Landsat du sud Congo à 30 m traitée au LPED (utilisée pour diagnostiquer l'occupation du sol)

- Images satellitaires Spot de 4 zones du Pool à 3 m de résolution traitées au LPED (utilisées pour préciser le tracé des pistes secondaires et le couvert arboré)

- Modèle numérique de terrain (altitudes) traité par le LPED et intégré au SIG

- Liste des villages administratifs au RGP avec leurs coordonnées (données préliminaires 2006 de la cartographie préalable au recensement national de 2007, disponibles en format papier. Elles ont été saisies puis numérisées.

2-2 Cartographie préparatoire : décembre 2010- début janvier 2011

- Carte par district, format A3 → établies sur la base des cartes topographiques par numérisation des voies et des localités (voir ci-dessous les cartes par district)

- Complétées par géolocalisation des villages au RGP 2007 avec saisie de leur population

La cartographie préparatoire aux enquêtes de terrain a été établie par Mathilde Joncheray, Rodrigue Kinouani et Erwan Morand (doctorants, LPED).

⁴⁶ A la suite de diverses démarches et d'une requête spécifique de Mme la Ministre Des Affaires Sociales, une base cartographique numérique a finalement été confiée au projet par le consultant qui avait été en charge du recensement national et en avait conservé les éléments cartographiques numériques, non transmis au Ministère du Plan. Mais cette base, transmise après que l'équipe ait réalisé sa propre cartographie, et une fois l'enquête achevée, ne comporte aucune localisation d'infrastructures ni d'équipements.

3 Echantillonnage des localités selon la population et la distance

Définition des principes d'échantillonnage des localités à enquêter selon la hiérarchie administrative, la population estimée dans les localités en 2006 et selon la localisation des villages sur des axes de communication différents: 13 au 19 janvier. L'échantillonnage est fondé sur la cartographie de base (ci-dessus) et sur les données démographiques mises à disposition par le CNSEE : nombre d'habitants des « villages administratifs » estimé lors de la cartographie du recensement en 2006. Cette donnée démographique provisoire par « village » est encore actuellement la seule disponible. Nos enquêtes de terrain de 2011 montrent que cette approximation semble assez fiable. Elle est cependant à relativiser, car un « village administratif » peut englober de nombreux hameaux, et la population rattachée à un « village » peut en fait être assez dispersée (notamment dans le district de Mayama où le peuplement est éclaté en nombreux hameaux très petits⁴⁷).

- Mise à jour de la localisation et de la hiérarchie des villages

- Cette phase s'est élaborée en collaboration avec le CNSEE : 14-15 janvier 2011
- numérisation des relevés GPS du CNSEE sur localités et voies de communications
- analyse de la hiérarchie entre villages administratifs et localités (hameaux) aux recensements de 1996 et 2007 (tableaux CNSEE)

- On échantillonne selon des critères spatiaux:

- 1 – Tous les chefs lieux, et les « villages » de plus de 900 habitants sont enquêtés.
- 2 – « Villages » à moins de 5kms du chef lieu de district : Ils sont associés au chef lieu de district.
- 3 – « Villages » à plus de 5 kms du chef lieu de district : on prend les villages de plus de 200 habitants (s'ils n'ont pas déjà été enquêtés dans le 1) en veillant à ce qu'ils soient situés sur des axes de circulation différents les uns des autres. A défaut, on prend des villages moins peuplés.

Les villages enquêtés sont localisés sur la carte 5 de ce rapport.

4- Elaboration des formulaires d'enquête

Elaboration préalable d'une première version du formulaire d'enquête par l'équipe du LPED et de l'Université Marien Nguouabi (E.Dorier, H.Mazurek, Y.OFouémé Berton, M.Joncheray) discutée avec l'équipe du PARSEGD. Cette version est testée dans le district de Mayama. Elle est remaniée lors de deux séances de debriefing (23-24 janvier 2011). Le formulaire définitif est utilisé dans les districts de Vindza, Kimdamba, Lekana, Zanaga et Kingoué.

L'enquête se réalise en plusieurs temps. Un formulaire type, identique pour toutes les localités échantillonnées concerne les rubriques suivantes (*voir formulaire*).

- Impact des conflits sur la localité (destruction, migrations, reconstruction)
- population et aménagement du territoire
- services de base : notamment accès à l'eau, éducation, santé
- système productif
- encadrements sociaux et perspectives

Le formulaire est complété par une prise de notes des remarques libres suscitées par les questions et par l'enregistrement de certains entretiens de groupe.

5- Enquête-Villages

5-1 Objectifs et contenus

L'objectif des enquêtes de terrain était d'établir un diagnostic territorial des districts inclus dans le Projet d'Appui au Développement communautaire (PADEC). Le diagnostic territorial s'établit sur la base de 6 éléments de recueil d'information :

⁴⁷ Lors des diagnostics finaux, nous nous baserons sur l'interprétation d'images satellitales à 3m pour préciser la distribution du peuplement et des pistes secondaires dans le district de Mayama qui est celui où le peuplement est le plus dispersé.

- Un questionnaire sur le chef lieu de district, rempli avec le sous-préfet, en présence des directeurs de services déconcentrées, des chefs des quartiers de Mayama (cf. annexe .
- Un questionnaire pour chaque localité visitée ; (variante un peu allégée du précédent).
- Une inspection de l'état des pistes d'accès du chef-lieu aux localités enquêtées avec prise de points GPS afin d'actualiser la cartographie de la zone (SIG), préalablement élaborée par le LPED en décembre 2010.
- La mise à jour de la liste des établissements scolaires et de santé, ainsi qu'un questionnaire spécifique pour chaque établissement visité. Les établissements sont géoréférencés et saisis dans un SIG qui permet de réaliser des cartes thématiques.
- la constitution d'une base photographique sur les chefs-lieux, les localités enquêtées, les pistes rurales, les équipements scolaires et de santé visités, base remise au PARSEGD avec les résultats des enquêtes.
- Des entretiens avec des personnes ressources et des focus groupes dans le but d'enrichir les informations collectées et de définir les besoins prioritaires.

Le traitement de cette information a servi à la rédaction de ce bilan, et à l'élaboration exclusive d'UN SIG par le LPED. Les cartes figurant dans ce rapport sont issues d'analyses thématiques croisées des informations compilées et mises en forme dans le SIG par l'Université de Provence/LPED.

5-2- Equipes d'enquêtes dans le district de Mayama

- 20 au 22 janvier 2011 (3 j à deux équipes)

- Elisabeth DORIER, Géographe, Professeur à l'Université Aix-Marseille - LPED (responsable) .
- Yolande OFOUEME-BERTON, Géographe, Maître de conférences à l'Université Marien Nguoubi.
- Mathilde JONCHERAY, Géographe, Enseignante à l'université d'Aix-Marseille - LPED.
- Gédéon TCHICAYA, Chef de Service de la Cartographie Censitaire au CNSEE.
- Athis SITA, statisticien, CNSEE- PARSEGD.
- Martial NKOUKA, collaborateur à la DEP (Ministère des affaires sociales).
- Lieberman MAVOUNGOU, collaborateur à la DEP (Ministère des affaires sociales).
- NGOMA Yvette, collaboratrice à la DEP (Ministère des affaires sociales).
- KINOANI Rodrigue, Etudiant stagiaire, géographe, doctorant Université Marien Nguoubi- LPED.

- 26 janvier (1 j, 1 équipe)

- Elisabeth DORIER, Géographe, Professeur à l'Université Aix-Marseille - LPED (responsable)
- Gédéon TCHICAYA, Chef de Service de la Cartographie Censitaire au CNSEE
- Noël BALENGANA, Personne ressource (ancien sous-préfet- animateur rural)
- Erwan MORAND, étudiant stagiaire, géographe-cartographe, Université Aix-Marseille - LPED
- KINOANI Rodrigue, Etudiant stagiaire, géographe, doctorant Université Marien Nguoubi- LPED.
- MBEMBA SOUEBELET Dave, étudiant stagiaire géographe, doctorant, Université Aix-Marseille - LPED
- Noellie Vierge MASSANGA MANGHA, Direction Départementale des Affaires Sociales de Brazzaville

- Compléments d'observations et d'entretien 19 et 27 mars 2011 :

- Sylvain MOUYEDI Responsable du Suivi Evaluation, UCP et Responsable de la mission
- Athis SITA Statisticien, CNSEE- PARSEGD.
- Erwan MORAND, étudiant stagiaire, géographe-cartographe, Université Aix-Marseille – LPED
- Rodrigue KINOANI, Etudiant stagiaire, géographe, doctorant Université Marien Nguoubi- LPED.
- Dave MBEMBA SOUEBELET, étudiant stagiaire géographe, doctorant, Université Aix-Marseille - LPED
- Quentin FLEURET, Etudiant stagiaire, géographe-cartographe, Université Aix-Marseille - LPED

5-3 – Déroulement

20 janvier :

- Voyage à Mayama, arrivée à 10h. Réception par le sous préfet et installation. - Entretien de cadrage sur l'aménagement du territoire du district avec : sous préfet, secrétaire général, directeur du secteur agricole, député, inspecteur de la jeunesse et des sports. Validation de l'échantillonnage, vérification de l'accessibilité des localités choisies, rectifications.

- Passation du formulaire d'enquête au chef lieu de district (sous préfet et chefs des 4 quartiers de Mayama, directeur du secteur agricole), visite du centre administratif de Mayama, de la Maison de la femme et du CSI. Enquête auprès d'un groupement agricole féminin. Collecte de documents (liste des groupements agricoles, registre des éleveurs).



Entretien avec le sous préfet de Mayama en présence des chefs de quartiers et fonctionnaires



liste à jour des 47 groupements agricoles et coopératifs de la SP

Les 21 et 22 janvier deux groupes se sont partagés 8 villages à enquêter.

21 janvier : Enquêtes en 2 équipes dans 4 villages répartis dans 2 directions au départ de Mayama.

Groupe 1 : axe Sud-ouest Mayama vers Ngamadzabala, axe de sortie du district vers la voie du CFCO. L'état des pistes défectueux (traversée des petits cours d'eau, fortes pentes sableuses) n'a pas permis d'atteindre certaines localités initialement retenues (Kaounga Boundzoumou). Les enquêtes ont été menées à Kaounga Moutsila (école primaire) et Ngantoko (poste de santé).

Groupe 2 : axe nord-est (début de la piste vers Loukouo et Kindamba) : Kingandoungimbi (village autochtone, école primaire) et axe nord: Djouengue (école primaire). L'état très défectueux de certains passages (ponts) a considérablement réduit les ambitions initiales.

22 janvier : Enquêtes en 2 équipes dans 4 villages répartis dans 3 directions au départ de Mayama.

Groupe 1 : Enquête à Loukouangou, le long de la vallée du même nom et de la piste vers Ignié. Ce groupe a ensuite emprunté une piste de savane tracée par un commerçant entre Loukouangou et Nkoué en évitant le bournier de Miéanzambi qui bloque la sortie sud de Mayama (*voir carte*). Enquête à Nkoué, le long de la « route départementale » vers Brazzaville, et visite du CSI.

Groupe 2 : Kinimbi-Boloko et Nsoundi en direction sud-ouest. Ce groupe a réalisé un itinéraire en boucle (*voir carte*) en rejoignant la route au niveau de Loumou, ce qui lui a permis d'observer incidemment l'impact du charbonnage sur la déforestation à la limite extérieure du district de Mayama et dans celui de Goma tsé tsé.

26 janvier : Au départ d'Igné à 9 heures (entretien avec une mutuelle de ressortissants des pays de Mpangala), traversée du district de Mayama vers Vindza, en empruntant la piste PK45-Fiya-Milele. La piste, créée par un commerçant est très difficile et le trajet se termine de nuit : on déplore plusieurs ensablements, une panne, ... Malgré ces difficultés, observations et entretiens rapides dans plusieurs villages situés le long de la piste (villages pionniers : Missonia, Gare C, Mouayala,).

19 et 27 mars : 1j au total 1 équipe (de passage vers Kimba) : Enquête complémentaire

Visite et passation de questionnaire au CSI de Mayama, passation de questionnaire à l'inspection de l'enseignement primaire, entretien à la direction du secteur agricole.

30 - 31 janvier – 19 – 27 mars: 3 équipes empruntent la piste Kindamba- Mayama (via Kingandoungimbi)

5-4 Villages enquêtés et problèmes spécifiques

En relation à l'échantillonnage prévu initialement, des ajustements ont été faits.

- Abandon du projet d'enquête de l'axe ouest Kindamba Pota-Loua (villages autochtones) en raison du très mauvais état des pistes signalé par le sous-préfet. Remplacement par une localité

initialement non prévue sur l'axe Mayama-Kindamba en raison d'une forte communauté d'autochtones : Kingandoungimbi.

- En raison de la longueur des trajets, décision de reporter à l'occasion du trajet ultérieur vers Vindza l'observation de la partie nord du district où se sont produit des abandons et créations de petits villages lors des conflits, (zone de Mouayala-Fiya).

- Enquête à Loukouangou : le jour de l'enquête était celui d'une veillée avec levée de corps, ce qui a empêché de réunir un focus groupe de femmes, mais a permis de rencontrer un entrepreneur et investisseur de Brazzaville actif dans la zone et de passage pour cette cérémonie.



Village de Loukouangou, entretien avec les autorités



Focus groupe village autochtone de Kingandou Nguimbi, dons aux populations de paniers de vivres.

Localités enquêtées (voir carte n°5 dans le rapport)		Population estimée 2006 (cartographie du RGPH) 48
MAYAMA (9) 7036 hab selon RGPH 2007 (NB. District d'habitat très dispersé)	Mayama chef lieu	1773
	Nkoue	507 (addition de pop. de hameaux et quartiers dispersés)
	Nsoundi	213
	Kinimbiboloko	133
	Kaounga Moutsila	136
	Ngantoko	174
	Kingandoungimbi	26 (estimation, village autochtone)
	Nkama (Djouengue)	106 (addition de pop. de hameaux très dispersés)
	Loukouangou	50 (addition de pop. de hameaux très dispersés)
<i>Mouayala, Missionia, Gare C : enquêtes rapides</i>		Hameaux de moins de 25 hab

6- saisie des questionnaires, transcriptions des entretiens de groupe, intégration des relevés GPS (pistes, établissements) dans le SIG

- La saisie des questionnaires « villages » du district de Mayama a été réalisée par E. Dorier ainsi que les traitements d'informations qualitatives.

- La saisie des questionnaires éducation et santé a été réalisée par E. Morand et D. Rouquier qui ont également géolocalisé les structures d'éducation et santé et confectionné des bases de données.

- la saisie des données transport a été réalisée par D. Momba Souembelet.

- La cartographie du milieu et l'occupation des sols à partir d'images satellitaires complétées avec le MNT (altitudes) a été réalisée par Hubert Mazurek, géographe, chercheur IRD (LPED).

- les traitements et analyses spatiales nécessaires aux cartes ont été réalisés collectivement.

⁴⁸ NB les chiffres de population du recensement par village sont fournis par addition des populations des divers hameaux composant le village administratif, ceux-ci sont parfois très dispersés

Bilan :

Le travail d'enquête et de constat s'est déroulé dans de bonnes conditions, grâce à l'appui du Sous Préfet et du chef du secteur agricole qui nous a suivi dans plusieurs de nos enquêtes et fourni nombre d'informations contextuelles. La présence sur le terrain du député dans le district nous a permis de compléter utilement certaines informations. Le principal problème est venu de l'état des pistes et des ponts qui, en allongeant beaucoup les temps de parcours, ne nous ont pas permis de réaliser des enquêtes aussi détaillées que prévu. Les informations sur le nord du district ont été complétées par une équipe lors du trajet vers Vindza (26 janvier), puis lors des trajets retours de Kindamba en passant par Kingandoungimbi et le chef lieu (mars 2011).

Au total, les enquêtes représentent 7 journées d'investigations en différents points du district, l'équipe a pu recueillir de nombreuses photos, témoignages, relevés GPS.

Il demeure plusieurs lacunes : angles inaccessibles du district dans un temps limité (secteur de Reneville), collèges non enquêtés et de nombreux points resteraient à approfondir dans le cadre d'un calendrier de travail qualitatif plus long.

ANNEXE 4 - FORMULAIRE D'ENQUETE DES CHEFS LIEUX DE DISTRICTS ET VILLAGES

FICHE VILLAGE // CHEF LIEU DE DISTRICT

District:

Coordonnées ou numéro de point GPS : X.....Y.....

Dans quel village administratif se trouve cette localité en 2006 ?

.....

Quelles autres localités appartiennent au même village administratif ?

.....

.....

Population : concentrée - dispersée (appréciation de l'enquêteur)

Personnes ou groupes de personnes présents à l'enquête (*entourer ou indiquer nombre*)

1- chef village

2- membres du comité de village

3- directeur école/ instituteur contractuel/bénévole.....

4- agent de santé.....

5- pasteur/prêtre.....

Demander au SP de réunir pour la partie population et impacts des conflits

Un groupe d'ex combattants

pour la partie production et « besoins » un groupe composé de

Cultivateurs, Membres de groupements agricoles et femmes

Date:

Enquêteurs :

Remarques sur la fiche : Qualité : Bonne – Normale – Incomplète

1 – Population (estimations autorités)

1-1 Nombre d’habitants du village

RGP 2007 : _____ Estimation locale 2010 : _____

ou

1-1 Nombre d’habitants district (questions posées uniquement aux chef lieu de district)

RGP 2007 : _____ Estimation locale 2010 : _____

Présence de population autochtone (Mbenga, Téké, etc.) : OUI - NON

- préciser dans quels villages du district (localisation si possible)

.....

- le nombre estimé : _____

- leur degré d’isolement, ont-ils été affectés par les conflits ?

.....

.....

.....

.....

.....

- problèmes spécifiques dans cette zone et projets les concernant

.....

.....

.....

1-2 Nombre d’habitants de la sous préfecture (question posée au chef lieu de district)

Estimation cartographie CNSEE 2006 : _____ Estimation locale 2010 : _____

1-3 Impact des conflits sur les populations. Estimation de la migration – mobilité (question posée au chef lieu de district)

Bref rappel des événements marquants dans la zone ayant causé des destructions des arrivées de réfugiés ou des départs

.....

.....

1-3.1 estimation sur des arrivées de personnes déplacées dans le district

1-3.1.1 PERIODE :

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? après 2000 ?

1-3.1.1 QUANTITE ?

nombre limité nombre important arrivée massive

1-3.1.1 principaux lieux d’implantation :

forêts villages spécifiques:

1-3.1.1 lieux d'origine

Brazzaville

autre district Pool

autre zone :.....

1-3.1.1 Certains groupes de pers. déplacées sont-ils restés jusqu'à aujourd'hui ?

OUI NON

1-3.2 Estimation sur les départs hors du district pendant les conflits:

1-3.2.1 PERIODE :

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? après 2000 ?

1-3.2.3 QUANTITE ?

nombre limité nombre important départ massif

1-3.2.4 Principaux lieux fuis par les populations :

villages spécifiquement touchés:.....

1-3.2.5 Certains villages ont-ils disparu ou se sont-ils vidés de manière durable?

OUI NON

Lesquels ?

1.4.- Evolution de la situation des ex-combattants (question posée au chef lieu de district)

1-4.1 Y a-t-il des ex- combattants dans le district ? dans des zones particulières ?

.....
.....
.....
.....

1-4.2. Y a-t-il eu des opérations de ramassage d'armes ? Des projets spécifiques concernant la réinsertion des ex combattants ?

.....
.....
.....
.....

1-4.3. Sont-ils organisés en associations ? Lesquelles ?

.....
.....
.....
.....

1-4.4 Quelles sont vos remarques et suggestions pour une meilleure prise en charge ?

.....
.....

→ Si possible organiser une rencontre avec un focus groupe d'ex combattants

1.5 – Habitat- Cadre de vie (prendre photographies)

1.5.1 Type de bâti principal :

Dur (Béton) / Pisé-brique / Léger (planches, bambou, bois)

1.5.2 Type de toit majoritaire : Tôle Paille

1.5.3 reste-t-il des maisons endommagées non reconstruites après les conflits ? :
OUI NON

1.5.4 Y-a-t-il eu reconstruction de certains bâtiments publics en dur depuis la fin des conflits ?
OUI NON

1.5.5 – Y- a-t-il eu des aides à la reconstruction ?

(Etat, district, Médecins d’Afrique, CICR, UNICEF, député...)

1.5.6 Si reconstruction d’édifices publics, lesquels ?

1.5.7 Y-a-t-il participation des habitants à la reconstruction de bâtiments publics?
(stratégie communautaire) OUI NON

2 – Transports

2.1 – Accessibilité depuis la localité

2.1.1 Type de route arrivant au chef lieu de district / à la localité:

direction (localités jointes)	Statut (RN / RD / Piste agricole / Sentier)	Revêtement (Goudron / Latérite-caillasse / terre)	Etat (BE : bon état ; EM : état moyen ; ME : mauvais état ; TME : très mauvais état)

2.1.2 Principal mode de transport au CHEF LIEU DE DISTRICT *question posée dans les villages, sans objet pour le chef lieu:*

tout en véhicule en partie à pied et en partie en véhicule tout à pied

2.1.3 Temps d'accès (en heures) au chef lieu de district : sans objet:

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.4 Coût du transport d'une personne jusqu'au chef lieu de district : sans objet

2.1.5 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'au chef lieu de district : (donner le prix d'un produit fréquent) sans objet:

|_____| (.....)

2.1.6 Principal mode de transport jusqu'à la PREFECTURE : (hiérarchiser 1 - 2 - 3):

tout véhicule à pied et en véhicule tout à pied

2.1.7 Temps d'accès (en heures) jusqu'à la préfecture :

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.8 Coût du transport d'une personne jusqu'à la préfecture : |_____|

2.1.9 Temps d'accès (en heures) jusqu'à BRAZZAVILLE :

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.10 Principal mode de transport jusqu'à Brazzaville (hiérarchiser 1 - 2 - 3):

tout véhicule à pied et en véhicule tout à pied

2.1.11 Coût du transport d'une personne jusqu'à Brazzaville :

| _____ |

2.1.12 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'à Brazzaville : (donner le prix d'un produit fréquent)

| _____ | (.....)

2.1.13 Mentionnez les zones à problèmes ou ruptures de transport (NOM, localisation, explication : absence de pont, obstacle, ravin, etc. à localiser) :

.....

2.2 - Moyens de transport collectif qui arrivent dans ce village /ce chef lieu

type	Venue irrégulière	Disponible à tout moment	Régulier	(spécifier provenance, jours et nom du transporteur et commerçant)
Taxi automobile				
Moto				
Véhicule particulier				
Véhicule des commerçants				
Camion de transporteur				
Camion de transporteur				
autre véhicule				

Remarques :

.....

.....

.....

2.3 - Les 5 localités les plus fréquentées par les habitants du village / chef lieu district

Localités	Raisons					Temps et moyen de transport
	Education	Santé	Administration	Marché	Raison	

3 – Services de base

3.1 – Accessibilité Eau (tendance générale de la localité)

Plusieurs réponses possibles	Disponible actuellement (oui/non)	Disponible avant guerre (oui/non)	Public SNDE(1) / Projet/ONG (2) Privé avec accès à tous (3) / Privé avec accès restreint (4) / strictement Individuel (5) / Ressource naturelle (6) / Ne sait pas (9)
Eau du robinet			
Source / Captage aménagé			
Source / Captage non aménagé			
Collecte eaux de pluie par divers récipients			
Collecte eaux de pluie par citerne			
Puits non aménagé			
Puits aménagé (buses, abord cimenté)			
Forage			
Rivière (indiquer le nom)			

Remarques, propositions sur l'accessibilité à l'eau :

.....

3.2 – Electricité

3.2.1 type

Plusieurs réponses possibles	Disponible actuellement (oui/non)	Disponible avant guerre (oui/non)	Public (1) / Privé avec accès à tous (2) / Privé avec accès restreint (3) / Individuel (4) / Ne sait pas (9)
Energie électrique par réseau			
Groupe électrogène collectif			
Groupe électrogène individuel			
Groupe électrogène			
Solaire			

3.2.2 Disponibilité d'électricité (heures par jour) :

3.2.3 En cas de groupe électrogène collectif :

Date d'installation	Qui a financé l'installation	Qui finance aujourd'hui (carburant)	Disponibilité (heures par jour)

3.3 – Sources d'énergie domestique

3.3.1 éclairage	Classer par importance 1 2 3	prix
électricité		
Lampes à piles		
Pétrole lampant		
Feux de bois		
Autre source naturelle (Huile de palme, résine, sève..)		

3.3.2 cuisson	Classer par importance 1 2 3	prix
gaz		
pétrole		
Bois		
Charbon de bois		

Remarques

3.4 - Santé et action sociale (*un enquêteur remplit la fiche annexe*)

Services existant dans la localité :

	Service accessible dans la localité (nb de sites et nom)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ?
Poste de santé/dispensaire/infirmierie			
CSI PMAS			
CSI PMAE			
Clinique			
Cabinet de soins infirmiers			
Dépôt pharmaceutique			
Centre d'action sociale			
Autre			

3.5 – Education (*un enquêteur remplit la fiche annexe*)

Services existant dans la localité ? (préciser nombre de sites)

	Publique	Privé	Service disponible avant guerre (oui / non)	Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ?
Préscolaire				
Primaire cycle court (incomplet)				
Primaire cycle complet				
Collège d'enseignement général				
Collège technique (préciser filières)				
Lycée (préciser général ou technique et filière)				

3.6 – Services généraux

	Service accessible dans la localité		Service disponible avant guerre (oui/non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
	(nombre estimé)	état		
Services administratifs (Etat Civil)				
Percepteur Agent payeur				
Coopérative financière, MUCODEC, Caisses féminines (<i>préciser</i>)				
Banque				
Transfert d'argent national				
Transfert d'argent International				
Autre type de transfert d'argent				
Photocopies				
Lieu de culte catholique				
Lieu de culte protestant (EEC)				
Eglise de réveil				
Eglise traditionnelle : boulananga, autres				
Autre				

3.7 - Nombre de Fonctionnaires _____*(liste indicative pour faciliter le dénombrement)*

fonction	nombre	fonction	nombre
Administration SP		personnel lycée et collège <i>(détail dans fiche éducation)</i>	
Secrétariat de la sous préfecture		Personnel écoles primaires	
Percepteur/agent payeur		Service social, CAS	
Inspection scolaire		Secteur agricole	
Inspecteur instruction civique et jeunesse		Eaux et forêt	
Inspecteur EPS		Personnel hôpital <i>(détail dans fiche santé)</i>	
Police		Personnel centres de santé <i>(détail dans fiche santé)</i>	
armée, gendarmerie			

Remarques sur l'état des infrastructures publiques (état des bâtiments) et présence des personnels:.....

.....

3.8 – Télécommunications

Question	Disponible actuellement (0=non, 1=bonne qualité, 2=mauvaise qualité 3=irrégulier)	Disponible avant guerre (oui / non)
Peut-on recevoir une station de radio ?		
préciser quelle station de radio on peut capter ?		
Réception des canaux de télévision		
Réception des canaux de téléphone mobile		
préciser quels réseaux cellulaires on peut capter ?		
lieu de recharge électrique des cellulaires		
Cartes de recharge d'unités téléphoniques		
Accès cabine téléphonique d'Etat		
Accès « cabine » téléphonique privée		
Transmission de courrier/messages par transporteur		

Date d'installation du réseau cellulaire (+opérateur):

3.9 Quelles sont les structures qui assurent actuellement un appui aux populations (par ex. aménagement école, fournitures, médicaments etc.) par les sous-préfet, député, associations, églises etc ?)

nom	Rôle, type de prise en charge

4 – Services privés, artisanat et commerces

4.1 – Commerces et alimentation

	Service accessible dans la localité (nombre _ JOURS marché)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Marché aménagé			
Marché non aménagé journalier			
Marché non aménagé forain			
Boutique d'alimentation fixe			
Kiosque			
Vendeur ambulant			
Autres types d'infrastructure de vente			

→Notes sur état des infrastructures du marché (prendre photo)

→Etat des infrastructures de commerces en dur (prendre photo)

4.2 Produits et services disponibles dans commerce local

	Existe, facile et fréquent	Existe parfois mais difficile	N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ?
Gaz			
Bois et charbon			
Savon			
Pétrole			
Allumettes			
Huile alimentaire importée			
Sel			
Riz			
Cossettes de manioc (foufou non écrasé)			
Foufou écrasé			
Viandes d'élevage			
Viandes de chasse			
Œufs			
Poisson frais d'eau douce			
Poisson de mer congelé			
Poisson salé			
Poisson fumé			
Légumes de cueillette (par exemple mfoumbou)			
Légumes cultivés			
Fruits cultivés			
Pain de boulangerie fabriqué sur place			
Pain fabriqué en ville			
Alcool / Bière / Vin			
Cigarettes			
Journaux			
Vêtements/ Chaussures neufs			
Friperie			
Librairie/ papeterie / Fournitures scolaire			
Electrodomestique/ TV/ musique/CD			
Meubles			

	Existe, facile et fréquent	Existe parfois mais difficile	N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ?
--	----------------------------	-------------------------------	--

Quincaillerie (tôle ciment pointes peinture...)			
Restaurant populaire - nganda			
Bar			
Vidéo Club			
Accès internet			

Commentaires libres sur accessibilité aux produits et aux services :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.3 – Services automobiles

4.3.1 Réparation	Service accessible dans la localité (nombre de sites)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Atelier de réparation mécanique			
Réparation de petites machines ou outils agricoles			
Réparation pneus			

4.3.2 Vente de carburant	lieu	Prix au litre
Vente à la pompe ?		
Vente par litre ?		

4.4 – Artisans

	Service accessible dans la localité (nombre d'artisans)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Maçon			
Peintre			
Menuisier			
Plombier			
Electricien			
Entreprise de construction			
Autres emplois artisans qualifiés			
Autres			

4.5 – Tourisme potentiel

Proximité d'un site d'intérêt particulier : **OUI** **NON**

Décrire le site :

.....

.....

.....

.....

Hébergements disponible :

	Existe, facile et fréquent	Existe parfois mais difficile	N'existe pas.
Hôtel ? auberge			
Case de passage			
Chambre dans mission religieuse			
Autre			

5 – Activités

5.1 – Entreprises (Nombre et noms)

<i>Classer selon le lieu du siège de l'entreprise</i>	Service existant dans la localité (nombre d'entreprises et noms)	Service disponible avant guerre (oui / non ou nom si existe)	Activité principale
Internationale			
Nationale			
Locale moyenne			

5.2 – Quelles sont les trois activités principales du village ? (Nb : hiérarchiser de 1 à 3)

- Agriculture majoritairement commerciale
- Agriculture majoritairement de subsistance
- Elevage
- Vente de charbon
- Vente de bois
- Commerce
- Chasse
- Pêche
- Pisciculture
- Exploitation forestière
- Artisanat
- Autres.....

Remarques :

5.3 –Y avait-il avant guerre des activités agricoles ou économiques particulières qui ont été abandonnées, lesquelles ?

--	--

5.4 - Y-a-t-il de nouvelles activités qui n'existaient pas avant la guerre ?

5.5 – Y-a-t-il de nouvelles exploitations agricoles (cultures ?élevage ?) Lesquelles ? Quel type d'acteurs (fonctionnaires, citadins, villageois..)

6 - Activité agricole (partie à traiter avec focus groupe agriculteurs)

6.1 Tendances de l'occupation des terres :

6.1.1 Durée des jachères :

.....année - mois

Remarques :

6.1.2 Y a-t-il un chef de terre/propriétaire foncier ? OUI - NON

Remarques :

6.1.3 Y a-t-il revente des terres? OUI - NON

Si oui, prix à l'hectare ?

exemple de prix et superficie d'un domaine ?

6.1.4 Quantité de champs abandonnés (tendance):

PEU QUELQUES-UNS BEAUCOUP

Remarques :

6.1.5 Prix de la location des terres à l'ha

Prix actuel ?	
Avant guerre ?	

Remarques :

6.1.6 Y a-t-il une demande de terres par des personnes venant de l'extérieur ?

OUI NON

Si oui, d'où ?

.....

6.1.7 Y a-t-il des ménages qui n'ont pas de terres à cultiver ? OUI NON

.....

6.1.8 Y a-t-il des habitants qui sont principalement ouvriers agricoles ? OUI NON

Commentaires

.....

6.2. Organisation productive locale

	Service accessible dans la localité (nombre d'organisation et nom)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Exploitation agricole privée avec investissements (ranch élevage, cultures commerciale)			
Organisation productive (groupement, GIE, coopérative)			
ONG /projets agricoles			
CRP : Centres de ressources professionnels Autres centres communautaires			
Infrastructure productive ou projet d'appui			
Organisation d'entraide de travail (mabundu, nsalassani...) (indiquer prix pratiqués)			
Autres			

PRINCIPAUX GROUPEMENTS – DATE

Y a-t-il des groupements de jeunes ?

6.3 Estimer l'importance des activités agricoles (focus groupe agriculteurs)

6.3.1 Orientation des cultures : autoconsommation ou vente

Mettre une ou plusieurs croix dans les cases

Principales cultures par ordre d'importance	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux

6.3.2 Destination finale principale du produit: (lieu de vente du produit)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

Principales culture	

Remarques :

6.3.3 Où et comment se déroule l'évacuation des principaux produits:

Où : (1) collecte au village même, (2) collecte au bord d'une route/piste (3) collecte au district (4) déplacement des producteurs à BZV

Par qui : (1) Grossiste collecteur (2) transporteur acheteur (3) détaillant vendant dans le village, (4) DD district (5) déplacement du producteur lui même

Principales culture	Où se déroulait la collecte avant		Où se déroule l'écoulement actuellement	
	Où ?	Par qui ?	Où ?	Par qui ?

Problèmes d'écoulement de la production : expliquer

.....

6.3.4 Type de vente :

(1) vente au comptant en liquide (2) vente sous forme de troc (3) vente sur commande (4) vente par champ (5) vente à crédit⁴⁹ (6)

Principales culture	Forme de vente avant	Forme de vente après

Par qui sont fixés les prix de vente : Par le collecteur, rôle des groupements, en se renseignant sur les prix ?

⁴⁹ =vente à terme, le grossiste collecte et ne paie le producteur que lorsqu'il a vendu

6.4. Estimer l'importance de l'élevage dans l'économie du village :

6.4.1 Orientation

Principales formes d'élevage	Avant guerre			Actuellement		
	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux
<i>bovins</i>						
<i>caprins</i>						
<i>ovins</i>						
<i>porcins</i>						
<i>Volaille de chair</i>						
<i>Poules pondeuses</i>						
<i>autres</i>						

Remarques sur l'importance de l'élevage avant et après guerres:

.....

6.4.2 Destination finale du bétail: (lieu de vente et d'abattage du bétail)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

Principales formes d'élevage	vente		abattage	
	Avant les guerres	après	avant	après
<i>bovins</i>				
<i>caprins</i>				
<i>ovins</i>				
<i>porcins</i>				
<i>Volaille de</i>				
<i>Poules</i>				
<i>autres</i>				

6.4.3 Où et comment se déroule l'évacuation du bétail ? (collecte pour vente et abattage):

Où : (1) collecte au village même, (2) collecte au bord d'une route/piste (3) collecte au district (4) déplacement du-des producteurs à BZV

Par qui : (1) Grossiste collecteur (2) transporteur acheteur (3) détaillant vendant dans le village, (4) DD district (5) déplacement du producteur lui même

Principales formes d'élevage	Où se déroule l'écoulement		
	Où ?	A qui ?	Comment se fait le transport

<i>bovins</i>			
<i>caprins</i>			
<i>ovins</i>			
<i>porcins</i>			
<i>Volaille de chair</i>			
<i>Poules pondeuses</i>			
<i>autres</i>			

Remarques sur l'évacuation du bétail, la vente et l'abattage:

.....

6.5. Services à la production

	Service accessible dans la localité (nombre de personnes ou sites)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Vétérinaire			
Ingénieur agronome			
Semences			
Engrais Pesticides			
Moulins			
Atelier de transformation			
Ramassage des produits			
Abattage			
Frigorifique			
Atelier scierie			
Autres			

6.6. Défis environnementaux

6.6.1 Energie : Y-a-t-il une commercialisation de l'énergie produite:

Bois Dans le village ? Dans le district ? hors district ?

Charbon Dans le village ? Dans le district ? hors district ?

6.6.2 Y a-t-il des activités pratiquées qui détruisent la nature ? Lesquelles ? Où ? Pourquoi ?

activité	Impact destructeur

6.6.3 Y-a-t-il des zones où les cultures ne donnent plus de bons rendements ?

Expliquer les raisons ?

Culture concernée	Raison évoquée

7. Besoins des populations

7-1 Quels sont les besoins prioritaires non satisfaits des habitants ?

1) Lister sans hiérarchiser 10 besoins exprimés par les populations)

7.2 Parmi tous ces besoins exprimés, quels sont les trois besoins prioritaires ? (à classer par importance, 1-2-3)

	Conseil village hommes	femmes	jeunes
1-			
2-			
3-			

7.3 Suggestions pour satisfaire ces besoins ?

ANNEXE 5: MODELE DE FICHE D'ENQUETE DES STRUCTURES D'EDUCATION ET DE SANTE

REALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MULTISECTORIEL DES DISTRICTS DE KINGOUE, KIMBA, KINDAMBA, LEKANA, MAYAMA, VINZA ET ZANAGA

QUESTIONNAIRE SANTE

Ces fiches sont assorties de photographies prises sur le terrain.

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE

NOM DISTRICT :

NOM de la LOCALITE :

NOM de la STRUCTURE enquêtée :

COORDONNEES ou numéro de point GPS :

- X :

- Y :

DATE :

NOM enquêteur :

NOM personne enquêtée :

STATUT personne enquêtée :

Qualité de la personne enquêtée (*à entourer après l'enquête*) : Bonne – Normale – Incomplète

3.4 - SANTE**3.4.1 - Type d'infrastructure et activités**

	Chirurgie	Maternité	Dépôt de pharmacie	Vaccination	Consultation Pré Scolaire	Consultation Périnatale	Information Education Communication
<i>Existe (OUI ou NON)</i>							
<i>Fonctionnel (OUI ou NON)</i>							

3.4.2 - Ressources humaines

		Médecin	Infirmier	Assistant sanitaire	Sage-femme	Agent Communautaire
<i>Nombre</i>	<i>Masculin</i>					
	<i>Féminin</i>					
	<i>Total</i>					
<i>Fonctionnaire Contractuel ou</i>						
		Personnel administratif/ financier	Pharmacien	Laborantin	Assistant Technique de Santé	
<i>Nombre</i>	<i>Masculin</i>					
	<i>Féminin</i>					
	<i>Total</i>					
<i>Fonctionnaire Contractuel ou</i>						

Autre personnel (*préciser le nombre et le statut*) :

Présence d'un Comité de Santé (COSA) ? OUI NON

Si oui de combien de personnes est-il composé ?.....

3.4.3 - Moyens**a) Moyens financiers**

Type paiement :

- Contribution Financière Initiale (CFI) : OUI NON
- A l'acte : OUI NON
- Forfait (Consultation + Traitement) : OUI NON

Si oui, quel est son coût :FCFA

	Tarif Consultation Curative enfant	Tarif Consultation Curative adulte	Tarif accouchement	Tarif comprimé paracétamol
<i>Prix en FCFA</i>				

Gratuité des médicaments :

- Antipaludéens : OUI NON
- VIH : OUI NON
- Autres (*préciser*) :

Est-ce que certaines personnes ne payent pas la Consultation Curative ? OUI NON
 Si oui quelles sont ces personnes (*enfants, personnes âgées, femmes enceintes, etc.*) ?

Les médicaments sont-ils suffisants pour couvrir la demande ? OUI NON
 Quels sont les fréquences de livraison ?.....

b) Moyens matériel

	Groupe électrogène	Panneaux solaires	Frigo (pétrole ou électrique)
<i>Existe (OUI ou NON)</i>			
<i>Fonctionnel (OUI ou NON)</i>			

Eau :

- Provenance (*captage de pluie, rivière, puits aménagé ou non*) :
- Mode de traitement avant usage (*bouillir, produit, etc.*) :

	Principaux équipements	Nombre	Etat actuel (<i>fonctionnel ou non</i>)	3 insuffisances principales
<i>Matériel médical</i>				-
				-
				-
<i>Mobilier</i>				-
				-
				-

Quelles sont les 3 principales pathologies rencontrées et leur nombre en 2010, par ordre de fréquence (*remplir le tableau*) :

N° ordre	Type de pathologies	Nombre de cas observés
<i>1</i>		
<i>2</i>		
<i>3</i>		

Possédez-vous un véhicule (voiture ou moto) de service ? OUI NON
 En cas d'urgence, où le patient est rapatrié et par quel moyen ?.....

Consultation du registre :

Fréquentation (nombre de Consultations Curatives selon le registre 2010) par :

- Jour (*prendre le cas du mercredi 1^{er} décembre 2010*) :
- Semaine (*du 4 au 10 octobre 2010*) :
- Mois (*mois de mars 2010*) :

**PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**
.....

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
.....

**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SOLIDARITE, DE L'ACTION
HUMANITAIRE ET DE LA FAMILLE**
.....

**REALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MULTISECTORIEL DES DISTRICTS DE KINGOUE,
KIMBA, KINDAMBA, LEKANA, MAYAMA, VINZA ET ZANAGA**

QUESTIONNAIRE EDUCATION

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE

NOM DISTRICT :

NOM de la LOCALITE :

NOM de la STRUCTURE enquêtée :

COORDONNEES ou numéro de point GPS :

- X :

- Y :

DATE :

NOM enquêteur :

NOM personne enquêtée :

STATUT personne enquêtée :

Qualité de la personne enquêtée (*à entourer après l'enquête*) : Bonne – Normale – Incomplète

3.5– EDUCATION ET FORMATION QUALIFIANTE**3.5.1 - Etablissement enquêté (cocher la case):**Préslaire Primre à cycle court (préciser classes) _____Primre cycle complet CEG ET Lycé

Nom de la localité :

Nom de l'école :

3.5.2 - Type de bâtiments :

	Bâtiments		Toits	
	Bât. en dur	Bât. léger	Tôles	Paille
Bâtiment 1				
Bâtiment 2				
Bâtiment 3				

3.5.3 - Etat des bâtiments (indiquer le numéro du bâtiment) :

	Murs	Ouvertures	Toiture	Sol
Neuf				
Bon état				
Mauvais état				
Détruit				

3.5.4 - Elèves :

Garçons	
Filles	
Total	

3.5.5 - Nombre de tables-banc : _____**3.5.6 - Personnel scolaire :**

	Titulaires		Bénévoles		Contractuels	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants						
Administration						
Autres						

Payement du/des bénévoles :

.....

.....

Quelles difficultés ont les titulaires pour percevoir leur salaire (où, comment, utilisation du percepteur... et temps pris pour cela)

.....

3.5.7 - Pour les CEG, CET et les lycées: disciplines enseignées (préciser nb d'enseignants par discipline):

Français		Maths	
Histoire-Géo		Sciences de la Vie et de la Terre	
Physique		Anglais	
Education Physique et Sportive		Musique/Dessin	
Disciplines techniques (préciser)			

3.5.8 Présence de matériel pédagogique (détailler : manuels scolaires, kits de mathématiques, cahiers pour les élèves, tenues scolaire) :

.....

3.5.9 – Services annexes à l'école

- Cantine
- Petit déjeuner scolaire
- Internat
- Autre :

Remarques (état, financement, fréquentation ...) :

.....

3.5.10. - Mode de déplacement à l'école et accessibilité (élèves et enseignants)

.....

3.5.11 - Projet venant en appui à la structure (UNICEF, PRAEBASE, IPHD...) et description.

.....

Remarques :

.....

ANNEXE 6 - PERSONNALITES RENCONTREES

Bakissa Mampassi Bernard	Conseiller départemental CNR du Pool
Bayza Alphonse	Secrétaire du bureau exécutif du Conseil départemental du Pool
Bissangui Joseph	Inspecteur de l'enseignement primaire de Mayama
Homb Marguerite	Agence de développement du Pool, Directrice Générale Adjointe Chargée des relations extérieures
Malonga Jacques	Journaliste, secrétaire général de l'association Amikale
Matoumby Elie Bertrand ...	Sous préfet de Mayama
Mienhakata Paul	Député de Mayama
Mouetoukouenda Jean Pierre (dit Mimi)	Entrepreneur agricole, directeur de « Louta ferme »
Nabassemba Léonard	Statisticien au Ministère du plan - CNSEE
Ngollet Arthur	Directeur des ressources humaines du Ministère de la santé et de la population
Nikassidi Saturnin	Ingénieur développement rural ; gestionnaire du centre CARITAS de Kinkala
Nsikassissa Auguste	Chef du secteur agricole de Mayama
Ntembe Dieudonné	Ancien et chef du quartier 1 de Mayama
Ntis tié Yvon	Point focal du PARSEGD - initiative CARITAS pour le développement

A ces personnalités i faut ajouter les Chefs et membres des comités de village des 9 localités enquêtées, les membres des groupements agricoles ainsi que les habitants présents, qui ont bien voulu participer aux enquêtes et que nous remercions.

ANNEXE 7 - BIBLIOGRAPHIE

Rapports et textes

- ASSOCIATION NORMANDIE-POOL (Solidarité internationale, 2000, Région du Pool, République du Congo PROGRAMME DE RELANCE POST-CONFLIT, 52 p
- BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979, *Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST* no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000, ORSTOM
- BOUETOUMOUSSA F., MAKOUNBOU Y., MAHOUNGOU G.B. *Etat des lieux sur le droit à l'alimentation au Congo*, point focal RAPDA Congo, 23 p.
- CARITAS CONGO, CATHOLIC RELIEF SERVICES, 2004, *Le Département du Pool en République du Congo, Une population abandonnée*, 52 p.
- CARITAS DIOCESAINE DE BRAZZAVILLE, 2008, *Rapport du diagnostic communautaire participatif du district de Goma tsé tsé dans le département du Pool*, ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE, août 2008, 46 p.
- CARITAS DIOCESAINE DE KINKALA, 2008, *Rapport du diagnostic communautaire participatif du district de Mindouli dans le département du pool*, août 2008, 76 p.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (2005), « *Enquête Congolaise auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM)* », Brazzaville, 93 p.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (2009), « *Enquête de Base sur l'Utilisation des Centres de Santé Intégrés (CSI)* », Brazzaville, septembre 2010, 115p.
- CNSEE, 2005, *Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM)*, 141 p.
- COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, 2007, *Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP)*, rapport final, 137 p.
- COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, Secrétariat technique permanent, 2006, *Rapport final des consultations participatives du département du Pool* (document préparatoire au DSRP), 53 p
- DEPARTEMENT DU POOL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, 2010, *Plan de Développement du Pool, 2009-2013*,
- DEPARTEMENT DU POOL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, 2010, *Plan de renforcement des circonscriptions socio – sanitaires du département du Pool, 2010 – 2013*, Kinkala, 53 p.
- HAUT COMMISSARIAT A LA REINSERTION DES EX COMBATTANTS, *Rapport d'achèvement du programme national de désarmement démobilisation et réinsertion (PNDDR)*, juin 2009, 56 p.
- KINOUBANI R, 2011, *Propositions d'un aménagement intégré et adapté des chefs lieux de district de la zone du projet PADEC*, rapport de stage, sous la dir. d'E.Dorier et C.Kiakouama, Université Marien Ngouabi-PARSEGD, 61 p..
- LE PAPE M. et SALIGNON P. eds, 2001, *Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo (1998-2000)*, Paris, Karthala, 173 p.
- MBEMBA-SOUEMBELET (D.), 2011, *Conditions d'accessibilité en milieu rural : les districts nord ouest du département du Pool (Kindamba, Mayama, Vinza et Kimba)*, rapport de stage, sous la dir. D'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD, 109 p.
- MORAND E., 2011, *Centres de santé et accessibilité aux soins, Diagnostic et analyse comparative pour l'identification de stratégies d'amélioration de l'accès aux services de santé dans la zone du projet PADEC*, rapport de stage de master, sous la dir. d'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD, 200 p.
- MOUNZAZA P., 2009, « *Etat, gestion spatiale et reconstruction de l'arrière pays au Congo Brazzaville, le cas des pays de Mpangala* », in GAMANDZORI Joseph (ed), 2009, *Congo-Brazzaville : Etat et société civile en situation de post-conflit*, l'Harmattan, pp .23 à 35.
- OCHA, 2004, *Le Pool, une crise humanitaire négligée Rapport d'évaluation humanitaire conjointe dans la région du Pool, République du Congo*, Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires, Brazzaville, République du Congo, 42 p.
- OIT, 1985, *Rapport sur le Projet de Développement Rural du Pool et des Plateaux*, 205 p.
- OTF GROUP, 2009, *Etude sur la commercialisation de l'agriculture et sur l'investissement dans le secteur privé domestique : le manioc en république du Congo*, Rapport final remis à la Banque Mondiale, 95 p.

PNUD, 2002, « Guerre, et après ? Développement humain en situation de post conflit », *Rapport national sur le développement humain 2002* République Du Congo, 138 p.

RAOUL E. (dir), 2011, *Rapport du groupe de travail Aménagement du territoire*, Municipalisation accélérée du département du Pool, (document de travail), 93 p.

ROUQUIER , 2011, *Structures éducatives et scolarisation dans la zone du projet PADEC*, rapport de stage de master, sous la dir. D'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD.

SCHWARTZ et al, 1996, « Les savanes d'Afrique centrale : des écosystèmes à l'origine complexe, spécifiques de l'holocène supérieur », in *Dynamiques à long terme des espaces forestiers tropicaux*, symposium, mars 1996, CNRS-ORSTOM

SINDA M., 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques, kimbanguisme-matsouanisme autres mouvements*, Paris, Payot, 390 p.

Fonds de cartes, images satellitaires, altimétrie

- cartes topographiques au 1/200 000^{ème} numérisées et géoréférencées, du Pool, des Plateaux (feuilles de Mayama, Kinkala, Brazzaville), 1955.

- ORSTOM, 1979 *Carte pédologique SIBITI-EST* no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000 , ORSTOM.

- Images satellitaires, 2000, LANDSAT, Résolution 30 m, Sud CONGO.

- Image satellitaire, 2006, SPOT, Résolution 3 m, 5 images, zone de Mayama.

- USGS, *Shuttle Radar Topography Mission (SRTM)* WRS2 Global Land Cover Facility

Chiffres et Statistiques

- CNSEE, Ministère du plan, 1997, *Résultats finaux recensement de 1996 par localités. (non validés)*

- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *Cartographie du recensement par district au 1-200 000* (pistes et villages).

- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *hiérarchie administrative des districts en 1996 et en 2006* (districts-communes- villages administratifs- villages)

- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *Dénombrement provisoire pour la cartographie du recensement, par localités.*

- CNSEE, Ministère du plan, 2010, *Résultats finaux recensement de 2007, validés, par districts.*

- Ministère de L'enseignement primaire et secondaire charge de l'alphabétisation, 2010, Direction des études et de la planification scolaire, *fichiers des établissements scolaires du Congo par localité.*

- Rapports de diagnostics territoriaux participatifs dans les zones post-conflit réalisés par CARITAS (enquête sur Mindouli de 2007)

Table des cartes

Carte 1 : Situation du district de Mayama.	6
Cartes 2 et 3 : Densité de population du district de Mayama dans l'espace congolais en 2007.	7
Carte 4 : Géologie de la zone du projet PADEC.	8
Carte 5 : Localisation des villages enquêtés dans le district de Mayama.	14
Carte 6 : Le district de Mayama dans les conflits du sud Congo (1998-1999).	15
Carte 7 : Le district de Mayama dans la « guerre du Pool » de 2002-2003.	16
Carte 8 : Temps de transport vers Brazzaville (en hypothèse haute).	29
Carte 9 : Zoom sur les « points noirs » de la route Brazzaville-Mayama.	30
Carte 10 : Accessibilité limitée des véhicules de gros gabarit dans le district de Mayama.	35
Carte 11 : Les « points noirs » de circulation dans le district de Mayama.	36
Carte 12 : Prix de location des « terres de forêt » (hypothèse haute) dans les zones du projet PADEC.	39
Carte 13 : La fréquence théorique de desserte par véhicule du réseau de voirie.	49
Carte 14 : Temps de transport vers Mayama (en hypothèse haute).	51
Carte 15 : Les angles morts de l'offre de soins dans le district de Mayama.	60
Carte 16 : Croquis de l'organisation administrative du système de santé.	64
Carte 17 : Temps d'accès à la structure hospitalière la plus proche.	65
Carte 18 : Disparités et « angles morts » de la desserte scolaire dans le district de Mayama.	66
Carte 19 : Les effectifs des écoles primaires.	68
Carte 20 : Présence d'enseignants titulaires dans les établissements scolaires.	70

Table des photographies

Photo 1 : Plateaux dans la moitié nord du district un peu à l'ouest de Gare C.	9
Photo 2 : Collines au sud ouest du district (entre Mayama et Kaounga Boundzoumou).	11
Photo 3 : Paysage type de versants forestiers. Partie sud-ouest du district (entre Mayama et Kaounga moustsila).	11
Photo 4 : Défrichement et fertilisation par brûlis, dans la vallée de la Loukouangou (sud-est de Mayama).	11
Photo 5 : Savanes arbustive sur les collines et forêts galeries des vallées.	12
Photo 6 : Bas fonds avec sols hygromorphes cultivables en riziculture.	12
Photo 7 : Le « centre » du village administratif de Kaounga Moustsila.	12
Photo 8 : Vestiges de la prison coloniale de Mayama.	24
Photo 9 : Vue du centre administratif de Mayama.	25
Photo 10 : Centre administratif de Mayama.	25
Photo 11 : Avenue du Marché de Mayama centre.	25
Photo 12 : Avenue du CEG de Mayama centre.	25
Photo 14 : vue de Nkoué, une nébuleuse de hameaux et quartiers sans véritable centralité.	27
Photo 13 : La Maison des femmes de Mayama.	26
Photo 15 : Pont sur la Bimé (1), district de Goma tsé tsé (mars 2011).	30
Photo 16 : Montée sableuse après Loumou (2)	31
Photo 17 : Bourbiers dans les sols hydromorphes de fonds de vallée (3)	31
Photo 19 : Voie Brazzaville-Mayama. après Louheto.	31
Photo 18 : Absence d'amélioration entre 2006 (cliché AGDM à gauche) et 2011 (cliché LPED).	31
Photo 20 : Voie Brazzaville-Mayama. Passages en couloirs où deux véhicules ne peuvent pas se croiser.	32
Photo 22 : Multiples déviations.	32
Photo 21 : 2011, état du second tronçon goudronné de part et d'autre de Nkoué.	32
Photo 23 : Pont de Mienanzambi 2011. Réfection programmée par la DGGT en 2011.	33
Photo 24 : Piste rurale au nord-ouest du district. (Mayama-Kingandoungumbi)	34
Photo 25 : Piste rurale Mayama-Nkama, au nord du chef lieu.	34
Photo 26 : Passerelle de fortune de Djouengue.	34
Photo 27 : Système D pour recharger les GSM dans les zones sans électricité.	37
Photo 28 : La vallée de la Loukouangou, propice à la riziculture	46
Photo 29 : Les infrastructures du marché de Mayama	52
Photo 30 : absence d'infrastructures du « marché » bimensuel de Kinimbi Boloko.	53

Photo 31: Nsoundi, marché tous les samedi, dans un espace nettoyé et aménagé.....	53
Photo 32 : Kinimbiloko. production de safou prête à porter au CFCO (Kibouendé, 7 km).	53
Photo 33 : Manioc atteint de la mosaïque à Ngatoko (sud-ouest du district).	54
Photo 34 : 12 hectares de terres de savanes louées par le Département du Pool.	55
Photo 35 : Des boutures saines de manioc fournies par le Département du Pool.	55
Photos 36 : Charbonnage aux confins des districts de Mayama et de Goma tsé tsé.	55
Photo 37 : Chargement d'un camion de charbon pour Brazzaville (Louheto, district de Goma tsé Tsé).	56
Photos 38 : Habitations plus ou moins temporaires de charbonniers le long de la piste.	56
Photos 39 : Les deux types d'habitat les plus fréquents	57
Kingandoungoumbi	57
Djouengué.....	57
Photo 40 : Pompe endommagée à Djouengue. (UNICEF).....	57
Photos 41 : Le poste de santé rénové de Ngatoko	58
Photos 42 : Bâtiments du CSI de Mayama	61
Photo 43 : Le puits aménagé du CSI de Mayama centre.....	61
Photo 45 : Les lits de la salle d'hospitalisation du CSI de Mayama	62
Photo 46 : Salle d'accouchement du CSI de Mayama.	62
Photo 44: L'incinérateur du CSI, non utilisé.	61
Photo 47: Case des enfants scolarisés à Nkama.	67
Photos 48: L'école de Kaounga Moustila avec ses 2 salles de classe	71
Photos 49 : Ecole de Kingandou Nguimbi. Dernière photo : case de passage en construction.	71
Photos 50 : Ecole de Nkama.	72
Photos 51: Ecole de Ngatoko.	72
Photos52: Ecole de Loukouangou.	72

Table des tableaux et graphiques

Graphique 1 : courbe rang-taille des localités du district de Mayama (estimation démographique CNSEE 2006, pour le recensement national de 2007).....	13
Tableau 1 : Les localités enquêtées de Mayama touchées par les conflits.....	18
Graphique 2 : Pyramide des âges du district de Mayama (source CNSEE, recensement 2007).	20
Graphique 3 : Courbe rang-taille des villages administratifs du district de Mayama.	23
Tableau 2 : Population estimée en 2006 des 18 villages administratifs.	24
Tableau 3 : Les fonctionnaires résidents au chef lieu de Mayama	26
Tableau 4 : Tableau récapitulatif de l'état des voies d'accès au district de Mayama.	33
Tableau 5 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud du district.	42
Tableau 6 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud-sud-est du district.	43
Tableau 7 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au sud-ouest du district.	44
Tableau 8 : la production agricole et ses conditions dans les localités enquêtées au centre du district.	45
Tableau 9 : Tableau synoptique des conditions de transport du district de Mayama vers Brazzaville.	50
Tableau 10 : CSI et principaux postes de santé du district de Mayama.....	59
Tableau 11 : caractéristiques des écoles du district de Mayama.....	69
Tableau 13 : Besoins prioritaires exprimés par les comités de villages et focus groupes.....	79
Tableau 13 : Matrice FODA Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces.....	81